

NUMÉRO 19 - Août 2021

NOUVAilles

La référence avicole au Québec



L'agriculture qui va dans le bon sens.

Bienveillante, terre à terre et performante grâce à la force de ses réseaux qui s'étendent à l'échelle canadienne, Sollio Agriculture travaille main dans la main avec les producteurs d'ici pour assurer leur prospérité, celle de leur famille et celle de leur communauté.

Sollio.ag



SOMMAIRE

Mot du président 6

Les avancées des derniers mois 9

Assemblée générale annuelle 11

Les élus aux syndicats régionaux 16

Marché américain des viandes 20

AGRIcarières 24

Programme d'aide à la relève 28

Reportage à la ferme : la famille Humphrey 32

Rapport économique poulet 40

Nouveau site web des EVQ 42

Rapport des PPC 44

Marketing poulet 50

Dossier santé et bien-être animal

Monitoring, objectif 2022 54

Solutions prometteuses 58

Poulets alimentés sans antibiotiques 64

Reportage à la ferme : la famille Handschin 68

Rapport des EDC 76

Rapport économique dindon 80

Campagne Pensez dindon 82

Marketing dindon 86

Opérations : Outils de communications 90

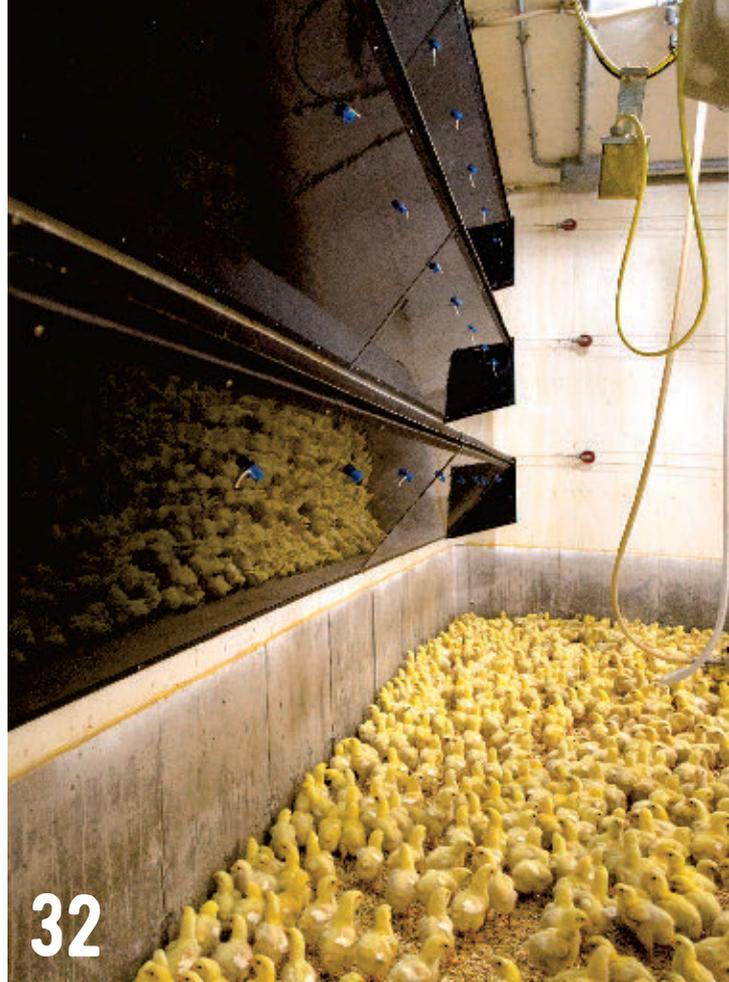
Recettes 104

Agenda et babillard 106

Image de la couverture:

(Judith Boivin-Robert)

Le magazine propose dans cette édition d'explorer les nombreux enjeux de la santé et du bien-être animal.



CALCULATEUR ENVIRONNEMENTAL

Rapport détaillé

Liste des produits Rolland utilisés :

1 934 livre(s) de Rolland Enviro Satin
100 % postconsommation

Généré par : calculateur.rollandinc.com

Sources : Les estimations des impacts environnementaux associés aux émissions de gaz à effet de serre, à la consommation d'énergie et à la formation de smog ont été établies à partir des résultats d'une analyse du cycle de vie sur les papiers fins réalisée par Rolland (Groupe AGÉCO, 2015) et révisée par un comité indépendant (acv.rollandinc.com). Quant aux économies potentielles liées à l'utilisation d'eau et de bois, elles ont été calculées respectivement à l'aide de statistiques fournies par l'Association des produits forestiers du Canada (APFC) et des données publiées dans l'outil Environmental Paper Network Calculator Version 4.0 (www.papercalculator.org).

Résultats

Selon les produits Rolland sélectionnés, en comparaison à la moyenne de l'industrie pour des produits faits à 100 % de fibres vierges, vos **sauvegardes environnementales** sont :



4 tonnes métriques de bois

23 arbres



7 m³ d'eau

68 douches de 10 minutes en Amérique du Nord



1 510 kg CO₂

6 014 km parcourus



41 GJ

185 359 ampoules 60W pendant une heure



8 kg CO₂eq

7 291 km parcourus en voiture

NOUVAiles

L'ÉQUIPE

Rédaction en chef

Marie-Hélène Jutras, directrice communications et marketing
mariehelenejutras@upa.qc.ca

Ephi Papakirtsis-L'Archer, chargée de projets
elarcher@upa.qc.ca

Stéphane Barnabé, conseiller aux communications
sbarnabe@upa.qc.ca

Suzanne Duquette, coordination, révision-correction

Collaborateurs pour ce numéro

Équipe des EVQ :

Direction générale

Direction Affaires économiques

Direction Audits et programmes

Direction du marketing et des communications

Amal Rouissi, PH. D

Calvin McBain, délégué aux Éleveurs de dindon du Canada

François Cloutier, administrateur du Québec, délégué du Québec aux Producteurs de poulet du Canada

Hubert Brochard, agronome et journaliste

Laetitia Cloutier, M.SC., AGR., responsable transfert de la chaire, CDPQ

Laura Guerrero, B. SC., candidate à la maîtrise

Marie-Pierre Létourneau Montminy, professeure, Université Laval

Martine Boulianne, professeure titulaire à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et chercheure associée au secteur de la volaille

Nathalie Robin, coordonnatrice Audits et programmes

Nicolas Deslauriers, MCB. A., M. SC., candidat au doctorat

Vanessa Gauvin-Brodeur

Conception graphique et réalisation

TCN Studio

Directrice de production

Brigitte Bujnowski

Direction artistique et conception graphique

Judith Boivin-Robert

Infographistes

Geneviève Gay

Dana Labonté

Chantal Lafond

Nancy Litjens

Photomontage de la couverture

Judith Boivin-Robert

Photographe

Marie-Michèle Trudeau (p.6, p. 32 à 39 et 68 à 75)

PUBLICITÉ

450 679-8483 / 1 800 528-3773

Représentants

Sylvain Joubert

sjoubert@laterre.ca / poste 7272

Marc Mancini

marcmancini@laterre.ca / poste 7262

CORRESPONDANCE

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

NouvAiles

Les Éleveurs de volailles du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 250

Longueuil (Québec) J4H 4G1

Tél. : 450 679-0530 / poste 8245

Télec. : 450 679-5375

Courrier électronique : volailles@upa.qc.ca

Site Internet : volaillesduquebec.qc.ca

IMPRESSION

Imprimerie FI Web

NouvAiles est publié quatre fois par année par les Éleveurs de volailles du Québec.

Tous droits réservés. Le contenu du magazine ne peut être reproduit sans autorisation.

Dépôt légal

imprimé: ISSN 2371-414X

en ligne: ISSN 2371-4158

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque du Québec, Montréal

Poste-publications # 40916058

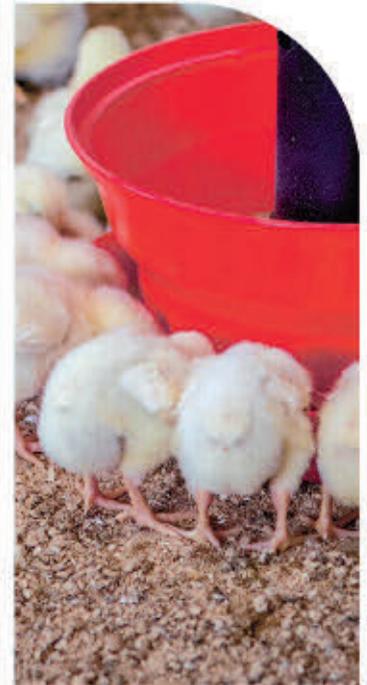
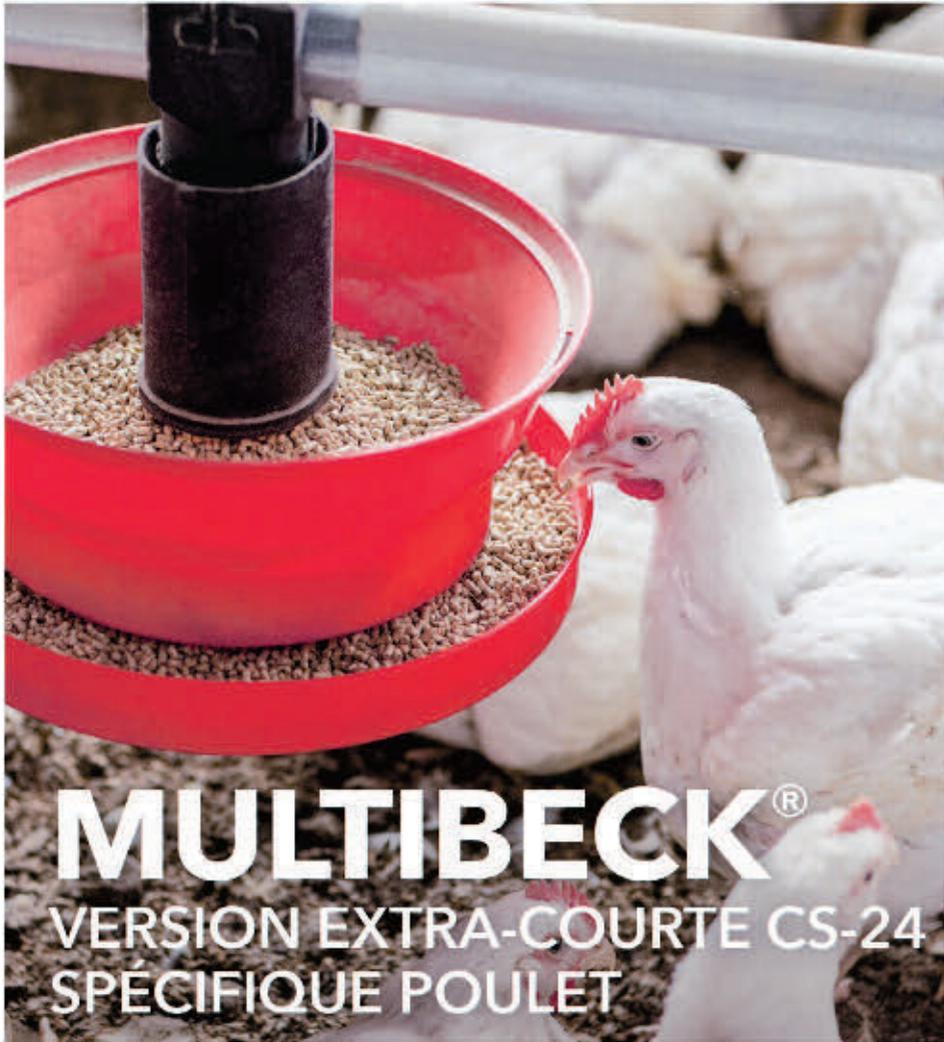
Parce que l'environnement est une priorité pour les Éleveurs de volailles du Québec, ce magazine est imprimé sur du papier Rolland Enviro 100 % de fibres recyclées postconsommation.



Distributeur exclusif au Québec

Le Roy **LLC**
L'ARTISAN DU DÉMARRAGE

ÉQUIPEMENTS MODERNES



MULTIBECK®

VERSION EXTRA-COURTE CS-24
SPÉCIFIQUE POULET

FAITES LA DIFFÉRENCE DÈS LE DÉMARRAGE

- + DÉMARRAGE RÉUSSI
- + QUALITÉ DE L'ALIMENT PRÉSERVÉE
- + MEILLEURE CIRCULATION ET ACCESSIBILITÉ OPTIMALE
- + LAVAGE FACILITÉ AVEC LE DISPOSITIF DE ROTATION
- + ADAPTÉS AUX POULETS LOURDS



Les Équipements Modernes inc. 6561, chemin Saint-Jean, Saint-Félix-de-Valois, QC J0K 2M0
Tél. : 1 800 667-2781 | equipementsmodernes.com

Plante Agri-Concept inc. 280, rue Commerciale, Saint-Henri, Qc, GDR 3E0
Tél. : 450 882-3698 | agricconcept.ca





DES CHANGEMENTS DEVRONT ÊTRE OPÉRÉS AFIN DE MAINTENIR UN SECTEUR DURABLE

En juin, nous avons été durement frappés par la grève à l'usine Exceldor de Saint-Anselme – le plus gros abattoir de poulets du Québec – quand plus de 1,7 million de poulets ont dû être euthanasiés. Cette grève a eu des conséquences catastrophiques pour les éleveurs et l'image du secteur. On ne souhaite plus jamais revivre cette situation ni tolérer un tel gaspillage. En tant que bénéficiaires de la gestion de l'offre, nous avons un engagement social de produire du poulet de qualité en quantité suffisante pour répondre aux demandes des consommateurs québécois. Il est donc déplorable qu'après tout le travail de la filière réalisé depuis avril 2020 en période de pandémie alors que nous avons pu éviter les euthanasies à la ferme, que nous n'ayons pas pu faire de même lors de ce conflit qui résulte de la décision unilatérale d'un seul acteur.

Lors de ce même conflit, certains médias ont blâmé le système de la gestion de l'offre, mentionnant qu'il avait joué un rôle dans la nécessité d'euthanasier les poulets. Il est important de rectifier les faits puisque le système de gestion de l'offre vise à arrimer la demande des consommateurs en quantité et en qualité à l'offre du produit. Ce modèle permet donc de combler les besoins en poulet et en dindon par une production locale de haute qualité, sans générer de surplus, évitant ainsi le gaspillage alimentaire généralement lié à la surproduction. Les maillons en aval sont un prolongement de la gestion de l'offre, mais n'y sont pas soumis. >

Lorsque je regarde derrière, je suis fier du travail que nous avons tous accompli sur nos fermes et en filière pour maintenir les activités et assurer un approvisionnement constant pour les consommateurs.

Nous avons déjà entamé le bilan de ce conflit et amorcé un processus de réflexion avec les autorités compétentes et membres de la filière sur la concentration des acheteurs, le nombre d'abattoirs et les disponibilités d'abattage au Québec, mais également dans l'est du Canada.

Il est primordial que tous les maillons de la filière se dotent d'un plan de contingence afin d'assurer la continuité des activités de la chaîne et l'approvisionnement continu des marchés. Ce travail doit également être fait dans le secteur du dindon où un seul abattoir assure la transformation au Québec. Il est indispensable que la filière mette tout en œuvre pour planifier l'arrêt des activités d'une usine, d'un couvoir, d'une meunerie, comme nous avons le devoir d'assurer la capacité de produire tous les poulets.

Les Éleveurs de volailles demandent également l'appui des autorités compétentes afin de voir émerger d'autres joueurs dans le domaine de l'abattage et ainsi créer un écosystème d'affaires viable et sécuritaire pour la filière québécoise de la volaille, réduisant ainsi notre dépendance vis-à-vis des décisions d'affaires de quelques joueurs. Le renouvellement de la Convention de mise en marché et les négociations avec les acheteurs pourront d'ailleurs permettre d'ajuster ce contrat afin d'atteindre cet objectif.

Le conflit chez Exceldor et la reprise rapide des activités suite à la pandémie ont à nouveau démontré les difficultés d'approvisionnement en poulets sur les marchés. Les niveaux records d'importation par rapport au prorata et un maintien des prix élevés en témoignent également. On constate aussi ce manque d'approvisionnement dans le secteur du dindon. Le comité consultatif des Éleveurs de dindon du Canada et les Éleveurs ont annoncé, dès l'automne, une hausse importante de production pour la période 2021/22. Suite à plusieurs rencontres tenues en

début d'année, les EDC ont adopté une seconde hausse de production. Cet ajustement conservateur permettra, espérons-le, de répondre aux signaux positifs du marché.

Par ailleurs, les Éleveurs participaient en mai dernier aux audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec sur l'abolition du plafond de détention de quota dans le poulet. Les Éleveurs travaillent activement afin de défendre des fermes familiales à échelle humaine et par conséquent le maintien du seuil maximal de détention de quota. Les Éleveurs ont d'ailleurs déposé un plan de modifications réglementaires afin que les détenteurs réels de quota produisent leur quota.

Finalement, les activités semblent vouloir revenir à la normale après plus d'un an et demi sous le signe de la COVID-19. Les restaurants peuvent maintenant accueillir de nouveau leurs clients, les rassemblements familiaux en petit groupe reprennent et les mesures sanitaires s'assouplissent. Lorsque je regarde derrière, je suis fier du travail que nous avons tous accompli sur nos fermes et en filière pour maintenir les activités et assurer un approvisionnement constant pour les consommateurs. Notre rôle est essentiel et nous avons démontré que nous pouvons faire preuve d'innovation et qu'à chaque problème existe une solution. 

Je vous souhaite une belle fin d'été!



Pierre-Luc Leblanc
Président des Éleveurs de volailles du Québec



LES AVANCÉES DES DERNIERS MOIS



» Début des travaux visant à munir le secteur du dindon d'une planification stratégique filière.



» Orientation visant le renouvellement de la Convention de mise en marché du poulet en facilitant l'accès au quota à de jeunes éleveurs.



» Planification des modifications au *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet*.



» Mise en ligne du tout nouveau site web des Éleveurs de volailles du Québec afin d'optimiser notre positionnement et de moderniser notre image numérique.



» Reprise le 14 juin dernier des audits sur la ferme.



**VOUS AIMERIEZ
QUE VOTRE FERME
FASSE L'OBJET
D'UN REPORTAGE?**



**VOUS AIMERIEZ
EN SAVOIR PLUS SUR
UN SUJET PARTICULIER?**

N'hésitez pas et communiquez avec nous
volailles@upa.qc.ca



C'est votre magazine!

UNE ANNÉE D'ADAPTATION

Et de défis!

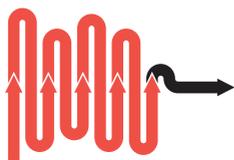
TEXTE SUZANNE DUQUETTE

Le 14 avril dernier, se tenait de façon virtuelle la 51^e assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec (EVQ). L'événement auquel ont pris part plus de 215 participants, dont le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries, M. André Lamontagne et la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Mme Marie-Claude Bibeau, a permis de démontrer l'adaptabilité de l'organisation ainsi que sa volonté de servir et d'informer les membres tout en faisant preuve de flexibilité et d'innovation.



Lors de cette assemblée, délégués régionaux, partenaires de la filière avicole et représentants des gouvernements du Québec et du Canada ont pu constater toute l'ampleur de cette année atypique qui a permis un rapprochement entre les membres de la filière et a su mettre en relief les valeurs de leadership, d'intégrité, d'équité, d'excellence et d'innovation des EVQ ainsi que l'importance de la gestion de l'offre. Dans son allocution d'ouverture, le président des Éleveurs, M. Pierre-Luc Leblanc, a rappelé certains aspects néfastes de la pandémie comme les coupures dans la production et la hausse des coûts des grains qui ont entraîné des pertes de revenu pour l'ensemble des éleveurs, mais aussi évoqué l'avenir innovant qui se dessine avec les nouvelles réglementations et les nouveaux programmes mis en place. « Nous aurions pu voir les choses négativement, mais nous avons choisi de les voir de façon positive puisque cela a créé certaines opportunités. » >

Les modifications à la réglementation et l'ajout d'une réserve de quota pour les nouveaux titulaires, l'encadrement des locations de quota et le maintien du plafond de détention pour permettre aux fermes de dimension humaine de demeurer compétitives tiennent à cœur aux EVQ. Les programmes d'aide au démarrage et à la relève ainsi que le programme pour les marchés de proximité sont aussi des initiatives de première importance, tout comme de répondre aux exigences des consommateurs qui ne demandent pas moins que l'excellence a-t-il soutenu.



Malgré des variations importantes au cours de l'année, les inventaires du poulet et du dindon **sont revenus à un niveau normal** à la fin de l'année.



Retour sur une année historique

Dans leur rapport d'activités de l'année 2020, marquée du sceau de la COVID-19, le président Pierre-Luc Leblanc et la directrice générale Marie-Ève Tremblay ont effectué un survol des éléments marquants qui ont permis à l'organisation de se distinguer et de rayonner. Pour le détail complet, visitez le site du [rapport annuel des EVQ](#) offert exclusivement en version web.

Dès le début de la pandémie, des ajustements ont dû être apportés aussi bien dans le secteur du poulet que du dindon. Ce dernier a d'ailleurs eu à subir des coupures importantes. L'ensemble de la filière a réagi rapidement multipliant les rencontres afin de s'adapter aux changements constants causés par la progression de la pandémie. Malgré des variations importantes au cours de l'année, les inventaires du poulet et du dindon sont revenus à un niveau normal à la fin de l'année. En faisant preuve de flexibilité et en demeurant à l'écoute des demandes du marché, la filière a été en mesure d'assurer un approvisionnement constant et de répondre ainsi aux besoins des consommateurs.

La distanciation sociale aura modifié les méthodes de travail et limité les rapprochements et les visites à la ferme. Les EVQ se sont adaptés sans perdre de vue la mission de l'organisme de mieux servir les éleveurs et les consommateurs. Ainsi, plusieurs modifications réglementaires ont été apportées notamment en regard à la détention de quota afin de faciliter l'entrée de nouveaux titulaires. Les EVQ ont aussi effectué un suivi sur les litiges en cours concernant le retrait du plafond de détention, la convention de mise en marché, l'approvisionnement et la reconnaissance de statut d'abattoir.

Dans le domaine de la santé et du bien-être animal, le délai pour le retrait des antibiotiques de catégorie III pour le poulet a été voté par l'ensemble des provinces. Un groupe de travail formé en collaboration avec l'Association des vétérinaires en industrie animale (AVIA) a été mis en place afin de trouver des moyens d'accompagner les éleveurs et d'assurer un contrôle des maladies suite au retrait des antibiotiques de catégorie II.

Enfin, dans un autre ordre d'idée, les conditions de travail des attrapeurs de poulet préoccupent. Les différents maillons de la filière vont entreprendre des démarches pour obtenir un portrait des installations à la ferme.

Des programmes qui permettent d'intégrer une relève

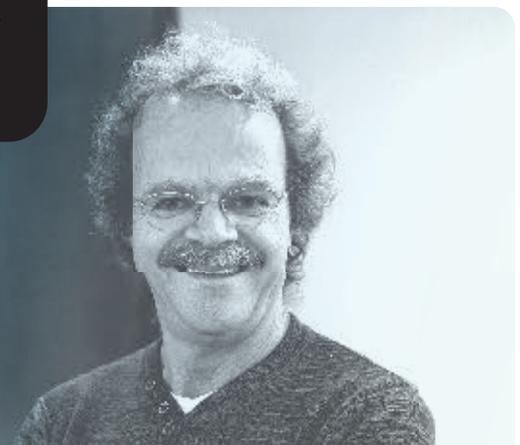
Plusieurs programmes mis en place par les EVQ assurent le développement de la production avicole et sa pérennité. Le *Programme d'aide à la relève* fait ses preuves depuis des années. Lors de l'assemblée générale, les noms des cinq jeunes éleveurs qui ont obtenu un prêt de 300 m² sur dix ans ont été révélés. Il s'agit de :

- **Francis Giasson** de la Ferme FMG Inc. (Montérégie)
- **Alexandre Lefebvre** de la Ferme avicole Serge Lefebvre Inc. (Rive-Nord)
- **Étienne Husereau** de la Ferme Husereau Inc. (Rive-Nord)
- **Anabel Rochefort** de la Ferme Pascal Rochefort Inc. (Est-du-Québec)
- **Marie-Christine Parent** des Dindons du Roy Inc. (Cantons-de-l'Est)

En 2020, deux autres programmes ont démontré la volonté des EVQ de soutenir la relève, mais aussi de s'adapter aux conditions et aux attentes du marché. Le *Programme d'aide au démarrage* a permis à son premier bénéficiaire, Douglas Bryson, d'Ormstown en Montérégie, de recevoir un prêt de quota de poulet de 1 500 m² pour 20 ans. Enfin, le *Programme de production de poulets pour les marchés de proximité*, projet-pilote novateur permettra chaque année à 10 à 20 nouveaux éleveurs d'obtenir un contingent annuel pour la production d'un maximum de 2000 poulets pour la vente directe à des marchés de proximité. La liste des premiers bénéficiaires a été présentée lors de l'AGA. Il s'agit de : Ferme La Villandroise, Ferme Mes Poulets Bien-Aimés, La Borderie, Ferme Syldia, Ferme Marichel, Chez Ferme La, Les Jardins de la Pinède, Ferme Bouffe-Or, Ferme Les Ailes du Sud.



Merci!



Les 50 ans du Plan conjoint

Lors de l'AGA, une vidéo regroupant trois des anciens présidents des EVQ et le président actuel a permis à tous de se remémorer les moments forts de leurs mandats et de constater les avancées réalisées à l'aide du Plan conjoint. Ce plan a modifié la vie des éleveurs depuis son adoption en assurant une mise en marché juste et équitable qui bénéficie à tous les membres de la filière avicole.

Remerciement à Alain Lanoie

L'AGA a aussi été l'occasion de saluer le travail de monsieur Alain Lanoie, élu au comité dindon en 2014. Reconnu pour son implication, son engagement et sa rigueur, monsieur Lanoie a contribué au développement du secteur dindon en étant de tous les dossiers durant ses sept années de mandats que ce soit lors des négociations sur le prix ou lors de la mise sur pied d'un programme de démarrage pour le dindon. Curieux et passionné, il a travaillé à la pérennité des fermes et de la production. Merci, M. Lanoie, pour votre contribution au bien-être collectif! >



Des invités de marque

Des invités de marque ont pris tour à tour la parole lors de cet AGA. Les ministres de l'Agriculture du Québec et du Canada ont pris part à l'assemblée.

Tous deux ont salué le travail effectué par éleveurs de poulets et de dindons du Québec qui ont été en mesure d'assurer un approvisionnement stable à l'ensemble de la province malgré les difficultés engendrées par la crise sanitaire.

Innover pour mieux communiquer

Face à la pandémie, les EVQ ont dû adapter leurs stratégies de communication et de marketing afin de faire rayonner la production locale et de valoriser le travail accompli par les éleveurs. L'équipe des EVQ a su tirer parti de toutes plateformes aussi bien traditionnelles que numériques et miser sur des collaborations prestigieuses pour mettre en valeur la volaille. Vidéos, nouveaux produits, médias sociaux et recettes gourmandes ont fait rayonner aussi bien le poulet que le dindon. Vitrine exceptionnelle, le site web des EVQ a été actualisé. Plus épuré et dynamique, il a été conçu pour informer le public sur l'organisation, sur l'élevage du poulet et du dindon, en plus de dresser un portrait juste et fiable des éleveurs et de leur travail.

L'année qui a rendu les rapprochements difficiles aura aussi permis le développement de fiches, outils d'accompagnement et d'information, et d'un portail en ligne à l'usage des éleveurs.

Dans son allocution, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne qui a exprimé la volonté de son gouvernement de travailler de concert avec les EVQ afin d'assurer un meilleur accès au marché à la relève avicole et au développement des marchés de proximité a tenu à souligner combien le secteur de la volaille sait être innovant, passionné et à l'écoute des consommateurs. Il a d'ailleurs salué l'initiative des EVQ mise en place en 2020 pour venir accommoder davantage l'agriculture de proximité. Le ministre a de plus mentionné les budgets supplémentaires alloués pour soutenir les petites entreprises en démarrage. Misant sur une agriculture durable, il a aussi fait part d'un plan pour accompagner les agriculteurs qui veulent investir et innover.

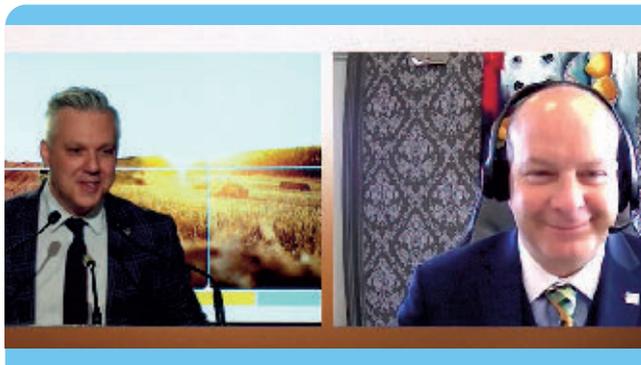
Le ministre Lamontagne a de plus mentionné les budgets supplémentaires alloués pour soutenir les petites entreprises en démarrage.

Pour l'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre fédérale de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'innovation, les nouvelles technologies et les pratiques plus durables sont garantes de l'avenir. Elle a tenu à saluer le projet-pilote des marchés de proximité des EVQ avant de mentionner l'arrivée d'un nouveau programme axé sur les technologies agricoles propres qui s'attardera entre autres au système de chauffage des poulaillers.

Elle a ensuite confirmé les programmes d'investissement à la ferme et d'aide à la promotion et à la mise en marché annoncés le 13 avril pour compenser les pertes de marchés liées au Partenariat transpacifique (PTPGP). Le gouvernement compte aussi s'attarder aux impacts du tout récent Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Elle a tenu à réitérer l'engagement du gouvernement à protéger le système de la gestion de l'offre et à ne plus céder aucune part de marché lors des prochaines négociations commerciales.

L'appui de nos partenaires

Monsieur Paul Doyon, 2^e vice-président de l'Union des producteurs agricoles s'est attardé aux grands axes de l'UPA soit : les revenus, les services et l'agir ensemble et a rappelé combien la gestion de l'offre bénéficie à l'économie locale. Brian Douglas, président du Conseil national des produits agricoles du Canada, a relevé qu'alors que la pandémie apportait son lot de problèmes, l'importance et le rôle de la gestion de l'offre ont été démontrés.



Benoît Fontaine, président des Producteurs de poulet du Canada (PPC) a souligné la capacité d'adaptation des PPC en période de pandémie, salué l'implication des décideurs qui se sont rencontrés régulièrement pour évaluer la situation et s'y adapter afin de répondre aux besoins des consommateurs. Il a profité de cette tribune pour dire combien la gestion de l'offre demeurait d'actualité et avait su démontrer en période de pandémie sa flexibilité et son caractère novateur. Il a ensuite abordé les notions d'environnement, de développement durable et de promotion auprès des consommateurs pour terminer par l'implication des PPC en regard aux accords commerciaux.

Darren Ference, président des Éleveurs de dindon du Canada (EDC), a d'abord souligné combien l'année 2020 avait été difficile pour les éleveurs de dindons. Soucieux de répondre aux demandes des consommateurs et à une démographie changeante, les EDC comptent travailler à un exercice de planification afin de revoir l'état de l'industrie et de se pencher sur les principaux problèmes. Si M. Ference n'a pas abordé la question des allocations directement, M. Pierre-Luc Leblanc, a rappelé l'importance d'agir rapidement et d'arriver à l'adoption d'une nouvelle politique d'allocation basée sur des données solides.

L'assemblée générale s'est terminée sur un rappel de cette année unique pendant laquelle les EVQ ont été en mesure de démontrer leur capacité à innover. L'organisation a su s'adapter afin de répondre aussi bien aux attentes des éleveurs qu'aux besoins des consommateurs. « La pandémie nous a rappelé toute l'importance de la mission qui nous est confiée au quotidien, soit de nourrir les Québécoises et les Québécois en leur offrant de la volaille de qualité, élevée localement dans le respect de l'environnement et de stricts standards de salubrité et de bien-être animal », a soutenu Pierre-Luc Leblanc qui a aussi profité de l'occasion pour remercier les éleveurs, les partenaires et la filière avicole pour leur apport lors de la crise sanitaire. « C'est avec confiance et optimisme que nous nous tournons maintenant vers l'avenir », a-t-il conclu. 🍀

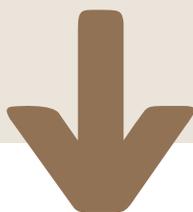


Vos élus!

TEXTE DIRECTION DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS

Malgré la distanciation sociale et les restrictions imposées par la pandémie, les éleveurs de poulets et de dindons, détenteur de quota de production, ont pu élire les dirigeants qui formeront les conseils d'administration des cinq syndicats régionaux ainsi que le conseil d'administration des Éleveurs de volailles du Québec (EVQ).

En effet, les présidents et les vice-présidents des syndicats régionaux ainsi qu'un membre du comité des éleveurs de dindon forment le conseil d'administration des EVQ. Ce sont ces derniers qui procèdent à l'élection d'un président, de deux vice-présidents et de deux membres qui forment le comité exécutif. Personnes clés, ces élus veillent à servir vos intérêts. N'hésitez pas à les contacter!



Place à la relève

En conformité avec la volonté de l'organisation d'accroître la participation de la relève dans le processus de consultation et en lien avec la planification 2019-2022 de l'organisation, la majorité des syndicats régionaux ont procédé au printemps à la nomination d'un poste réservé à la relève. À cet effet, de jeunes éleveurs agissent à titre d'observateurs avec droit de parole dans chacun des conseils d'administration des syndicats régionaux.

Voici les jeunes de la relève

Rive-Nord

• [Kim Emery et David Emery-Dufresne](#)

Est-du-Québec

• [Samuel Plante](#)

Mauricie Centre-du-Québec

• [Hubert Desharnais](#)

Montérégie et Cantons-de-l'Est

nominations à venir dans les prochaines semaines

Conseil d'administration des EVQ 2021-2022

Montérégie

- [Pierre-Luc Leblanc](#), président des Éleveurs de volailles de la Montérégie et
- [François Cloutier](#), vice-président des Éleveurs de volailles de la Montérégie

Rive-Nord

- [Lise St-Georges](#), présidente des Éleveurs de volailles de la Rive-Nord et
- [Daniel Husereau](#), vice-président des Éleveurs de volailles de la Rive-Nord

Mauricie-Centre-du-Québec

- [René Gélinas](#), président des Éleveurs de volailles de la Mauricie-Centre-du-Québec et
- [Louis-Philippe Rouleau](#), vice-président des Éleveurs de volailles de Mauricie-Centre-du-Québec

Est-du-Québec

- [Stéphane Veilleux](#), président des Éleveurs de volailles de l'Est-du-Québec et
- [Luce Bélanger](#), vice-présidente des Éleveurs de volailles de l'Est-du-Québec

Cantons-de-l'Est

- [Martin Lemieux](#), président des Éleveurs de volailles des Cantons-de-l'Est et
- [Mario Bérard](#), vice-président des Éleveurs de volailles des Cantons-de-l'Est

Représentant des éleveurs de dindon :

- [Yvan Ferron](#), membre du comité des éleveurs de dindon

Comité exécutif

Président

- [Pierre-Luc Leblanc](#)

1^{er} vice-président

- [Louis-Philippe Rouleau](#)

2^e vice-président

- [Stéphane Veilleux](#)

Membres exécutifs

- [Mario Bérard](#) et [Daniel Husereau](#) >

Agrivolt

Experts en tension parasite

418 833-0773
agrivolt.com

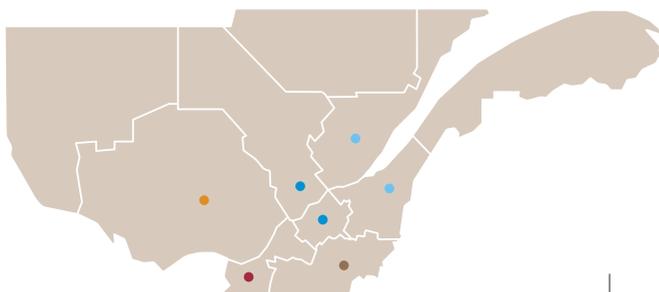
Service de diagnostic à la ferme
Évaluation du niveau de tension
Rapport, recommandation et
maintenance

Obtenez votre
diagnostic
pour seulement
— 395 \$ —



Comité des éleveurs de dindon

- Pierre-Luc Leblanc, président et délégué aux Éleveurs de dindon du Canada
- Guillaume Côté, 1^{er} vice-président et représentant de la région Ouest
- Yvan Feron, 2^e vice-président et représentant provincial
- Calvin McBain, délégué des EVQ aux Éleveurs de dindon du Canada et représentant région de l'Est
- Réjean Brouillard, représentant de la région Ouest
- Jennifer Paquet, représentante de la région de l'Est
- Yves Roberge, représentant provincial



1. MONTÉRÉGIE

3800, boul. Casavant, Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8E3
Tél. : 450 774-9154/ Téléc. : 450 778-3797
ayoung@upa.qc.ca

Président

- Pierre-Luc Leblanc

1^{er} vice-président et secrétaire-trésorier

- François Cloutier

2^e vice-président

- Yves Leblanc (1^{er} substitut)

Administrateurs

- Michaël Boulay (2^e substitut)
- Guillaume Côté
- Luc Joubert
- Joël Leblanc

Secrétaire du syndicat

- André Young

Syndicats régionaux

2. RIVE-NORD

110, rue Beaudry Nord
Joliette (Québec)
J6E 6A5
Tél. : 450 753-7486/ Téléc. : 450 759-7610
claflamme@upa.qc.ca

Présidente

- Lise St-Georges

1^{er} vice-président

- Daniel Husereau

2^e vice-président

- Sylvain Lafortune (1^{er} substitut)

Administrateurs

- Christian Amireault
- Martin Bélanger
- Caroline Lépicier (2^e substitut)
- Bruno Loranger
- Stéphane Pilote
- Louise Tellier
- Olivier Toupin

Secrétaire du syndicat

- Claude Laflamme

3.

MAURICIE- CENTRE- DU-QUÉBEC

1940, rue des Pins
Nicolet (Québec)
J3T 1Z9
Tél. : 819 293-5838/
Télec. : 819 415-0858
pydesrosiers@upa.qc.ca

Président

- René Gélinas

1^{er} vice-président

- Louis-Philippe Rouleau

2^e vice-président

- Stéphane Parr

Administrateurs

- Andréanne Benoit
- Éve Boudrias-Chapleau
- Stéphane Gélinas

Secrétaire-trésorier

- Claude Trottier

Secrétaire du syndicat

- Pier-Yves Desrosiers

4.

EST-DU-QUÉBEC

2550, 127^e rue
Saint-Georges-Est (Québec)
G5Y 5L1
Tél. : 418 228-5588/ Téléc. : 418 228-3943
alainroy@upa.qc.ca

Président

- Stéphane Veilleux

1^{re} vice-présidente

- Luce Bélanger

2^e vice-président

- Steve Houley

Membres du comité exécutif

- Francis Gagné
- François Mercier

Administrateurs

- David Duchesne
- Vincent Giguère
- Jennifer Paquet

- Samuel Plante

- Steve Plante

- Alain Talbot

Secrétaire du syndicat

- Alain Roy

5.

CANTONS-DE-L'EST

3800, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8E3
Tél. : 450 774-9154/
Télec. : 450 778-3797
ayoung@upa.qc.ca

Président

- Martin Lemieux

1^{er} vice-président

- Mario Bérard

2^e vice-président

- François Massé (1^{er} substitut)

Administrateurs

- Karine Bérard (4^e substitut)
- Martin Desroches (2^e substitut)
- Martin Dion
- José Keet (3^e substitut)

Secrétaire-trésorier

- Benoît Fontaine

Secrétaire du syndicat

- André Young 🐔

GLOBAL

CONCEPT • CONSTRUCTION • INSTALLATION • ÉQUIPEMENTS

De la demande de permis à la construction du bâtiment

Possibilité d'avoir une formule personnalisée pour votre projet

Unir les forces de quatre équipes polyvalentes pour réaliser votre projet **clés en main!**

VOTRE AVENIR AGRICOLE *entre bonnes mains*

210082

ANALYSE PRÉLIMINAIRE
Évaluation des scénarios possibles pour votre projet

Plans préliminaires

Validations avec la réglementation en vigueur

Budget détaillé pour les travaux

Ingénierie
Gestion de projet
Entrepreneur Général

PREMIÈRE RENCONTRE
SANS FRAIS

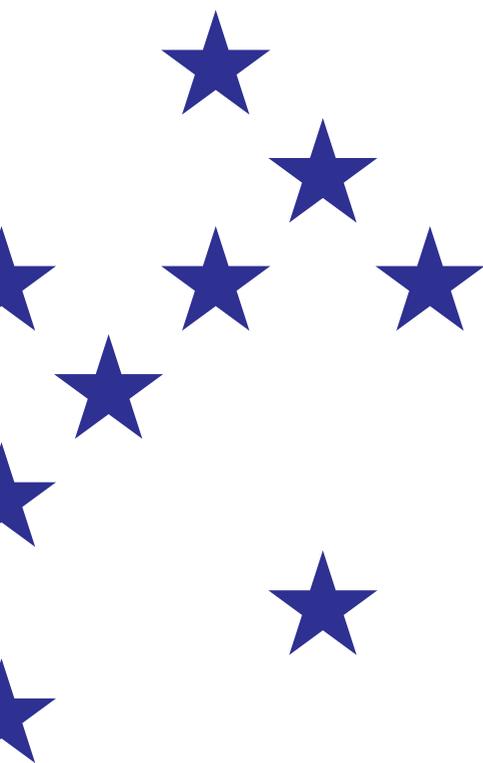
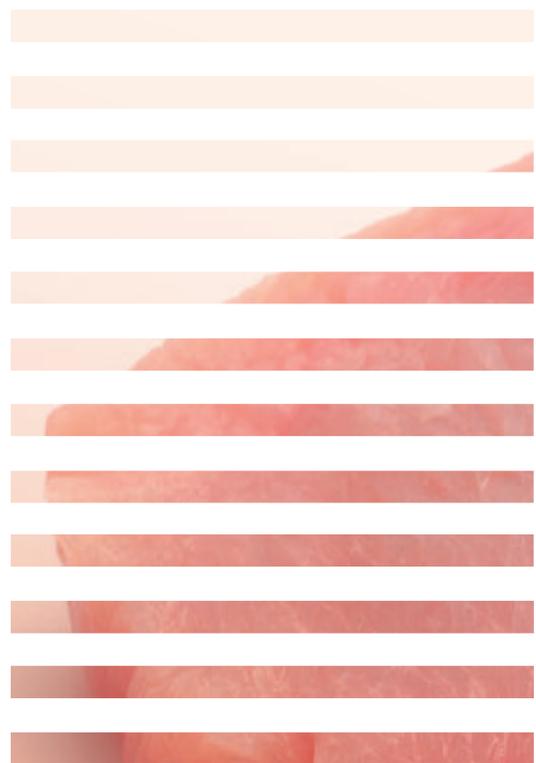
globalconcept.ca
418-694-8523



MARCHÉ AMÉRICAIN DES VIANDES

TEXTE DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

*La production de viandes a ralenti au premier trimestre
à cause des conditions hivernales.*



Le poulet

La production de poulet aux États-Unis a totalisé 4,9 milliards de kg pendant le premier trimestre de 2021. Cela équivaut à une baisse de 3,1 % (-160 millions de kg, Mkg) par rapport au trimestre équivalent en 2020. D'après le U.S. Department of Agriculture (USDA), une partie importante de la perte s'explique par les conditions hivernales rigoureuses et la tempête de verglas qui ont affecté les états du sud des États-Unis, en particulier le Texas, l'Arkansas et la Louisiane.

Cette faiblesse de l'offre arrive alors que les inventaires sont très bas. La quantité de viande de poulet dans les entrepôts frigorifiques au 1^{er} avril totalisait 317,5 Mkg, une baisse de 20 % (-81,8 Mkg) par rapport à 2020. Ce volume est 10 Mkg inférieur aux inventaires de 2015, le plus bas niveau d'inventaires rapporté en avril. Les inventaires des ailes de poulet sont à leur plus bas niveau depuis 2012, ces produits ayant été très recherchés pendant la pandémie. Satisfaire la demande croissante de poulet sera un défi pour l'industrie à court terme, alors que le secteur de la restauration commence à reprendre ses activités.

Pour les trois derniers trimestres de l'année, le USDA estime une croissance de la production de 1,6 % par rapport à 2020. La production totale en 2021 se chiffrerait ainsi à 20,3 milliards de kg, soit une hausse de 0,4 % par rapport à 2020. D'après le USDA, la hausse du coût des aliments ralentira l'expansion de la production.

Durant le premier trimestre de l'année 2021, le prix de gros composite a atteint une moyenne de 1,85 \$US/kg, enregistrant une hausse de 0,6 % par rapport au trimestre équivalent en 2020 et une baisse de 12 % par rapport à celui de 2019. En avril, le prix de gros a augmenté pour atteindre une moyenne de 2,24 \$US/kg. La forte augmentation des prix résulte des conditions énoncées plus haut : un niveau de production plus bas, des inventaires à leur plus faible niveau et une demande croissante liée à la réouverture de l'économie. Un regard par découpe montre que le prix de gros des poitrines désossées sans peau, l'ingrédient clé des sandwiches au poulet de la restauration rapide, a augmenté depuis le début de l'année pour se chiffrer à 3,79 \$US/kg en avril, en hausse de 0,97 \$US par rapport à avril 2019. Les prix des ailes et des pilons de poulet, à 6,43 \$US/kg et 1,08 \$US/kg respectivement, sont quant à eux 1,08 \$US et 0,31 \$US plus élevés qu'en 2019.

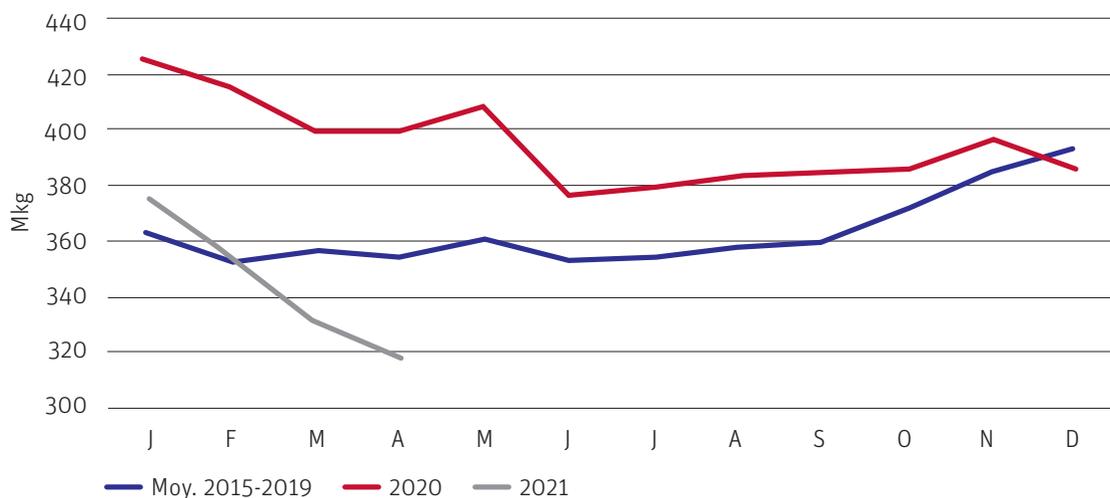
Le USDA entrevoit un prix de gros moyen à 2,11 \$US/kg pour les trois prochains trimestres de l'année; soit 10 % (+0,2 \$US/kg) plus élevé qu'en 2019.

Le dindon

Pour le premier trimestre de l'année 2021, la production de dindon aux États-Unis s'est établie à 630,5 Mkg, accusant une baisse de 5,4 % (-36 Mkg) par rapport à 2020. Comme pour le poulet, c'est en partie les conditions météorologiques extrêmes de l'hiver dans une grande partie des États-Unis qui sont en cause. Sur la base des données de placements de dindonneaux du premier trimestre, 5 % sous le niveau de l'an dernier, le USDA entrevoit une décroissance pour les prochains trimestres. Ainsi la prévision de production totale de l'année est de 2,55 milliards de kg, une baisse de 2,0 % par rapport à 2020. Si cela s'avère, 2021 serait la quatrième année de baisse consécutive de production de dindons aux États-Unis.

Le prix de gros moyen du dindon entier congelé s'est chiffré à 2,43 \$/kg pendant le premier trimestre de l'année 2021. Ce prix est 0,28 \$/kg supérieur à celui de 2020 alors qu'il était de 2,15 \$/kg. D'après le USDA, la hausse se poursuivra en 2021, alors que l'on s'attend à un prix moyen de 2,35 \$/kg dans les trois prochains trimestres, équivalant à une hausse de 8,6 % par rapport à la moyenne de 2020. ▶

Inventaires de poulet aux États-Unis, Mkg



Le porc

La production de porc américain s'est chiffrée à 3,3 milliards de kilogrammes pendant le premier trimestre de l'année en cours. La baisse de 1,8 % par rapport à 2020 s'explique, d'après le USDA, par la baisse de la capacité d'abattage affectée par les conditions météorologiques difficiles dans les états du Midwest américain.

Pour les trois prochains trimestres, le USDA prévoit une production 0,3 % (+24 Mkg) plus élevée que lors des trimestres équivalents en 2020, ce qui amènerait la production totale de l'année à 12,8 milliards de kilogrammes, une baisse 0,3 % (-37 Mkg) par rapport à la production totale de 2020. Du côté des prix, la forte demande stimulée par la réouverture de l'économie ainsi que la réduction de la production liée aux conditions hivernales ont maintenu à la hausse les prix du porc pendant le premier trimestre de l'année en cours. Le prix moyen du porc aux producteurs se chiffre à 55,7 \$US/100 livres carcasse, ce qui représente une hausse de 31 % par rapport à l'an dernier.

La baisse de la production de porc au deuxième semestre 2021 et la demande toujours robuste des consommateurs devraient soutenir les prix du porc bien au-dessus des niveaux de l'année précédente. Le USDA estime une moyenne de 74 \$US/100 livres carcasse au troisième trimestre, soit plus de 74 % (+33,5 \$) de plus que les niveaux de prix de l'année précédente. Les prix du porc au quatrième trimestre devraient atteindre en moyenne 60 \$US/100 livres, soit une augmentation de 18 % (+9 \$/100 livres) par rapport à la même période l'an dernier.

Le bœuf

La production de bœuf aux États-Unis a atteint 3,2 milliards de kilogrammes pendant le premier trimestre de 2021. Ce volume est 0,5 % (-16 Mkg) inférieur à la même période en 2020. Il résulte de la baisse de 1,9 % du nombre de têtes et de la réduction du poids moyen des carcasses.

D'après le USDA, les conditions de sécheresse entraînent actuellement une détérioration des conditions de pâturage et une augmentation des coûts d'alimentation pour les producteurs, ce qui devrait augmenter le rythme des abattages de bovins dans les prochains mois. Ainsi, le USDA s'attend à une production totale de 12,7 milliards de kg en 2021, soit 2,7 % (+329 Mkg) de plus qu'en 2020.

Le prix du bouvillon a atteint une moyenne de 112,98\$US/100 livres carcasse pendant le premier trimestre, en baisse de 4,5 % par rapport à 2020. On constate cette baisse malgré le fait que le prix du bœuf ait fortement augmenté pendant le premier trimestre. Cette hausse serait motivée par la demande soutenue et les faibles niveaux d'abattage selon l'analyste J.S. Ferraro.

Pour les prochains trimestres, le USDA s'attend une remontée du prix de bouvillon. La moyenne annuelle devrait atteindre 116,25 \$US/100 livres carcasse, 7 % de plus que l'an dernier. 





Estimations de la variation annuelle de la production américaine en 2021, par trimestre

	I*	II	III	IV	ANNUEL
Poulet	-3,1 %	+2,2 %	+0,8 %	+1,9 %	+0,4 %
Dindon	-5,4 %	+0,8 %	-3,0 %	-0,1 %	-2,0 %
Porc	-1,8 %	+5,5 %	-1,2 %	-2,8 %	-0,3 %
Bœuf	-0,5 %	+14,5 %	-1,0 %	-0,7 %	+2,7 %

*Réel.

Source : *Livestock, Dairy, and Poultry Outlook, ERS (USDA), 18 mai 2021.*

LA SOLUTION MAXIMUS

Un système intelligent
pour une gestion de
production avicole
optimale.



MAXIMUS



**MAXIMUS
SOFTWARE**



AVIPOR LTÉE
STYLE ET TECHNIQUE

210292

Distributeur officiel de produits MAXIMUS

avipor.com
450 263-6222

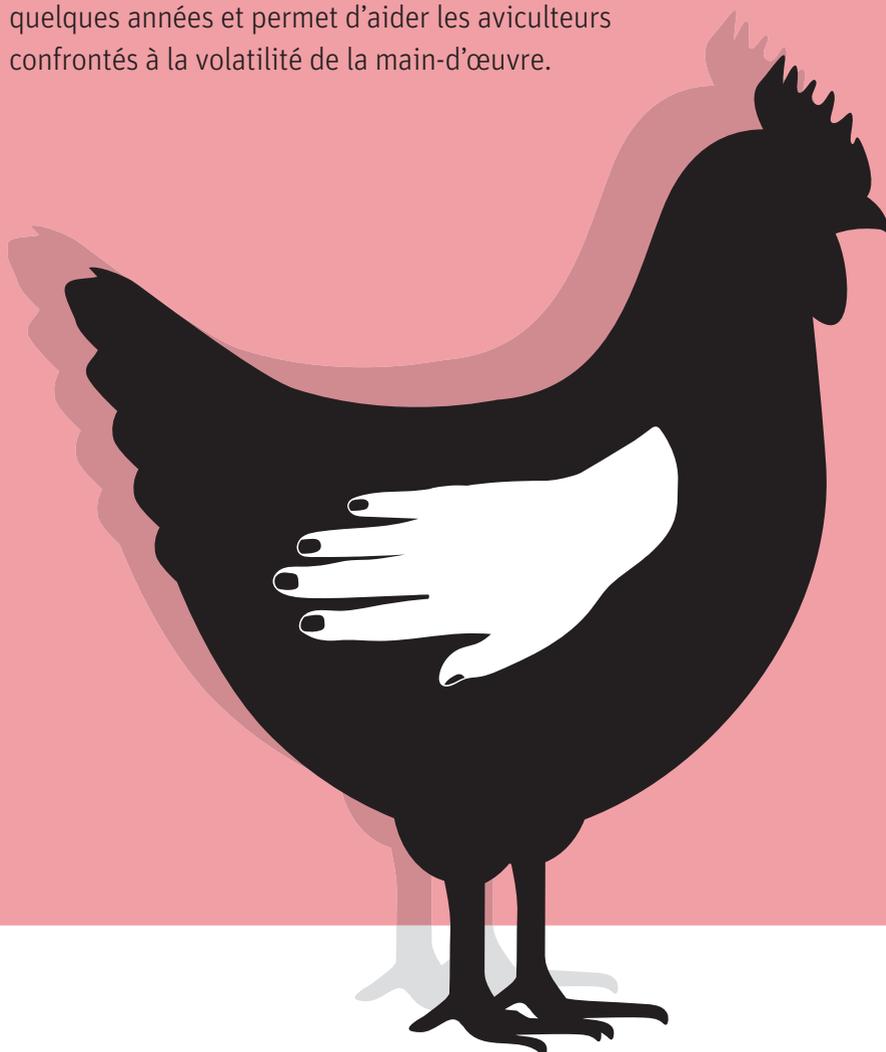
 Les Équipements Avipor Ltée



PROGRAMME POUR LA MAIN-D'ŒUVRE EN MILIEU AVICOLE

TEXTE DIRECTION DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS

AGRIcarrières propose plusieurs programmes de formation pour la main-d'œuvre. Le *Programme d'apprentissage en milieu de travail* (PAMT) se démarque toutefois. Taillé sur mesure pour satisfaire les éleveurs, le PAMT permet de former le personnel non pas dans une salle de classe, mais sur la ferme. Le volet avicole de ce programme existe depuis quelques années et permet d'aider les aviculteurs confrontés à la volatilité de la main-d'œuvre.



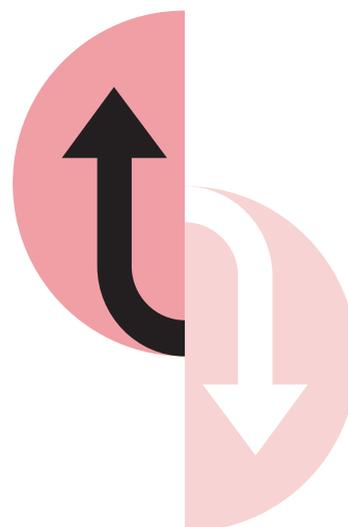
Comment fonctionne le PAMT?

Il suffit de quelques minutes avec Louise Munger, agente de développement PAMT chez AGRICarières pour comprendre les rudiments de ce service public gratuit qui s'appuie sur le système traditionnel de compagnonnage. « Le programme mise sur le transfert des connaissances d'un employé expérimenté ou d'un employeur (compagnon) à un employé rémunéré (apprenti). »

Échelonné sur un maximum de 36 mois, le PAMT permet à la fois de valoriser le compagnon et l'apprenti en reconnaissant leurs compétences. « Ce programme peut prendre moins de 36 mois si l'apprenti possède déjà certaines des compétences demandées et listées dans le carnet d'évaluation », explique Louise Munger. Elle soutient aussi auprès de tous ceux à qui ce petit carnet fait peur qu'il suffit d'une demi-heure par semaine pour le remplir et pour ainsi valider les apprentissages de l'employé.

En plus de pouvoir compter sur une main-d'œuvre formée directement à la ferme et qui connaît bien les pratiques de son entreprise, l'éleveur profite d'un soutien financier sous forme d'un crédit d'impôt remboursable pour un stage en milieu de travail. C'est le Bureau de Services Québec qui est chargé d'émettre une attestation de la participation au PAMT qui permettra à l'employeur de demander le crédit d'impôt. L'Agence de Revenu Québec établit les modalités de crédits d'impôt et précise les montants déductibles. À titre d'exemple, le crédit d'impôt maximal de 210 \$ par semaine bondit à 280 \$ pour les entreprises situées dans les régions éloignées* ou qui font appel à une personne handicapée et à 350 \$ pour les personnes immigrantes ou autochtones. Ce crédit d'impôt vient tout juste d'être bonifié de 25 %, rappelle Louise Munger.

L'employé reçoit quant à lui un certificat de qualification professionnelle, une fois le PAMT complété. Bonne nouvelle, pour ceux qui comptent sur de la main-d'œuvre venant de l'étranger, depuis le printemps 2021, un travailleur étranger temporaire (TET) détenant un permis de travail renouvelable dans le cadre du volet agricole est également admissible comme apprenti. >



Le programme
mise sur
**le transfert des
connaissances**
d'un employé
expérimenté ou
d'un employeur
(**compagnon**)
à un employé
rémunéré
(**apprenti**).

* Définition des régions administratives selon Revenu Québec, RLRQ, chapitre D-11, r.1. : Bas-St-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Les MRC d'Antoine-Labelle, de la Vallée-de-la-Gatineau, de Pontiac et de Mékinac, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, l'agglomération de La Tuque.

Admissibilité au programme

Pour être admissible, l'employeur doit simplement s'engager à fournir un contexte d'apprentissage optimal.

Le compagnon quant à lui doit :

- Être qualifié et maîtriser pleinement les compétences faisant l'objet de la norme professionnelle
- Posséder des aptitudes pour les communications, l'accompagnement et le partage de ses compétences
- Suivre une session d'information d'environ trois heures offerte par Services Québec

L'apprenti qui peut être un membre de la famille des propriétaires de l'entreprise avicole, propriétaire, posséder une formation préalable ou non ou être un travailleur étranger détenant un permis de travail dans le cadre du volet agricole doit :

- Avoir plus de 16 ans
- Être salarié ou à l'emploi de l'élevage qui fait la demande
- Et s'il est aux études, travailler au moins 21 heures par semaine pour l'entreprise

Les entreprises avicoles inscrites au PAMT bénéficient d'un accompagnement et d'un soutien pendant toute la durée du programme. 



COMMENT ET OÙ S'INSCRIRE?

Les entreprises avicoles doivent d'abord contacter le Bureau de Services Québec de leur région afin de planifier une rencontre initiale. Dès que les formulaires d'inscription sont remplis et signés, le dossier est ouvert. Cette étape peut prendre au plus deux à trois semaines, précise Louise Munger. L'employeur reçoit ensuite les outils d'apprentissage et le compagnon ou la compagne est invité à une session d'information. Pour plus d'information sur le PAMT, contactez AGRICarières au 1 877 679-PAMT (7268) ou rendez-vous sur le site à l'adresse suivante : www.agricarrieres.qc.ca/programme-dapprentissage-en-milieu-de-travail/

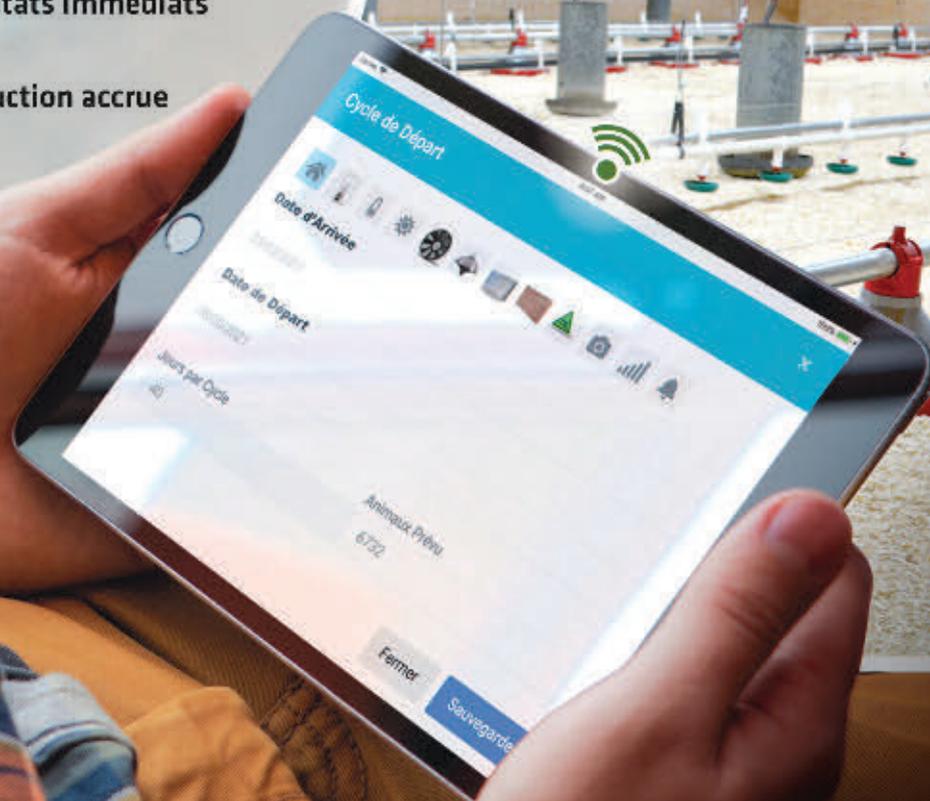


Vous êtes déjà inscrits et les démarches prennent plus de temps que prévu? Vous pouvez contacter directement Louise Munger à l'adresse courriel suivante : lmunger@agricarrieres.qc.ca

Installer, planifier et relaxer !

C'est votre employé 24/7

-  Bien-être animal assuré
-  Résultats immédiats
-  Production accrue



C'est plus qu'un contrôle,

c'est **Agrimesh**
Technologies

450 383-4000 | jolco.ca | [f](#) [@](#) [in](#)

Membres du groupe Jolco



Anabel Rochefort, polyvalente et volontaire

Anabel Rochefort a plusieurs talents, elle travaille dur et c'est une pro de l'organisation. Mais elle le fait généreusement, sans oublier rien ni personne. Pour elle, le prêt de quota de 300 m² est une occasion de partager les bénéfices au sein de la ferme familiale de Saint-Hilarion.

Parcours académique

Après son 5^e secondaire, Anabel Rochefort a obtenu un Diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques de santé animale au Cégep de La Pocatière. Elle a ensuite décroché un baccalauréat en agronomie avec profil en production animale, à l'Université Laval. Tout de suite après, la jeune femme dynamique a reçu un diplôme d'Instructeur en équitation western à la fédération Cheval Québec.

Parcours professionnel

Anabel a exploré d'autres horizons pendant ses études tout en réservant de nombreuses heures à l'entreprise familiale. Pendant neuf ans, ses étés et ses fins de semaine étaient consacrés au travail dans une maternité porcine de Saint-Hilarion. « Ensuite, à la fin de mes études, j'ai combiné le travail dans notre ferme avec des emplois dans des cliniques vétérinaires », relate Anabel.

Aujourd'hui, l'avicultrice seconde son père Pascal Rochefort et son oncle Sylvain dans les deux grands poulaillers de l'entreprise. Anabel a aussi ouvert sur place une école d'équitation, un volet qui la passionne tout autant. Et durant la belle saison, on la retrouve au volant d'un tracteur à s'occuper avec son père des 90 hectares de plantes fourragères de la propriété.

Anabel est elle-même secondée depuis cinq ans par son conjoint, David Duchesne. « Nous sommes devenus officiellement associés avec mon père en octobre 2020. À nous trois, nous possédons chacun le tiers des parts. »





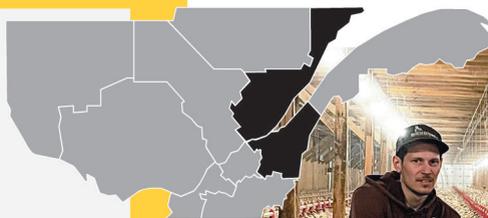
Anabel Rochefort, Saint-Hilarion

Prénom et nom :
Anabel Rochefort

Entreprise :
Ferme Pascal Rochefort inc

Région : 04 (Est-du-Québec)
Saint-Hilarion, MRC de Charlevoix

Âge : 28 ans



Gracieuseté Ferme Pascal Rochefort Inc.

Anabel Rochefort, son conjoint David Duchesne (à gauche) et son père Pascal Rochefort.



Q Pourquoi avoir posé votre candidature?

R « J'entendais parler du programme depuis quelques années et notre comptable m'avait confirmé que ce prêt de quota pouvait donner un gros coup de main à l'entreprise. Je suis très reconnaissante de l'avoir gagné! »

Q Quels sont les principaux défis pour la relève?

R « On doit se faire prendre au sérieux en démontrant notre compétence. Et puis, il faut concilier travail, famille et amis. C'est un défi de trouver l'équilibre, parce qu'il y a toujours quelque chose à faire quand on travaille à son compte. Selon moi, les agriculteurs ne prennent pas assez de congés. Mais c'est difficile de faire accepter ce point de vue à nos consœurs et confrères plus âgés. »
L'avicultrice croit en outre que les jeunes doivent s'assurer de rendre le transfert de la ferme le plus harmonieux possible pour leurs parents.

Q Quels sont vos projets et vos ambitions professionnelles?

R « Nous envisageons d'avoir des enfants et peut-être une relève, s'ils sont intéressés. À part ça, nous souhaitons équiper nos bâtiments et notre machinerie avec les dernières technologies. » David envisage d'agrandir la ferme. Auparavant, toutefois, Anabel préfère continuer à roder l'entreprise. « J'aime organiser les choses, mais c'est clair que nos décisions doivent se prendre d'un commun accord! »

Q Votre vision de l'avenir du secteur avicole?

R « Il faut inciter les jeunes et les aider, car ça coûte extrêmement cher de se lancer. Ce n'est pas facile, si tu n'es pas né là-dedans. C'est pourquoi les concours d'aide à la relève, c'est magnifique, c'est génial. Je souhaite que tout se passe bien, et ce qui me rassure, c'est que la consommation du poulet paraît stable et que les nouveaux éleveurs sont de mieux en mieux formés. »



Pour en savoir plus :
[volaillesduquebec.qc.ca/elevage/devenir-eleveur/
programme-de-releve](http://volaillesduquebec.qc.ca/elevage/devenir-eleveur/programme-de-releve).

Francis Giasson, pour aller plus loin

Francis Giasson, copropriétaire de Ferme FMG à La Présentation est le gagnant 2020 pour la Montérégie du *Programme d'aide à la relève*. Ce jeune aviculteur cherche toujours à pousser un peu plus loin les améliorations de sa ferme. Ce prêt de 300 m² de quota lui permettra de le faire.

Parcours académique et professionnel

Son diplôme d'études secondaires en poche, Francis s'est senti prêt à assouvir sa passion pour l'aviculture.

« Enfant, je suivais mon père partout dans les poulaillers avec mes petits camions. Plus tard, je me battais les fins de semaine pour faire le train avec lui. Pendant mes congés, j'ai accompagné mon père qui vaccinait les poulets dans les fermes pour une compagnie de moulée. » Son intérêt n'a cessé de grandir et c'est pourquoi Francis n'a jamais vraiment pensé à d'autres métiers. Pour lui, l'aviculture, c'est déjà plusieurs professions en une.

Francis est copropriétaire et associé avec son père Michel Giasson de l'exploitation familiale, la Ferme FMG. Le jeune homme est le gestionnaire en chef des trois poulaillers où sont élevés en rotation des poulets et des dindons. Son père a d'ailleurs fort à faire avec son autre compagnie, Transport Michel Giasson, une firme de transport de moulée de volailles. À l'occasion, Francis y exerce ses talents d'aide-mécanicien.



Francis Giasson, La Présentation

Prénom et nom :
Francis Giasson

Entreprise :
Ferme FMG inc.

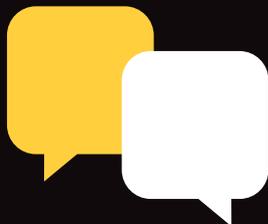
Région : 01 (Montérégie),
La Présentation,
MRC des Maskoutains

Âge : 37 ans



gracieuseté Ferme FMG

Francis Giasson



Q Pourquoi avoir posé votre candidature?

R « J'y pensais depuis longtemps, mais je ne possédais pas encore assez de parts dans l'entreprise. C'est un très beau cadeau de gagner ce concours! Mon but premier avec ce quota est de commencer à devenir 100 % autonome pour rentabiliser au maximum notre ferme, une étape à la fois. »

Q Quels sont les principaux défis pour la relève?

R « C'est de chercher constamment à améliorer sa production et de garder la passion, chaque jour, répond Francis. Par exemple, en restant au courant des nouvelles technologies et en bonifiant l'éclairage, la ventilation, le chauffage, la propreté de la litière... en bref, le confort des oiseaux. De cette façon, on optimise l'efficacité des moulées et des races de poulets qui sont plus performantes. »

Francis a aussi découvert qu'il fallait avoir la patience d'observer le troupeau. « Aujourd'hui

je repasse une ou deux fois par jour dans chacun des poulaillers (en plus de mes tournées du matin et du soir) pour vérifier si les poulets vont bien. »

Q Quels sont vos projets et vos ambitions professionnelles ?

R « Peut-être de construire un jour un quatrième poulailler, dit Francis. À moyen terme, j'aimerais racheter graduellement les parts de Michel pour devenir propriétaire à part entière. Cette amélioration constante, je la recherche aussi afin de pouvoir léguer l'entreprise la plus prospère qui soit à mes enfants, s'ils veulent un jour prendre la relève. » Francis et sa conjointe Genève Nollin, paramédicale, sont les parents d'Élizabeth, 4 ans, et de Mathis, 6 ans.

Q Votre vision de l'avenir du secteur avicole?

R « J'espère que notre système de gestion de l'offre restera en place et que notre industrie continuera à prendre de l'expansion », dit Francis. Il se désolé un peu, cependant, du prix très élevé des quotas, mais aussi des terres, des maisons, des intrants. Pourtant, cela ne semble pas affecter sa passion pour l'aviiculture. D'autant plus que, déjà, la petite Élizabeth adore accueillir les poussins dans les poulaillers et que Mathis suit partout son père avec ses petits camions... Il y a plusieurs raisons de continuer à améliorer les choses! 🍃



Pour en savoir plus :
volaillesduquebec.qc.ca/elevage/devenir-eleveur/programme-de-releve.



PASSION PARTAGÉE

TEXTE VANESSA GAUVIN-BRODEUR PHOTOS MARIE-MICHÈLE TRUDEAU





● SAINT-MALACHIE

Aurélie, la fille unique de Stewart Humphrey, entretient une relation tout aussi unique avec son père. Ce duo père-fille d'aviculteurs de Chaudière-Appalaches, dont la dynamique est à la fois attachante et cocasse, forme toute une équipe quand il s'agit de prendre soin de leurs poulets. Rencontre au cœur de leur ferme de Saint-Malachie.

Entourée d'arbres sur une petite route à la frontière de la Beauce s'élève la Ferme Chanteclair dans un véritable petit coin de paradis. Pour y arriver, il faut traverser l'entrée bordée de fleurs sur la rue Principale et passer devant la maison familiale qu'habite depuis peu Aurélie Humphrey. Ses deux chiens, Mousse et Dolly, au cœur tout aussi gros que leur physique, nous y accueillent traduisant immédiatement l'amour que porte la famille aux animaux. Ici, le bien-être et le confort animal sont des priorités bien naturelles auxquelles les Humphrey s'adonnent à 100 %. L'aviiculture est au cœur des activités de la ferme puisque Stewart et Aurélie ne cultivent pas les champs qui leur appartiennent, préférant les louer à d'autres producteurs, afin de se concentrer sur leurs poulets, répartis dans deux poulaillers qui peuvent accueillir respectivement 13 000 et 19 000 poulets. >

Les poussins demandent une attention continue. Stewart et Aurélie le savent bien.



Aurélie a vite assimilé toutes les tâches nécessaires à l'élevage.

Un chamboulement révélateur

L'histoire de la ferme Chanteclair débute avec Bernard Humphrey, le grand-père d'Aurélie, qui bâtit un premier poulailler en 1968. À son décès dans les années 80, c'est son fils Stewart qui reprend la tête de l'entreprise. Celui-ci cédera à son tour l'entière responsabilité de la ferme avicole à Aurélie au moment de prendre sa retraite. La relève est aujourd'hui assurée par Aurélie, troisième génération de Humphrey à perfectionner la production des volailles. Pourtant, la jeune femme suivait un tout autre parcours avant que la pandémie de 2020 ne vienne tout chambouler. « J'étais coiffeuse et puis la COVID-19 a forcé la fermeture des salons. Je me suis mise à vraiment faire le point, avoir une grosse remise en question. J'ai toujours adoré les animaux, et pour moi, ce revirement de situation m'a fait réaliser que c'est au sein de nos poulets que je voulais continuer ma carrière et ma vie. » Si cette passion des bêtes a toujours été évidente pour elle, Aurélie parle néanmoins d'une véritable révélation. « C'est vraiment un nouveau mode de vie pour moi. D'être au sein de la nature chaque jour, d'être mon propre patron, de réfléchir à l'empreinte que je veux laisser... Ce retour aux sources m'a fait prendre une bonne dose de maturité. »

En un an seulement, avec détermination et leadership, elle a repris les rênes de la gestion de la ferme. À force de suivre son père au quotidien, d'écouter ses appels, de prendre des notes, et de rencontrer ses précieux collaborateurs qui aident à assurer le bien-être des poulets et l'excellence de leur croissance, sa formation s'est faite sur le terrain, à vitesse grand V. « J'écrivais tout ce que mon père disait, le nom des gens avec qui il discutait, et je me suis créé un système afin de comprendre avec qui, quoi, quand et comment arrimer l'ensemble des tâches nécessaires à l'élevage. »



Le duo père et fille,
complice.

Humphrey et fille

En deux mois, le temps d'un élevage, Aurélie a impressionné son père par sa rigueur et sa vitesse d'apprentissage. Si cette assimilation fulgurante s'est concrétisée avec brio, c'est aussi parce que Stewart a rapidement compris qu'il pouvait faire confiance à Aurélie et qu'il devait lui laisser la place qu'elle méritait. « Tassons-nous. C'est la philosophie que je prône en tant que génération qui doit compter sur la relève. Trop souvent, nous voulons contrôler, faire les choses selon nos normes et nos habitudes, mais nous devons nous mettre de côté et donner la chance aux jeunes », explique Stewart Humphrey. Une mesure d'une grande sagesse accompagnée d'un léger clin d'œil d'Aurélie qui ajoute à la blague que son père a dû apprendre à bien manier son cellulaire pour communiquer efficacement avec elle, et rentrer dans l'ère techno qu'est 2021. Stewart sourit et roule des yeux tandis que sa fille éclate de rire, traduisant la complicité attachante qui les unit.

Cette complicité a d'ailleurs été primordiale pour qu'Aurélie apprenne à parfaitement veiller au grain et à soigner ses pensionnaires à plumes. « Mon père m'apprend tout. »

Que ce soit la vérification de la qualité de l'eau, de la moulée, les discussions à avoir avec les abattoirs ou avec les représentants, l'éducation est continue pour ce duo qui compte l'un sur l'autre, sans autres employés qu'eux-mêmes pour veiller au bon fonctionnement des opérations. « Je fais mon métier avec passion et en travaillant ensemble, et en lui montrant tout ce que je connais, le transfert se fait parfaitement », confie Stewart qui a lui-même appris énormément du métier d'aviculteur grâce à sa mère, Marielle Bisson, la grand-mère d'Aurélie. Un transfert qui pourrait bien bousculer les normes d'appellation dans le milieu agricole et apporter un vent de fraîcheur en venant modifier l'habituel *et Fils* que l'on voit généralement affiché sur la toponymie des fermes. « Je craignais de ne pas y arriver au début, mais mon père m'épaule énormément », souligne Aurélie. Sur sa page Facebook, sa photo de profil qui la montre dans son poulailler, le sourire jusqu'aux deux oreilles, honore ce grand soutien. « Déjà un an que la vie a fait en sorte que je change de métier! Merci à mon père pour l'opportunité d'une vie! », peut-on lire dans la légende qui accompagne le cliché. >

La logique des petits soins

La passion d'Aurélie et de Stewart pour leur volaille s'accompagne d'une vérification minutieuse des poulaillers et leurs installations plusieurs fois par jour, dès les premières heures matinales. Yves Voisine, représentant chez Boire et Frères, le couvoir d'où proviennent les poussins d'à peine six jours qui circulent dans le poulailler, et de passage ce jour-là, confirme la minutie des soins animaliers procurés aux pensionnaires qui viennent d'arriver chez les Humphrey. « Je viens très souvent faire des vérifications de contrôle en bien-être animal suite à la livraison des oiseaux chez nos partenaires. Ici, les résultats sont excellents, je dirais que les Humphrey se démarquent », nous dit Yves. Le représentant vérifie entre autres que la nourriture est abondante, l'eau de très bonne qualité et que les jabots sont bien remplis. Sur le régulateur à l'extérieur du poulailler, il s'informe du taux de mortalité au sein de l'élevage. Celui-ci affiche un taux de 0,4 % en six jours, ce qui est remarquable, puisque la moyenne tourne autour de 1 % en 10 jours. Ce score impeccable s'explique aussi par les normes de salubrités appliquées aujourd'hui et dont se réjouit d'ailleurs Stewart. « Les pratiques se sont tellement améliorées. Au-delà de la biosécurité qu'elles procurent à l'humain, ces normes aident énormément à la santé des animaux », dit Stewart. « Il faut se rappeler que le poulet va dans nos assiettes, et avec la COVID, la production avicole constitue une nourriture de proximité dont la qualité doit continuer de se démarquer », surenchérit Aurélie. Une qualité qui perdurera si les gouvernements continuent de protéger les agriculteurs d'ici estime son père.

Depuis le premier poulailler construit dans les années 60, puis rénové en 1988 afin de l'agrandir et y ajouter un deuxième étage, de nombreuses autres modifications ont vu le jour sur la ferme pour optimiser le confort animal, notamment la construction du deuxième poulailler cinq étoiles en 2020. Stewart est d'ailleurs l'un des premiers aviculteurs québécois à avoir installé des échangeurs d'airs dans ses poulaillers, pour assurer un confort ambiant continu à ses oiseaux, été comme hiver. Une idée pionnière tout comme l'adoption de son système d'abreuvoir Roxelle Sparkcup. « C'est un système que peu d'aviculteurs possèdent dans la Province, mais selon moi c'est le meilleur, car il permet aux poulets de boire la tête toujours vers le bas ce qui est bien plus naturel pour eux. Ces abreuvoirs ne sont pas très populaires, car ils demandent plus de travail pour nous, les humains, mais je considère que c'est un très petit sacrifice pour que mes oiseaux soient le plus confortables possible. »





Les poussins d'à peine six jours
bénéficient des meilleurs soins.

Les Humphrey utilisent également un système d'épuration à l'iode plutôt qu'au chlore pour assainir l'eau, ainsi qu'un système de chauffage biomasse à eau chaude depuis 2015, ce qui veut dire moins de gaz et d'humidité pour les oiseaux. Un dispositif d'urgence alimenté au propane est néanmoins disponible pour assurer la température ambiante des poulaillers en cas de bris.

En tout, c'est près d'un demi-million de dollars qui a été investi à la Ferme Chanteclair, principalement au

sein du nouveau bâtiment spécifiquement construit dans l'optique d'améliorer les soins prodigués aux volailles. « C'est pour leur bien-être, mais c'est aussi un investissement pour nous. Si nos conditions de travail s'améliorent, inévitablement, notre santé et celle de nos animaux s'améliorent également. C'est une roue qui tourne, et il est important d'avoir les conditions ambiantes optimales. C'est une logique. Nous sommes vivants, et nous travaillons avec du vivant, si on se sent bien, nos poulets se sentiront bien eux aussi ». >



Derrière Stewart et Aurélie, occupés à vérifier le panneau de contrôles, la fresque de la généalogie des Humphrey.

L'amour de la terre

Une autre amélioration effectuée au sein des poulaillers est l'ajout d'une grande fresque sur l'un des murs de l'entrée qui représente la généalogie des Humphrey, depuis leur arrivée d'Irlande au 19^e siècle, jusqu'à la génération actuelle symbolisée par la photo de famille regroupant Aurélie, sa mère Julie Roy, et son père Stewart. Une idée originale de ce dernier pour honorer ses ancêtres et ses racines irlandaises, mais également la terre qui les a accueillis. Une terre qu'il chérit et qu'il continuera d'appivoiser, une autre doctrine qu'il a inculquée à Aurélie. « C'est la terre qui nous nourrit et nourrit mes poulets il faut en prendre soin. Il faut la respecter. En retour je la nourris avec les rebuts de l'aviculture », dit Stewart alors qu'il nous emmène visiter leur terre à bois, sur une petite colline de l'autre côté de la rue Principale qui borde la ferme. « La forêt, le bois, ça fait partie de l'agriculture avec un grand A. Je m'en sers pour construire des

installations, les rebuts servent à la biomasse, et le tout nous permettra d'arriver à notre objectif de carboneutralité. »

La terre à bois, c'est un projet de retraite pour Stewart qui compte produire du bois de scierie, le tout s'ajoutant à l'érablière, un autre petit projet, d'où sortent quelques litres de sirop d'érable par année, pour le plaisir personnel des Humphrey. « Je ne suis pas encore un expert du sirop, mais j'aime ça. Ça me permet au printemps d'aller à ma cabane, de réfléchir, méditer. J'appelle ça mon monastère. » Du haut de la butte à la sortie du bois qui surplombe la région, on aperçoit la ferme, mais aussi son environnement, d'ailleurs constitué à 75 % de forêt. Malgré tout, Stewart est catégorique, ses poulets pourront toujours compter sur une visite, et ce, même à sa retraite. « C'est un "bonhomme" que voulez-vous », conclut Aurélie en taquinant son père, soulignant leur attachante connivence. 🐦



FERME CHANTECLAIR



- » **Propriétaires :**
Stewart Humphrey
et Julie Roy
- » **Associée :**
Aurélie Humphrey
- » **Lieu de production :**
Saint-Malachie,
Chaudière-Appalaches
- » **Nombre d'hectares :**
100
- » **Type de production :**
poulets de chair
- » **Volume de production
annuel :**
215 000 têtes
ou 450 000 kg
- » **Culture :**
érablière (pour le sirop)



POULET L'OPTIMISME EST DE RETOUR

TEXTE DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Au cours des trois premières périodes de l'année 2021 (A167 à A169), qui s'étendaient du 20 décembre 2020 au 5 juin 2021, la production québécoise pour le marché domestique et l'expansion des marchés a atteint 155,5 millions de kilogrammes (Mkg) éviscérés, une diminution de 2,7 % par rapport aux périodes équivalentes de l'année précédente (A160 à A162). Cela représente 26,6 % de la production canadienne.

Pour la période A169, qui s'étendait du 11 avril au 5 juin 2021, la production canadienne de poulet a été de 196,8 Mkg éviscérés. Cela représente 100,1% de l'allocation visée pour la période.

Pour les périodes A170 à A172, la filière canadienne du poulet renoue avec l'optimisme dans son évaluation des besoins du marché. La production canadienne s'approchera de 200 Mkg pour chacune de ces périodes qui couvrent toute la saison estivale. Sept semaines avant le début de la période A171, la filière a décidé d'augmenter cette allocation à 202,5 Mkg. L'avancement de la campagne de vaccination, la baisse des cas de COVID-19 et la réouverture de l'économie expliquent cet optimisme.

Les ventes en supermarché

L'analyse des ventes au détail au Canada est influencée par le boom des ventes dans les supermarchés

survenu lors du premier confinement de mars 2020. Les données 2021 fournies par Nielsen et disponibles au moment de publier couvrent vingt semaines, allant du 3 janvier au 22 mai. Pour cette période, les ventes de poulet affichent une baisse de 2,6 % (-3,2 Mkg). Elles affichent cependant une hausse de 3,4 % (+3,9 Mkg) par rapport aux semaines équivalentes de 2019.

De 2019 à 2021, le prix au détail du poulet a suivi la même tendance à la hausse que les ventes canadiennes. En effet, au cours des vingt premières semaines de l'année, le prix moyen du poulet frais a augmenté de 5,2 % (+0,47 \$/kg), passant de 9,00 \$/kg à 9,5 \$/kg. C'est toutefois moins que les autres viandes, puisque le prix du bœuf au kilo a augmenté de 8,2 % (+1,0 \$/kg), celui du porc, de 7,0 % (+0,57 \$/kg), et celui du dindon, de 14,4 % (+0,89 \$/kg). Au Québec, le prix des viandes a suivi la même tendance haussière. Le poulet s'est vendu en épicerie à un prix moyen de 8,99 \$/kg, en hausse de 5,8 % (+0,49 \$/kg) toujours par rapport aux semaines équivalentes en 2019. Les ventes de poulet frais dans la Belle Province ont augmenté de 1,6 % (+406 000 kg) par rapport à 2019 pour atteindre 26,1 Mkg.

Prix de gros

La semaine se terminant le 27 juin, le prix de gros composite a atteint 4,22 \$/kg, soit une hausse de 10,8 % (+0,41 \$/kg) par rapport à la même semaine de 2020. À ce moment, le marché se remettait de 8 semaines de prix déprimés par le surplus d'offres causé par la pandémie.

ALLOCATIONS DOMESTIQUES DE POULET, PÉRIODES A163 À A172, EN MKG

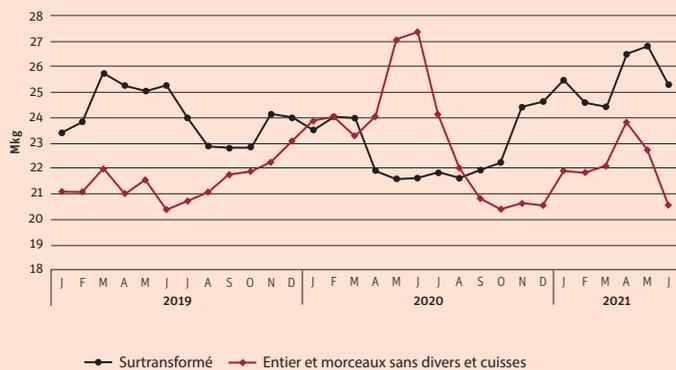
PÉRIODE	A163	A164	A165	A166	A167	A168	A169	A170	A171	A172
Canada (Mkg)	175,3	176,1	188,2	191,9	187,1	182,0	189,3	199,9	202,5	203,1
% p/r à la base	-10,5 %	-9,75 %	-2,0 %	+1,0 %	+0,5 %	-5,0 %	-2,0 %	+1,75 %	+4,5 %	+6,5 %
Québec (Mkg)	44,6	45,8	49,9	50,9	49,71	49,71	50,6	52,6	53,2	53,8

INVENTAIRES CANADIENS AU 1^{ER} JUIN 2021 EXCLUANT LES CATÉGORIES CUISSÉS ET DIVERS EN MILLIERS DE KILOGRAMMES

	2020	2021	% Δ
Morceaux	24 957	19 477	-22,0 %
Surtransformés	21 609	25 307	17,1 %
Entier	2 449	1 063	-56,6 %
Total	49 015	45 847	-6,5 %

Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada

INVENTAIRES CANADIENS DE POULET, EXCLUANT LES CATÉGORIES CUISSES ET DIVERS



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

Un regard par découpe montre que le prix de la poitrine à 6,35 \$/kg est 7,9 % (+0,47 \$/kg) plus haut qu'en 2020. Les prix de gros du poulet entier et des ailes, à 4,20 \$/kg et 6,51 \$/kg, sont respectivement 7,6 % (+0,30 \$/kg) et 27 % (+1,39 \$/kg) plus élevés qu'en 2020. Rappelons que le prix de gros composite reconstitue la valeur de la carcasse de poulet frais à partir de la valeur des découpes.

L'indice du prix publié par EMI Express Markets Inc. est en hausse soutenue depuis la deuxième semaine du février 2021. Elle s'explique essentiellement par la baisse de la production domestique et la hausse du prix du poulet vif. Pendant les seize semaines allant du 14 février au 5 juin, la production canadienne pour le marché domestique a été 3,4 % (-13,0 Mkg) plus basse que la production domestique des semaines équivalentes en 2020 et 1,8 % (-6,9 Mkg) plus basse qu'en 2019. La filière canadienne du poulet avait décidé de jouer de prudence pour l'établissement de l'allocation des périodes A168 et A169. Pendant ce temps, le prix du poulet vif de la catégorie de référence, 2,15 à 2,45 kg s'est maintenu à un niveau plus élevé que l'année précédente, tiré par le coût croissant de l'alimentation animale. Toujours pendant les seize semaines allant du 14 février au 5 juin, il a été en moyenne de 1,77 \$/kg, soit 11,7 % (+0,18 \$/kg) plus élevé qu'en 2020. En 2019, le prix moyen au Québec a été de 1,55 \$/kg vif, dans les semaines équivalentes.

Des inventaires en baisse

Au 1^{er} juin, les inventaires totaux excluant les catégories divers et cuissés se chiffrent à 45,8 Mkg, il s'agit d'une baisse de 7,5 % (-3,7 Mkg) par rapport à mai et de 6,5 % (-3,2 Mkg) par rapport à juin 2020. Cette baisse importante des inventaires se constate dans toutes

INDICE COMPOSITE DU PRIX DE GROS DU POULET



Source : EMI Express Markets inc

les catégories. Les inventaires étaient constitués de poulet transformé (55 %), de morceaux (42 %) et de poulet entier (2 %). Les inventaires de poitrines se chiffraient à 10,7 Mkg au 1^{er} juin 2021, 2,5 Mkg plus bas qu'en 2020. Les inventaires de poitrine constituent 20 % des inventaires totaux excluant les catégories diverses et cuissés.

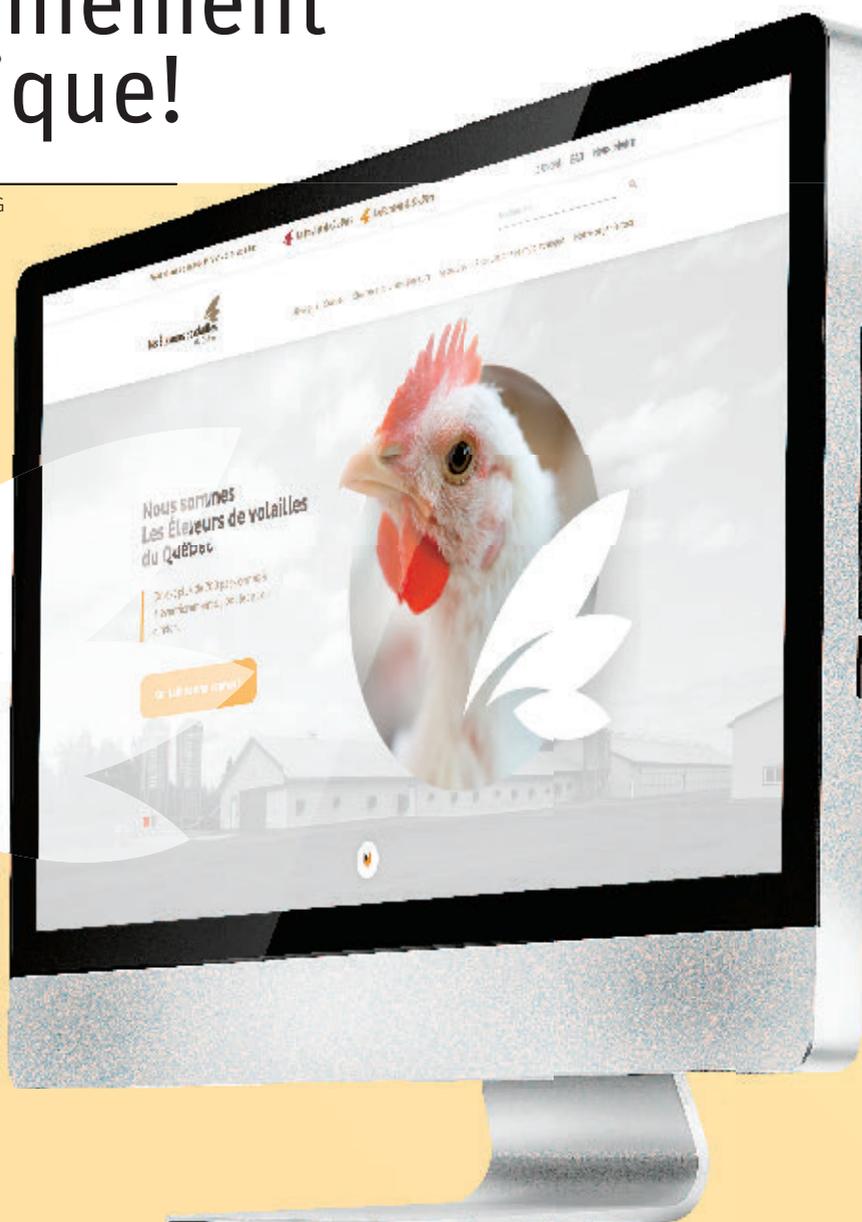
Importations

Les importations sous contingent tarifaire accordé en vertu de l'OMC et de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) entrent au pays nettement plus rapidement en 2021 que les dernières années. Au 26 juin, elles se sont élevées à 45,6 Mkg, dépassant ainsi le prorata de 2,8 Mkg. Ce volume est aussi 5,7 Mkg plus élevé qu'en 2020 à pareille date. Ces importations étaient constituées de morceaux non désossés (49 %), désossés (25 %) et transformés (26 %). Rappelons que le contingent tarifaire OMC-ACEUM est de 88,8 Mkg, ce qui est 3,6 Mkg moindres que celui de 2020.

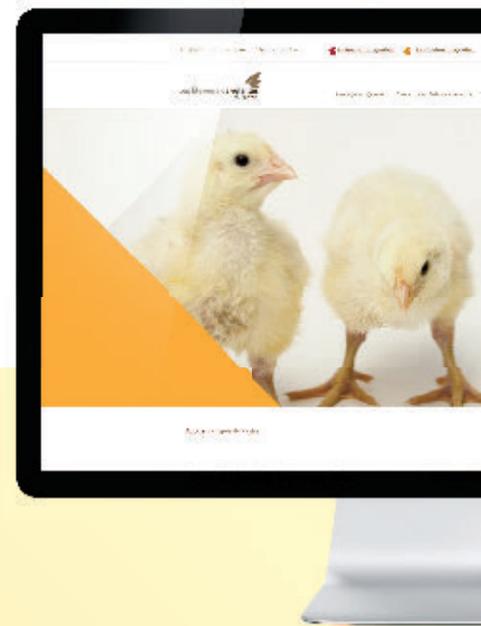
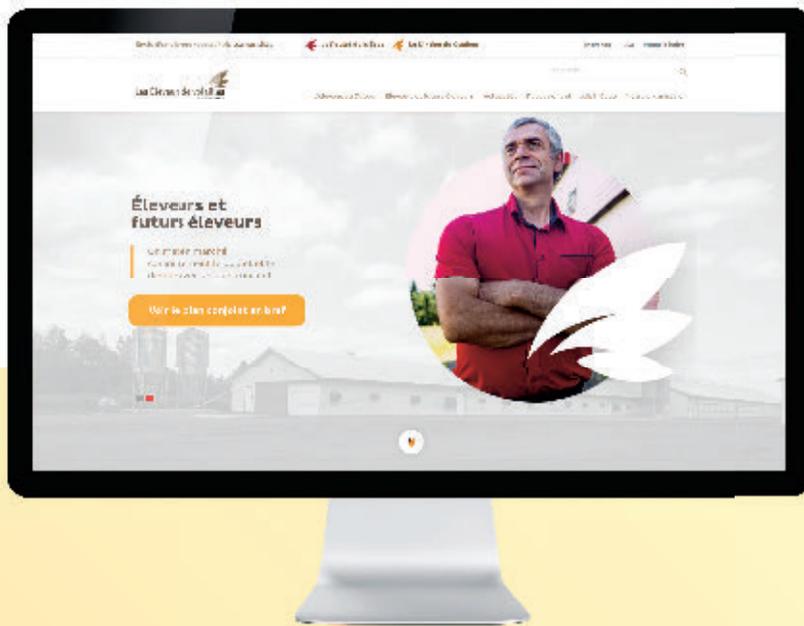
Au cours des cinq premiers mois de 2021, les importations de viande de poules de réforme ont diminué de 12 % (-4,4 Mkg) par rapport à la même période de 2020, pour totaliser 31,5 Mkg en équivalent éviscéré désossé. Ces importations sont surtout constituées de morceaux avec os (58 %) et de poitrines désossées (26 %) en provenance des États-Unis. On assiste à un changement dans la composition des importations de viande de poules de réforme puisqu'en 2020, ces pourcentages étaient de 46 % et 35 % respectivement. 🦃

Nous sommes les Éleveurs de volailles du Québec **Bienvenue dans notre nouvel environnement numérique!**

TEXTE DIRECTION DU MARKETING
ET DES COMMUNICATIONS



Un vent de changement a soufflé sur notre site web corporatif. Animés par le désir d'offrir continuellement ce qu'il y a de mieux, les Éleveurs de volailles du Québec ont amorcé à l'automne 2020 un virage numérique soutenu. Afin d'optimiser notre positionnement et de moderniser notre image numérique, nous avons entrepris, entre autres, la refonte de notre site web corporatif. Les Éleveurs sont donc fiers de vous présenter la nouvelle image du site *volaillesduquebec.qc.ca*.



Nous désirons offrir au public une **expérience optimale**, mieux adaptée à la **versatilité de la consommation** des contenus virtuels.

Accompagnés dans cette aventure par la firme PICARD, consultants jeunes et audacieux, nous désirons offrir au public une expérience optimale, mieux adaptée à la versatilité de la consommation des contenus virtuels. La nouvelle mouture du site propose ainsi une plateforme épurée, une navigation plus intuitive, des contenus axés davantage sur les besoins en information de la population en ce qui concerne l'élevage avicole au Québec. La composition artistique du site vise à mettre à l'avant-plan les éleveurs et les éleveuses passionnés qui

travaillent à nourrir les Québécois et les Québécoises, les fermes familiales qui se dressent solidement dans nos paysages et nos volailles, le poulet et le dindon, élevés au petit soin avec amour et dans le plus grand respect de leur bien-être.

Cette vitrine sur le milieu avicole se veut le reflet de notre leadership dans le secteur, le témoignage de notre intégrité et l'affirmation de nos actions innovantes pour l'avancement de notre organisation, de ses membres et du secteur. 🍃



SUR LA SCÈNE POLITIQUE



TEXTE FRANÇOIS CLOUTIER, ADMINISTRATEUR DU QUÉBEC,
DÉLÉGUÉ DU QUÉBEC AUX PPC

De nouveaux détails sur les compensations

Le 13 avril 2021, l'honorable Marie Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada (AAC), annonçait les détails de deux nouveaux programmes conçus pour stimuler l'innovation et le développement des marchés pour les 4 800 producteurs de poulets, de dindons et d'œufs du Canada. Ces programmes, qui totalisent plus de 691 millions de dollars sur 10 ans, permettent de répondre directement aux demandes des associations de producteurs et ils indemnisent pleinement et équitablement les producteurs des répercussions de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

Les fonds affectés comprendront notamment :

- 347,3 millions de dollars pour les producteurs de poulets;
- 59,6 millions de dollars pour les producteurs de dindons;
- 134 millions de dollars pour les producteurs d'œufs;
- 88,6 millions de dollars pour les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair.



Ces programmes, qui totalisent **plus de 691 millions de dollars sur 10 ans**, permettent de répondre directement aux demandes des associations de producteurs.

Dans le cadre de ce programme, chaque producteur aura droit à un montant proportionnel à son quota au 1^{er} janvier 2021 qu'il pourra utiliser dès qu'il sera prêt à investir. Si les demandes dépassent l'allocation annuelle de financement du programme, elles peuvent être approuvées pour remboursement au cours d'un exercice financier ultérieur afin d'éviter de retarder le début du projet. Les coûts des projets seront partagés entre AAC et le demandeur, AAC contribuant à hauteur maximale de 70 % des coûts du projet. Afin d'aider les jeunes agriculteurs canadiens à réussir dans leur entreprise, AAC accordera un ratio de partage des coûts pouvant atteindre 85 % pour les agriculteurs âgés de 35 ans ou moins au 1^{er} janvier 2021.

Le *Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs* (PIFVO) prendra en compte les coûts admissibles rétroactivement à la date de l'annonce des mesures à l'appui des industries sous gestion de l'offre faite dans le cadre du budget de 2019 (soit le 19 mars 2019). Le programme permettra aux demandeurs de présenter une demande pour des activités admissibles qui ont débuté à compter du 19 mars 2019 (activités rétroactives). Bien que le programme permette de telles activités rétroactives, le demandeur assume le risque de ne pas être remboursé si le projet n'est pas approuvé ou si les coûts sont jugés non admissibles. >

POUR UN ÉPANDAGE RÉUSSI,
AUX **FAITES CONFIANCE**
ÉPANDEURS LÉPINE

3 grandeurs disponibles, 16', 20' ou 24'

INFO@MACHINERIELEPINE.COM
819 336-4903



ACHETEZ VOTRE ÉQUIPEMENT DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

LEPINE
MACHINERE AGRICOLE

475, rang Saint-Joseph
Sainte-Brigitte-des-Saults, Québec J0C 1E0

139895

Aux termes du *Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs*, un producteur de poulet moyen, qui produit 448,202 kg de poulet par année, aura accès à une somme pouvant atteindre 122 411 \$; Le *Programme de développement des marchés du dindon et du poulet* fournira, sur 10 ans, 36,5 millions de dollars aux Éleveurs de dindon du Canada et 25 millions de dollars aux Producteurs de poulet du Canada. Ce financement aidera aux activités promotionnelles qui permettent de distinguer les aliments produits au Canada en mettant de l'avant leur réputation comme aliments sains de qualité supérieure produits de façon durable et conforme à des normes rigoureuses en matière de bien-être animal. Le financement sera distribué aux Organismes nationaux de l'industrie et ceux-ci soumettront une stratégie pluriannuelle à Agriculture et Agroalimentaire Canada aux fins d'approbation.

Visite d'une ferme pour les stagiaires parlementaires

Les PPC sont commanditaires du *Programme de stages parlementaires* (PSP) depuis 2018. Par le passé, les PPC pouvaient faire la connaissance des stagiaires lors de différents événements et réceptions en présentiel organisés par le PSP. Cette année, cependant, en raison de l'impossibilité d'organiser de tels événements, les PSP ont proposé aux stagiaires une visite virtuelle d'une ferme afin de les aider à en apprendre davantage sur la production de poulets au Canada.

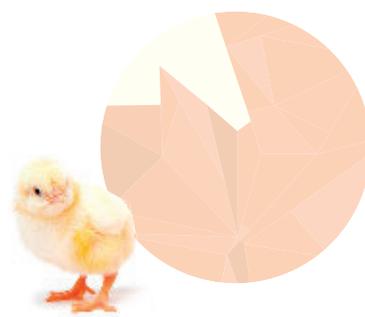
Mise à jour sur les projets de loi émanant d'un député

Plusieurs projets de loi émanant d'un député et favorables à l'agriculture canadienne, et en particulier aux producteurs de poulets canadiens, sont actuellement devant la Chambre des communes. Un projet de loi d'initiative parlementaire est une proposition de loi présentée à la Chambre des communes par un membre du Parlement qui n'est pas un ministre. Ce projet de loi suit le même processus législatif qu'un projet de loi émanant du gouvernement, toutefois le temps alloué à son examen est restreint, ce qui risque fortement d'en compromettre l'adoption.



Les PPC sont reconnaissants à tous les membres qui ont parrainé les projets de loi suivants et les remercient pour leur défense continue des intérêts des agriculteurs :

- **Le projet de loi C-205**, *Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux* (biosécurité à la ferme).
- **Le projet de loi C-206**, *Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* (combustible agricole admissible).
- **Le projet de loi C-208**, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu* (transfert d'une petite entreprise ou d'une société agricole ou de pêche familiale).
- **Le projet de loi C-216**, *Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement* (gestion de l'offre). >



Plusieurs projets de loi émanant d'un député et **favorables à l'agriculture canadienne, et en particulier aux producteurs de poulets canadiens**, sont actuellement devant la Chambre des communes.

Equipements
EMILY
Canada

GAMME SPÉCIFIQUE VOLAILLES
CONTACTEZ NOUS
819 362-0991

Godet éparpilleur de litières
MULTI'SPREAD

Balayeuse rotative

Balayeuse ramasseuse
MASTER'CLEAN

Equipements Emily Canada - 915 avenue Tardif Plessisville Qc G6L 3E8
equipementsemily@gmail.com

in YouTube f

312881

Alliance sur le carbone d'origine agricole

À la lumière des récentes annonces fédérales concernant le prix du carbone, une coalition nationale d'organisations agricoles de l'ensemble du secteur a formé l'Alliance sur le carbone d'origine agricole (Agriculture Carbon Alliance ou ACA). Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) en font partie.

L'ACA a été créée pour veiller à ce que les pratiques durables des agriculteurs canadiens soient reconnues au moyen d'un cadre politique qui permet de maintenir leur capacité concurrentielle, de préserver leurs moyens de subsistance et de mettre à profit leur rôle essentiel d'intendants de la terre.

L'ACA travaillera de manière proactive au nom de l'agriculture canadienne à défendre des politiques constructives fondées sur des données probantes en ce qui a trait à la tarification du carbone, aux compensations écologiques, au financement pour la modernisation d'installations et aux politiques environnementales associées. L'Alliance agira également comme ressource pour le gouvernement fédéral au sujet des stratégies axées sur des solutions, afin de s'assurer que le secteur demeure concurrentiel au pays comme à l'étranger.

Analyse comparative de la durabilité agroalimentaire au Canada

Les PPC se sont joints à une coalition regroupant divers partenaires des secteurs privé et public en vue d'établir un indice de référence national en matière de durabilité pour le secteur agroalimentaire du Canada. La nouvelle a d'abord été annoncée dans le numéro de décembre du bulletin d'information *Producteurs de poulet*, et voici une mise à jour.

Cette initiative comporte trois phases. La première était principalement axée sur l'examen des raisons pour lesquelles il faut procéder à une meilleure analyse comparative, sur la façon dont elle pourrait être articulée et sur la valeur qu'elle confère à la société, à la compétitivité du secteur et à l'élaboration des politiques. La première phase a permis de constater que les indicateurs de durabilité utilisés pour l'établissement de l'indice pourraient être développés en fonction de quatre thèmes : progrès environnementaux, santé et sécurité, bien-être et viabilité économique.

Ces quatre thèmes sont bien harmonisés avec les valeurs clés des PPC en matière de durabilité :

- Protéger la santé et le bien-être des poulets
- Produire du poulet salubre pour les Canadiens
- Préserver la santé de la terre et de nos fermes
- Générer de la valeur pour le Canada et fournir des produits abordables aux Canadiens grâce à la gestion de l'offre

La coalition est maintenant dans la phase 2a et se consacre à poursuivre sur sa lancée, à trouver le bon modèle opérationnel et à renforcer sa visibilité à l'échelle mondiale. La phase finale de l'initiative (la phase 3) comprendra un examen complet de l'indice de référence avant son lancement prévu en 2023. Pour obtenir plus de renseignements sur cette initiative, consultez le communiqué de presse et le rapport complet de la phase 1.

Actualisation en cours du Programme de salubrité des aliments à la ferme « Élevé par un producteur canadien »

Le Programme de salubrité des aliments à la ferme (PSAF) « Élevé par un producteur canadien » des PPC est axé sur la santé, la propreté et la sécurité des animaux à chaque étape du cycle de production et applique des mesures de biosécurité rigoureuses pour protéger la santé des animaux et prévenir les infections du poulailler provenant de sources extérieures. Les exigences du programme portent sur les mesures de biosécurité, la prévention des maladies, la gestion des aliments et de l'eau, et la tenue de registres.

Afin de maintenir la reconnaissance du Programme de salubrité des aliments à la ferme par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), ce dernier est examiné au minimum tous les 36 mois. Le manuel actuel des PPC a été approuvé en 2013, et le dernier examen complet a été réalisé en novembre 2016. Une mise à jour du manuel a été effectuée en 2017 pour tenir compte de l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II. La révision de 2020 comprenait l'évaluation de la littérature scientifique actuelle et la collecte des commentaires des intervenants sur les changements potentiels à apporter afin d'améliorer les conditions à la ferme. Les directeurs des PPC ont approuvé les changements proposés à la suite de l'examen du Comité de production des PPC et des consultations avec les conseils provinciaux. À l'heure actuelle, l'ACIA examine les changements proposés, et les PPC prévoient publier le nouveau manuel en 2021.

Suivez-nous de près pour être au courant des modifications proposées au manuel à venir! 🐔



Programme CFM+ Créez les conditions PARFAITES pour vos oiseaux.

Renseignez-vous auprès de votre distributeur **GENIUS**, ou écrivez-nous à info@monitrol.com

**VOUS ALLEZ SOURIRE
GRAND COMME ÇA...**



450-641-4810



www.monitrol.com

209701



LE POULET FAIT JASER

TEXTE DIRECTION DU MARKETING
ET DES COMMUNICATIONS

Le Poulet du Québec fait sa marque en début 2021, identification de stratégies clés, refonte du site web, travail sur le positionnement. La deuxième portion de l'année donnera le ton pour l'avenir.

Le numérique de l'avant

Le [site web](#) a très bien performé pour les quatre premiers mois de l'année avec une hausse de 25 % des utilisateurs. Quoique le taux de rebond soit demeuré élevé, le nombre de sessions est en hausse.

Fait intéressant à noter, le site web subit de façon assurée une croissance de visites les dimanches de presque 100 % par rapport aux autres jours de la semaine. Nous allons tester l'envoi de nos infolettres et de nos affichages Facebook ce jour de la semaine pour miser sur ce moment clé alors que les familles préparent leur menu hebdomadaire. Autre aspect intéressant, 25 % des utilisateurs qui consultent le site ont entre 25 et 34 ans.



59 % de nos utilisateurs visitent le site à l'aide d'une application mobile. D'ailleurs, l'équipe du marketing travaille présentement très fort à mieux desservir les utilisateurs de cellulaires et autres applications mobiles en adaptant le site web le Poulet du Québec. L'interface optimisée assurera une expérience de navigation plus agréable à ces consommateurs résultant en un taux de rebond plus faible. Cette initiative qui a débuté en juin sera complétée à l'automne. Nous sommes secondés par l'équipe de Picard, la même équipe qui a participé à la refonte du site corporatif des Éleveurs de volailles du Québec, pour la réalisation de ce projet. Nos infolettres ont bien résonné auprès de nos consommateurs avec un taux de clic moyen de 15 %. Le poulet rôti a connu un succès sans précédent aussi bien dans l'infolettre que sur [Facebook](#).

Web Janvier à avril 2021 :

- Utilisateurs : **502 814 (+25%)**
- Pages vues : **1 045 599**
(+15% versus 2020)
- Infolettres : **6**
- Billets de blogue : **11**

Facebook :

- Fans Facebook : **97 478**
- Personnes rejointes : **404 991**
- Engagement : **10 474**

IGA



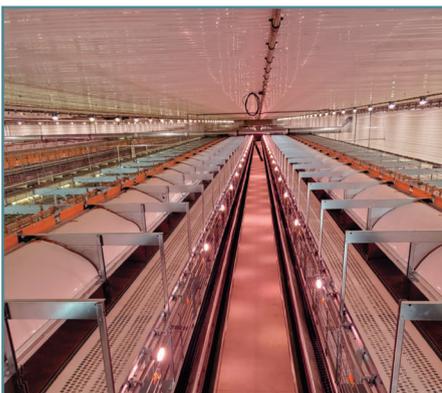
Entrevue avec Stéphane Bergeron, directeur Québec, catégorie de la viande, charcuterie et poisson chez Sobeys

IGA mise depuis longtemps sur le poulet du Québec et a toujours su le mettre de l'avant. Mais, cette fois-ci, la chaîne a vu grand, très grand en proposant à ses clients le poulet de chez nous en format Prix Club. Stéphane Bergeron, directeur Québec, catégorie de la viande, charcuterie et poisson chez Sobeys en avait long à dire sur la qualité de nos volailles. Bien avant la pandémie, l'achat des produits locaux est devenu un des piliers de la stratégie d'affaires de Sobeys et comme les marchands sous la bannière IGA sont propriétaires, ils sont tous impliqués dans leurs communautés. L'importance de l'achat local fait donc partie de l'ADN de l'entreprise. >



Pourquoi s'approvisionner en poulet local ? « Dans l'équation d'un produit, on associe souvent la question du prix, mais c'est d'abord une question de valeur, explique Stéphane Bergeron. Si on a un vrai poulet de qualité, d'une belle grosseur, qui n'a pas été engraisé ou qui n'a pas des problèmes, l'écart de prix va se justifier très facilement. » Le consommateur habitué à de hauts standards de qualité ne lésinera pas à payer quelques dollars de plus, évalue Sobeys, et ce pari l'entreprise compte bien le prendre avec le poulet.

Pour le format Prix Club, produit qui s'adresse aux familles, Sobeys applique le même principe de valeur. « Oui, il y a un prix agressif, mais c'est un poulet du Québec refroidi à l'air, et honnêtement, c'est d'une qualité impeccable. C'est un des rares produits, à l'exception des marques nationales, pour lequel on a été capable de sécuriser de l'approvisionnement 100 % au Québec. »



Entrepreneur général et spécialisé

- » **Installation** de cages aménagées ou volières telles que : Big Dutchman, Vencomatic, Jensen, Fienhage, Valli etch, etc.
- » **Services de maintenance** à l'intérieur de 36 heures suivant l'appel.
- » **Installation** de cyclone, vis à moulée, balance à silo, trappes à air plafonnier ou mural, réparation courroie à fumier et courroie à œufs, soudure à ultra son et possibilité de projet clé en main.
- » **Taux horaire** compétitif.
- » **Aussi service de maintenance ou rénovation** de tout genre en mécanique de bâtiments selon vos besoin et vos projets.



Pour toute information appelez au **819 818-7618** et demandez **Dany St-Onge**

213958

Si Sobeys s'approvisionne majoritairement en poulet québécois depuis des années, elle ne peut le faire exclusivement. La raison est bien simple, l'entreprise est trop grosse. Le fait que certains transformateurs gardent les produits pour eux vient aussi peser dans la balance. « Avec les produits Prix Club (la poitrine, le haut de cuisse désossé et le pilon) qui sont emballés chez le fournisseur, on est capable de garantir que c'est bel et bien du poulet du Québec puisque c'est toujours le même fournisseur qui nous approvisionne. On veut offrir une valeur supplémentaire au consommateur avec un grand format, un prix économique et en plus du poulet de chez nous. Cette formule nous a permis de travailler l'angle local et c'est un premier pas qui nous permettra de grandir par la suite. On veut travailler en collaboration avec les différents joueurs de la filière pour sécuriser le maximum d'approvisionnement local. Est-ce qu'un jour on sera capable de se rendre là? On le souhaite. »

Il est encore trop tôt pour savoir si la mention Québec a influencé les habitudes d'achat des consommateurs, mais Stéphane Bergeron est fier de dire qu'à ce jour, l'écho en magasin et les résultats sont très positifs. « Je souhaite que mes enfants puissent profiter des mêmes produits que nous avons dans 20 ans, 30 ans, souligne Stéphane Bergeron. Pour cela, il faut avoir une vision à moyen et à long terme et travailler avec des gens d'ici. » Les EVQ saluent des initiatives comme celle de Sobeys qui aident à faire connaître et apprécier la volaille de nos producteurs locaux. Chapeau! 🎩



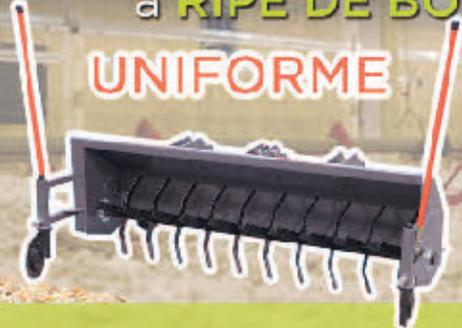
1-888-299-1748
www.indgravel.com

St-Cléophas-de-Brandon
T 450.889.2794
info@indgravel.com



DÉMÊLEUR et ÉPANDEUR à RIPE DE BOIS pour ferme de volailles

UNIFORME RAPIDE EFFICACE



- Faire plus en moins de temps
- Plus précis et demande moins de ripe
- Épandage constant par entraînement mécanique / PTO
- Attache rapide pour Kubota modèle GF1800 (incluse)

En découvrir plus ici : Indgravel.com



212875



MONITORAGE DES ANTIBIOTIQUES OBJECTIF AUTOMNE 2022

TEXTE NATHALIE ROBIN

La mise en place d'un système de monitoring des antibiotiques utilisés en médecine animale dans le but de préserver leur efficacité et de limiter le transfert de résistance entre l'animal et l'homme est un objectif bien réel pour le gouvernement québécois. Dans 18 mois à l'automne 2022, si tout se passe bien, le système de monitoring des antibiotiques multiespèces s'amorcera dans le but de produire un rapport public annuel, accessible à tous, qui contiendra la représentation graphique par famille et par espèce de l'usage des antibiotiques importants en santé humaine chez les animaux.



Le ministère MAPAQ cherche ainsi à remédier au manque d'information quant à l'utilisation des antibiotiques dans les élevages tout en dressant un portrait de la situation. Pour assurer une bonne interprétation des résultats, ces données seront accompagnées d'une mise en contexte, de l'atteinte des objectifs et des défis par espèce. Plusieurs pays avaient déjà procédé à la mise en place de tels systèmes. Les Pays-Bas, par exemple, publient chaque année depuis 2002 le rapport *Monitoring of Antimicrobial Resistance and Antibiotic Usage in Animals in the Netherlands* (MARAN) sur l'utilisation des antibiotiques vétérinaires. Le Royaume-Uni fait de même depuis 2013 avec le *Veterinary Antimicrobial Resistance and Sales Surveillance* (VARSS).

L'approche choisie par Québec

Le rapport annuel public sera divisé en deux sections. Toutefois, des rapports individuels privés seront réservés aux éleveurs et aux vétérinaires à des fins de comparaison et des rapports sectoriels permettront d'observer les enjeux d'utilisation des antibiotiques par secteur.

- La première section publique, basée sur les **données de ventes globales des compagnies pharmaceutiques et/ou des distributeurs**, servira à décrire l'utilisation des antibiotiques pour les animaux de production et les animaux de compagnie et de loisir. Ces données seront présentées selon les espèces pour lesquelles les produits sont homologués (animaux de production; animaux de compagnie et chevaux) en mg/kg de biomasse. Les secteurs devront fournir le nombre d'animaux reproducteurs, vivants et abattus ou produits par année ainsi que les imports et exports d'animaux vivants pour calculer la biomasse de l'indicateur.
- La deuxième section basée sur les **données de ventes recueillies dans les élevages** (vente des meuneries et vétérinaires) ou des cliniques d'animaux de compagnie permettra de décrire les tendances temporelles d'utilisation des antibiotiques par espèce animale et catégorie d'âge. Pour le secteur du poulet, entre autres, les données seront présentées en pourcentage de réduction (avec un intervalle de confiance) par rapport à une année de référence qui reste encore à déterminer (2016 ou 2017), soit après le retrait des antibiotiques de catégorie I. Ce type de présentation permet de tenir compte des efforts faits par les secteurs pour améliorer l'usage des antibiotiques et limite les comparaisons entre espèces.

Dans ce rapport public, un espace sera réservé aux représentants des associations des différents secteurs afin de mettre en contexte les résultats présentés dans le rapport et pour présenter les différentes initiatives volontairement mises en place, telle notre *Stratégie nationale de réduction des antibiotiques*. ►

Collaboration de la filière avicole

Le 18 décembre 2019, le Centre d'expertise en santé et bien-être animal (CESA), mandaté par le MAPAQ, a tenu une première rencontre avec les membres de la filière volaille afin de poursuivre la consultation sur le rôle des différents acteurs et le fonctionnement d'un processus de monitoring des antibiotiques (atb) pour assurer la gestion des données, la mise en œuvre et la maintenance du système. Plusieurs rencontres sectorielles ont suivi afin de peaufiner le développement de ce système.

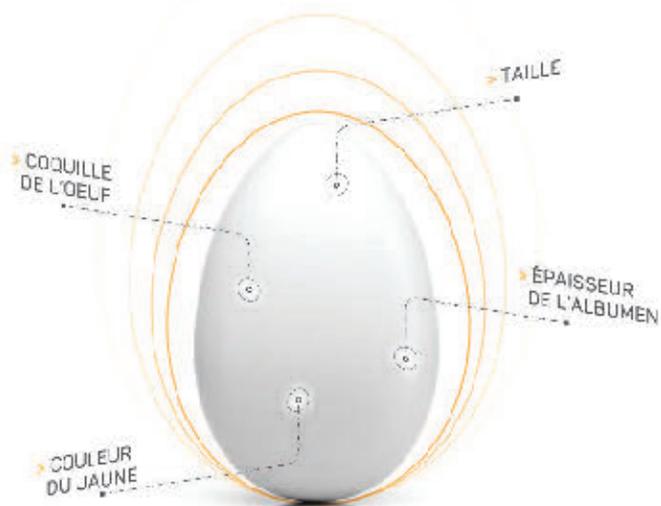


Les recommandations suite aux rencontres

C'est le 31 mars dernier que le CESA a remis un rapport au MAPAQ avec trois recommandations phares pour faciliter le développement du système de monitoring des antibiotiques.

- La première recommandation propose une structure de gouvernance du programme, à laquelle participeront activement les EVQ.

Simplement Parfait!



Wisium a développé une approche globale de gestion des œufs visant à améliorer les performances de production.

Le concept Qualité d'œuf est un programme de gestion des œufs, dont l'objectif est d'obtenir un œuf de haute qualité, garantissant le meilleur retour sur investissement. Il répond aux principaux enjeux de la production d'œufs : qualité de la coquille, taille, couleur du jaune et qualité de l'albumen.

Choisissez Wisium pour rendre votre production d'œufs tout simplement parfaite!

CONCEPT QUALITÉ D'OEUF

[Approche globale de la gestion de l'œuf]

wisium

ADM Nutrition Animale

842 Juliana Dr, Woodstock, Ontario N4V 1B9, 1-800-567-7692

3455 Boulevard Choquette, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7Z6, 1-888-236-2474

ca.contact@wisium.com - www.ca.wisium.com

ADM



• La seconde, privilégie une co-construction d'une entente de principes ou *Déclaration de Saint-Hyacinthe pour une gouvernance responsable des données en santé animale*® (DSH) avant la mise en place de la phase de démarrage du système de monitoring à l'automne 2022. Ceci afin de préparer le développement de la plateforme de données depuis les aspects techniques et sécuritaires jusqu'à une campagne de sensibilisation pour amorcer les processus de consentement, de la collecte des données et susciter largement la participation avec des secteurs clés. Mais aussi pour déterminer clairement des « règles du jeu » en matière de données et pour accélérer l'ensemble du processus de développement. Cet engagement rendu public et médiatisé offrirait à l'industrie l'opportunité d'émettre une

position forte, d'une voix unanime, en termes de responsabilité à l'égard de l'amélioration des pratiques d'utilisation d'antibiotiques.

• La troisième recommandation met de l'avant la création d'un observatoire pour appuyer une vision intégrée de la gouvernance des données du programme de lutte à l'antibiorésistance et pour développer une vision d'avenir des pratiques d'utilisation des antibiotiques en santé animale en intégrant le concept « Une seule santé ». Ce concept intègre dans un tout la santé humaine et la santé animale.

Rappelons que l'objectif ultime de ce système de monitoring est sociétal et s'inscrit dans la recherche globale afin de préserver l'efficacité des antibiotiques chez les humains et les animaux et ainsi limiter l'antibiorésistance. 🐦



Le programme

Une eau de bonne qualité commence par un bon programme d'hygiène des lignes d'eau

WATER-SMART



Abaisse efficacement le pH de l'eau



Améliore le goût de l'eau



Contrôle la prolifération des bactéries



Améliore la disponibilité de l'eau propre

Pour plus d'information :



Contactez votre spécialiste :

Dominic Frappier

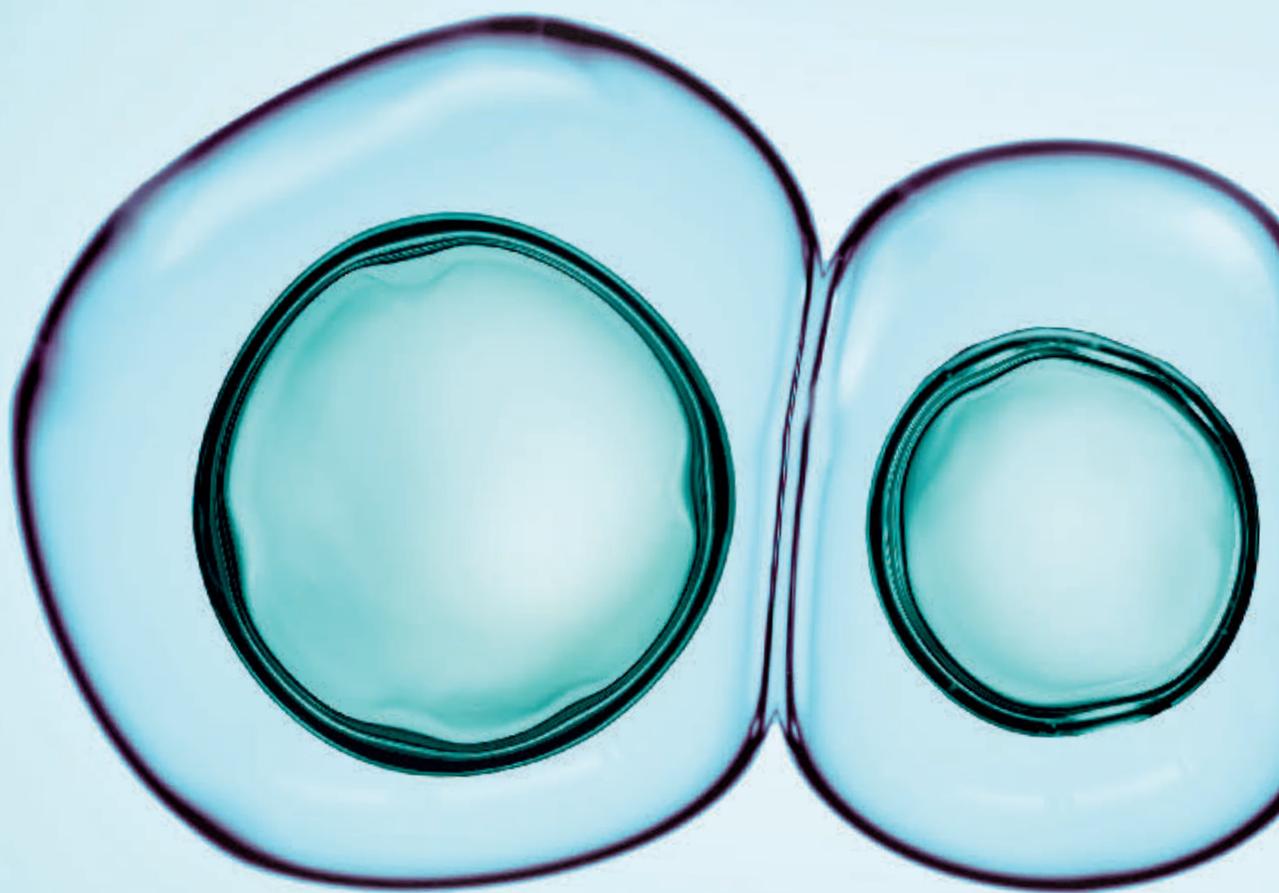
Spécialiste technique et vente produits liquides - Global

dfrappier@jefo.ca | 450-278-0661

21-3098

TROIS SOLUTIONS PROMETTEUSES EN REMPLACEMENT DES ANTIBIOTIQUES

TEXTE NICOLAS DESLAURIERS, MCB. A., M. SC., CANDIDAT AU DOCTORAT ET LAURA GUERRERO, B. SC., CANDIDATE À LA MAÎTRISE.



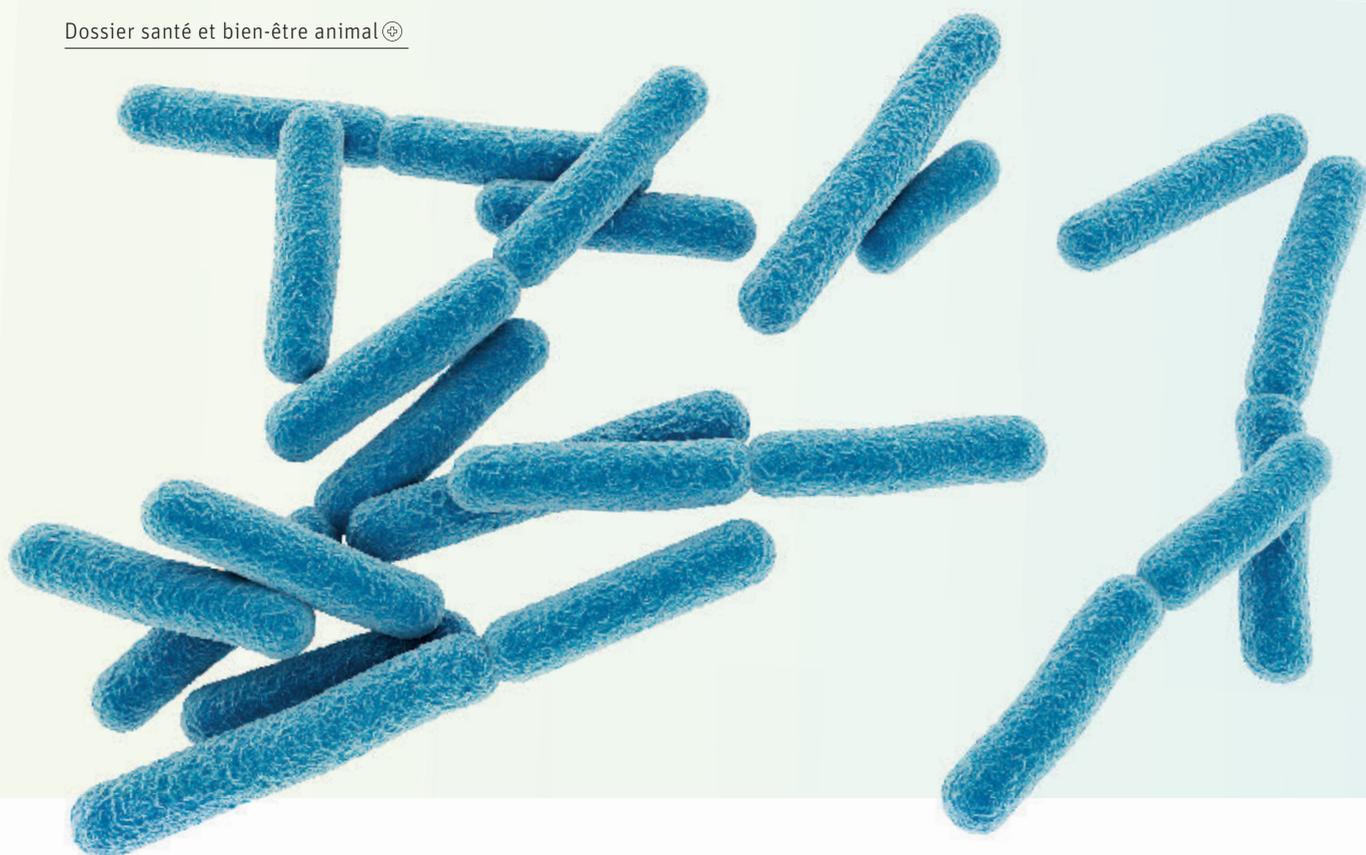
Afin de diminuer l'antibiorésistance, la réduction de l'utilisation d'antibiotiques en employant d'autres solutions pour prévenir le développement de maladies infectieuses chez les animaux d'élevage, est essentielle. Mais, quelles sont quelques-unes des avancées qui suscitent l'intérêt des spécialistes et qui seront bientôt utilisées dans un élevage comme le vôtre ?

On observe le phénomène de résistance aux antibiotiques, ou antibiorésistance, lorsqu'un microorganisme exposé à un ou plusieurs antibiotiques acquiert des gènes qui assurent sa survie lors d'un traitement d'antibiotiques. Bien que la surconsommation et l'utilisation inadéquate d'antibiotiques amplifient l'apparition de bactéries résistantes, l'antibiorésistance peut aussi survenir de façon naturelle. Ces bactéries résistantes représentent un danger tant pour les animaux malades ne répondant plus aux traitements d'antibiotiques que pour les humains.



Vaccinologie inverse : une stratégie rapide, peu coûteuse et efficace

Les récentes avancées scientifiques du séquençage de l'information génétique et des outils bio-informatiques ont donné naissance à une nouvelle approche appelée « vaccinologie inverse ». On emploie le terme vaccinologie inverse, car on utilise directement l'information génétique (ADN) d'un microorganisme pathogène afin de prédire tous ses antigènes (protéines) de surface selon de multiples critères de sélection. Quant à elle, la vaccinologie traditionnelle est basée sur la culture du microorganisme, la désactivation complète ou l'affaiblissement du microorganisme ou d'une particule de celui-ci avant son administration au patient. Ensuite, le pouvoir immunogène, qui crée une réaction immunitaire chez l'hôte, est évalué et la composante microbienne responsable identifiée. Ce procédé beaucoup plus long, plus dispendieux, dépend de la culture de la bactérie et n'identifie pas tous les antigènes présents. Donc, selon le schéma du développement d'un vaccin, la vaccinologie inverse prend le chemin contraire de la vaccinologie traditionnelle. Cette nouvelle stratégie dépend de l'exploration du génome (ensemble des gènes) d'un agent infectieux afin d'identifier tous les antigènes présents à sa surface. **En comparant le génome d'une souche (individu) infectieuse avec celui d'une souche non infectieuse du même agent, il est possible de mettre au point un vaccin efficace prévenant une maladie sans affecter les microorganismes bénéfiques d'un hôte. >**



Cette stratégie de prévention est attrayante, car elle est moins dispendieuse et permet d'identifier davantage de cibles de vaccination comparativement à la vaccinologie traditionnelle. Grâce à la vaccinologie inverse, il sera possible de développer de futurs vaccins et d'assurer la prévention des maladies chez les animaux d'élevage tout en participant à la réduction de l'antibiorésistance.

Les bactériocines : un prébiotique prometteur

Outre la vaccinologie inverse, il existe diverses options intéressantes au remplacement de l'utilisation d'antibiotiques en élevage pour prévenir les maladies. Parmi celles-ci, on retrouve l'utilisation de molécules appelées « bactériocines » administrées sous forme de prébiotiques. L'origine du terme « prébiotique » remonte à plus de 20 ans et on le décrit comme toute substance nutritive permettant de stimuler le microbiote intestinal sain, soit en veillant au bon équilibre entre les différents microorganismes de l'intestin.

Le terme « bactériocine » quant à lui est apparu en 1925 et n'a jamais cessé d'intriguer la communauté scientifique. Les bactériocines sont définies comme des peptides (protéines) ayant une activité antimicrobienne contre une multitude d'espèces bactériennes, virales et même fongiques.

Il est possible de penser que ces protéines font simplement partie d'une différente classe d'antibiotiques. Or, les bactériocines sont synthétisées différemment des antibiotiques et leur spectre d'action est majoritairement à spectre étroit (espèces bactériennes génétiquement proches) contrairement aux antibiotiques dont le spectre d'action est plus étendu (espèces bactériennes plus ou moins génétiquement proches). De plus, les bactériocines sont produites par les microorganismes durant leur phase de croissance primaire alors que les antibiotiques d'origine microbienne sont plutôt produits en phase de décroissance et sont appelés métabolites secondaires. Il est possible de distinguer les deux types de molécules par leur mode d'action. En effet, les antibiotiques possèdent divers modes d'action (pores membranaires, inhibition de la synthèse protéique et autres), alors que les bactériocines agissent majoritairement en créant des pores dans la membrane des bactéries. De cette façon, le contenu interne des cellules ciblées s'échappe par les pores, ce qui cause éventuellement leur mort cellulaire. Dans un environnement compétitif comme l'intestin d'un hôte, la production de ces molécules antimicrobiennes représente un avantage essentiel pour un microorganisme qui tente d'éliminer ses compétiteurs pour s'assurer l'accès aux nutriments.

L'utilisation de cette stratégie microbienne est plus qu'intéressante pour les chercheurs désirant développer un produit efficace prévenant diverses maladies observées chez les animaux d'élevage tout en contribuant à la réduction de l'antibiorésistance. Ainsi, **en identifiant et caractérisant davantage de bactériocines, il serait possible de mettre au point un prébiotique efficace permettant d'inhiber la croissance de microorganismes pathogènes** et de prévenir les maladies chez les animaux d'élevage au même moment.

Il est important de ne pas confondre les termes prébiotique et probiotique. Un probiotique contient un ou plusieurs microorganismes vivants considérés bénéfiques pour le microbiote intestinal. Puisque les microorganismes qui produisent les bactériocines possèdent un gène leur conférant une protection contre cette même bactériocine et qu'ils ont la capacité d'échanger de l'information génétique à d'autres individus, le développement d'un produit sous forme de probiotique semble être inadéquat et même dangereux (à cause du risque de transférer le gène d'immunité à un microorganisme pathogène). Cependant, parce qu'ils sont des produits naturels et stables sous diverses conditions, les bactériocines représentent un outil attrayant.

L'approfondissement de nos connaissances sur ces peptides antimicrobiens et des techniques qui permettent l'administration sécuritaire aux animaux d'élevage est prometteur pour l'industrie de la production animale. >

Un probiotique contient un ou plusieurs microorganismes vivants considérés **bénéfiques** pour le microbiote intestinal.



DRUMCO
ÉNERGIE

DISTRIBUTEUR DES GÉNÉRATRICES

KOHLER
IN POWER. SINCE 1920.

Déjà la 3^e génération dévouée à la **VENTE**,
au **SERVICE** et à la **LOCATION**
des génératrices **KOHLER**

SERVICE 24/7

UN SEUL NUMÉRO
PARTOUT AU QUÉBEC

819 850-0093

WWW.DRUMCOENERGIE.CA

212221

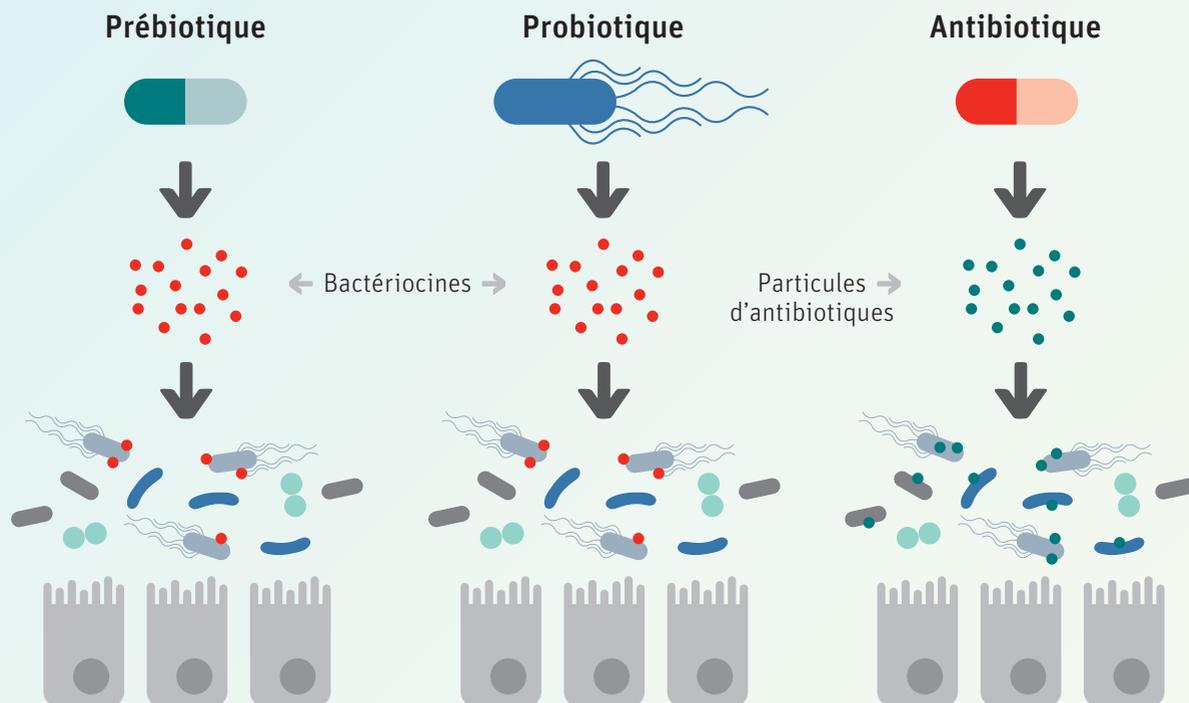


Figure 2. Représentation schématisée des différences entre un prébiotique, un probiotique et un antibiotique. Un prébiotique ne contient que la molécule ayant des effets positifs sur le microbiote intestinal (bactériocine dans ce cas-ci). Un probiotique contient le ou les microorganismes producteurs de la molécule d'intérêt. Un antibiotique contient une molécule inhibant la croissance de microorganismes du microbiote intestinal. Dans le cas des bactériocines, on observe qu'elles sont spécifiques à l'espèce du microbiote intestinal la plus similaire à l'espèce productrice. Pour l'antibiotique, on observe que son activité est plus étendue et affecte aussi les microorganismes adjacents.

Polyacide™

abaisse le pH de l'eau



La combinaison bénéfique d'acides organiques de Polyacide réduit les dépôts calcaires et la formation de biofilm dans les conduites d'eau, améliore l'action des agents de nettoyage, et contribue à la santé du système digestif des oiseaux.

info@agrobiococontrôle.ca | 450 253-2476



Agro-Bio Contrôle inc.

200795

Vésicules membranaires extracellulaires : la nouvelle révolution dans le monde des vaccins?

Avec la situation actuelle d'antibiorésistance observée dans l'industrie de production animale, il est nécessaire d'explorer de nouvelles solutions. C'est dans ce contexte que le concept de la vaccination et la stimulation du système immunitaire de l'oiseau prennent toute leur importance. De nouvelles avancées en bactériologie ont démontré l'existence de structures qui joueraient un rôle important dans la croissance cellulaire, les vésicules membranaires extracellulaires (VMEs).

Alors qu'on étudie les vésicules depuis longtemps, les mécanismes de biosynthèse, leur composition et leur fonction ont été élucidés que récemment. Les VMEs sont connues pour être des nanoparticules produites par le métabolisme de la plupart des microorganismes, tels que les parasites et les bactéries. Généralement, les vésicules sont des structures rondes, de tailles variables, et sont libérées par le bourgeonnement des microorganismes en croissance. Les conditions de production de ces vésicules peuvent être diverses, soit optimales ou physiologiquement stressantes.

Grâce aux études récentes, il a été découvert que les VEMs représentent un nouveau mécanisme de sécrétion permettant la libération d'une multitude de molécules responsables de différentes fonctions chez les microorganismes, tels que la compétition entre bactéries, la survie, l'évasion et la modulation de la réponse immunitaire chez l'hôte. **Il est considéré que dans les molécules d'importance on trouve des protéines et du matériel génétique (ADN) qui permettent l'activation et l'augmentation de la réponse immunitaire chez l'hôte. Cette dernière observation encourage fortement les chercheurs à utiliser les VEMs pour la mise au point de nouveaux vaccins.** Contrairement à certains vaccins traditionnels, l'utilisation des VMEs garantit la sécurité de



l'hôte, puisque ses composés ne sont que des particules du microorganisme et non pas le microorganisme lui-même, vivant ou atténué. De plus, les VMEs peuvent être génétiquement modifiées afin de générer une réponse immunitaire spécifique chez l'hôte. Idéalement, cette alternative offre une approche positive, car on peut réduire la présence d'agents pathogènes dans les zones de production animale. Ce nouveau concept représente une approche innovante et moins coûteuse que le développement de vaccins traditionnels. En considérant leurs avantages multiples, les vésicules membranaires extracellulaires semblent être une stratégie de prévention prometteuse pour l'industrie de production animale afin de prévenir les maladies tout en assurant la performance des animaux d'élevage.

La diminution de la résistance microbienne aux antibiotiques débute par la réduction de leur utilisation chez les animaux d'élevages. Par chance, diverses alternatives innovantes actuellement étudiées sont prometteuses. Le développement de ces dernières fait partie des missions principales de la Chaire en recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal dont la médecin vétérinaire et professeure Martine Boulianne en est titulaire. Bien qu'il soit encore trop tôt pour pouvoir recourir à ces alternatives, celles-ci seront testées sous peu en laboratoire dans l'espoir de proposer une solution à un problème de taille : l'antibiorésistance.



» La vaccinologie inverse permet l'identification de tous les antigènes de surface présents chez un microorganisme grâce à l'étude de son ADN et d'ainsi développer un vaccin rapidement.

» Les bactériocines des microorganismes inhibent la croissance d'autres microorganismes similaires et sont intéressantes pour la mise au point d'un prébiotique.

» L'étude des vésicules membranaires extracellulaires et de leur contenu représente une nouvelle stratégie de modulation immunitaire et pourrait mener au développement d'un vaccin. 🦋

MODULATION DE LA SANTÉ DIGESTIVE DES POULETS ALIMENTÉS SANS ANTIBIOTIQUES

TEXTE MARIE-PIERRE LÉTOURNEAU MONTMINY, PROFESSEURE, UNIVERSITÉ LAVAL
LAETITIA CLOUTIER, M.SC., AGR., RESPONSABLE TRANSFERT DE LA CHAIRE, CDPQ,
AMAL ROUISSI, PH. D.
MARTINE BOULIANNE, PROFESSEURE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production annuelle de viande devrait doubler d'ici 2050 et les viandes blanches et les œufs demeurent les plus recherchés. L'élevage est l'un des secteurs de la production agricole mondiale qui connaît la croissance la plus rapide. Cependant, les demandes de la société pour des systèmes de production animale durables ont accru les défis de l'industrie, y compris la surveillance du bien-être des animaux et la recherche de moyens durables pour réduire l'utilisation des antibiotiques.

Vers des protéines animales plus durables

La limitation de l'utilisation de ces antibiotiques a notamment engendré une recrudescence de l'entérite nécrotique et une diminution des performances. La gestion de l'écosystème intestinal pour améliorer la santé digestive constitue actuellement un défi pour la production de volailles, et ce, mondialement. Ainsi, de nombreuses alternatives disponibles et offertes aux éleveurs sont étudiées. Le mode d'action de ces produits et leurs impacts sur la croissance et la santé des oiseaux sont mal connus et les effets demeurent variables.

La Chaire de recherche en partenariat sur des stratégies alternatives d'alimentation des porcs et des volailles; approche systémique pour le développement durable (monogastriques.fsa.ulaval.ca) dont l'objectif chez la volaille est de développer des stratégies alimentaires permettant d'améliorer la santé digestive dans un contexte de retrait des antibiotiques est au cœur de ses problématiques. Suivant cet objectif, le doctorat d'Amal Rouissi dirigé par Marie-Pierre Létourneau Montminy et codirigé par Martine Boulianne a été réalisé.

Compte tenu du vaste sujet et du manque de connaissance, une approche globale alliant méta-analyse, revue de littérature et essais sur animaux a été utilisée, dont voici les trois objectifs :

1. Identifier les alternatives les plus étudiées et prometteuses de façon objective par une approche de méta-analyse.
2. Développer des indicateurs de santé digestive pour évaluer l'impact des stratégies testées, ce qui demeure manquant dans la littérature.
3. Évaluer les effets des alternatives identifiées sur les performances de croissance et de santé digestive des poulets dans deux essais en conditions expérimentales.

La méta-analyse, un outil pour trouver des alternatives aux antibiotiques facteurs de croissance

Compte tenu du grand nombre de publications sur les alternatives aux agents antimicrobiens comme facteurs de croissance (AFC) et de leurs résultats contrastés chez les poulets de chair, la méta-analyse a été choisie comme méthode statistique.

QU'EST-CE QU'UNE MÉTA-ANALYSE?

La méta-analyse est une méthode permettant de résumer et quantifier les connaissances acquises dans le cadre d'essais publiés sur un sujet donné. Cet outil est également utile pour identifier les facteurs de modulation et les éléments clés, dans le cas présent pour développer une stratégie de remplacement des AFC efficace.

La recherche bibliographique a permis d'identifier quatre classes d'AFC qui ont été très étudiées, soit les probiotiques, les prébiotiques, les acides organiques et les huiles essentielles et extraits de plantes. Des alternatives étaient majoritaires au sein de chacune des bases de données, soient le *Bacillus subtilis*, le mannanoligosaccharide (MOS), l'acide butyrique et l'huile essentielle à base d'origan. Les résultats obtenus montrent que lorsque les AFC étaient comparées à un traitement témoin sans antibiotique on pouvait voir des augmentations du gain de poids de l'ordre de 7 à 9 % sans effet sur la consommation conduisant ainsi à une diminution de l'indice de conversion de 2 à 8. ▶

Alternatives aux facteurs de croissance (AFC)

	Bacillus subtilis	MOS	Acide butyrique	Huile essentielle à base d'origan
Prise alimentaire	Aucun effet			
	Effet linéaire	Effet linéaire et quadratique avec la dose		
Gain de poids	+9%	+8%	+7%	+7%
Indice de conversion	-3%	-8%	-2%	-7%

D'autres facteurs tels le niveau d'énergie de l'aliment ont été mis de l'avant montrant qu'un apport en dessous des besoins permettait une réponse accrue de ces AFC. Ainsi, les modes d'action semblent être davantage liés à une meilleure efficacité d'utilisation des nutriments qui se voit notamment lors de période de stress (ex. : réponse immunitaire, stress environnemental, stress de chaleur) induisant des besoins d'entretien plus importants pour l'animal.

De la théorie à la pratique, hypothèses de la méta-analyse testées en condition terrain

À la suite de ce travail de méta-analyse, deux essais ont été réalisés en conditions expérimentales au Centre de Recherche en Sciences Animales de Deschambault (CRSAD) chez des poulets élevés en parquets.

En parallèle des essais, divers indicateurs ont été identifiés dans la littérature, mis au point en laboratoire et testés dans les deux essais, tels que des mesures de physiologie et d'histologie intestinale, des marqueurs sanguins de l'immunité et de la santé, les acides gras volatils dans les caeca et le microbiote caecal, répondant ainsi au 2^e objectif du projet.

Un premier essai a été réalisé en conditions dites commerciales avec des aliments formulés au niveau des besoins des poulets. Ce dernier comportait un traitement contrôle avec antibiotique, un traitement contrôle sans antibiotique et 4 traitements contenant des extraits de plantes disponibles pour l'alimentation des poulets au Québec. Les résultats ont montré de meilleures performances chez les poulets consommant l'aliment avec antibiotiques confirmant la présence d'un certain stress chez les oiseaux. En comparaison aux animaux recevant le traitement contrôle sans antibiotiques, les extraits de plantes ont amélioré la consommation alimentaire de l'ordre de 4 à 6 % et le gain de poids de 1 à 5 % sans avoir d'effet sur l'IC. Les résultats ont également mis en évidence la capacité de certains de ces additifs à réduire l'humidité des litières, une avancée qui s'annonce prometteuse.





Un cinquième traitement a également été appliqué, soit un aliment contenant de l'avoine nue, cet ingrédient contenant des prébiotiques naturels.

Un second essai s'est inspiré de la méta-analyse où des stratégies d'apports nutritionnels en énergie et protéine sub-limitantes étaient utilisées pour mettre davantage au défi les oiseaux. Dans ce dernier, le traitement contrôle était sans antibiotique et des traitements comportant soit de l'acide butyrique, du MOS ou un probiotique (*Bacillus subtilis*) ont été comparés. Un cinquième traitement a également été appliqué, soit un aliment contenant de l'avoine nue (20 à 30 % de l'aliment), cet ingrédient contenant des prébiotiques naturels (bêta-glucanes). Par rapport au témoin, les poulets ayant consommé l'avoine nue étaient 10 % plus lourds au jour 10 de l'expérimentation et présentaient un IC 8 % plus faible. Cette augmentation significative des performances serait possiblement expliquée par des fermentations butyriques accrues lesquelles améliorent la santé digestive et par une haute teneur

en protéine et énergie métabolisable de l'avoine nue mesurée en parallèle de cet essai par l'équipe de Dr Létourneau Montminy. Cet effet stimulateur de croissance de l'avoine nue au démarrage a d'ailleurs été confirmé lors d'un second essai. Pour l'expérience dans son ensemble, la meilleure amélioration de l'IC a été obtenue dans le groupe butyrate (-5 %). Le supplément MOS a augmenté la longueur des villosités (34 %) et le rapport hauteur des villosités/profondeur de la crypte (32 %) mesuré au jour 10 sans effet sur les performances de croissance.

Ces alternatives sont prometteuses et font actuellement l'objet d'autres études pour mieux comprendre les modes d'actions et conditions de succès de leur utilisation. Néanmoins, il est important de noter que ces alternatives visent à avoir des animaux plus robustes et non à remplacer l'effet curatif des antibiotiques. 🐦

CAMITAL
PRODUITS DE BÂTIMENTS

**MANUFACTURIER DE
REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES
DE PREMIÈRE QUALITÉ**



CAMITAL.CA | 1 888 358-6546 | Warwick | Victoriaville



Suivez-nous sur Facebook
Camital Revêtement
Métallique

2020082



VEILLER AU GRAIN

TEXTE VANESSA GAUVIN-BRODEUR
PHOTOS MARIE-MICHÈLE TRUDEAU





SAINT-SÉBASTIEN

« *Do it right, or don't do it at all!* » C'est avec cette phrase en anglais que Mark Handschin nous résume sa vision de l'élevage de dindons.

Peu de mots qui expriment parfaitement l'attention et le soin particulier que lui et son fils Steven apportent à leurs animaux. Ce duo père-fils, propriétaires de la Ferme Handschin, sur le rang des Dussault à Saint-Sébastien, a le souci du détail quand il s'agit de veiller au grain.

Henry, Mark et Steven Handschin attendent les nouveaux pensionnaires.

Philosophie de passionnés

« Ce sont nos bébés, il faut qu'on s'occupe d'eux comme on s'occupe de nos proches. On les aime », avoue candidement Mark alors qu'il prépare le dindonnier vide qui accueillera le lendemain les quelque 17 000 dindonneaux qui peuvent s'y abriter. Le plancher recouvert d'une litière neuve et fraîche est tellement propre qu'on pourrait manger à même le sol. Steven et lui vérifient pour la énième fois les moindres détails de l'espace pour s'assurer du confort optimal de leurs nouveaux pensionnaires. Ensemble, ils déroulent un long rouleau de carton qu'ils installent tel un petit enclos au centre de la pièce, et qui leur permet de contrôler l'espace qu'occuperont les jeunes oiseaux dans leur nouvel environnement. Cette stratégie permet aux dindonneaux de conserver leur chaleur corporelle naturelle, en plus de les rassembler autour du point d'eau et de nourriture spécialement aménagé pour leur éviter de se fatiguer ou de se blesser par le stress que pourraient créer les déplacements de masse. Ils répètent ainsi cet exercice sur les trois étages du bâtiment qui sera bientôt rempli de dindonneaux prêts à grandir. « On m'avait déjà dit que je devrais laisser tomber cette technique, car elle demandait plus d'effort, plus de temps. Mais on veut qu'ils soient bien. Ce ne sont pas de petits soldats, il faut travailler pour eux, et non l'inverse. » C'est cette philosophie qu'a transmise Mark à son fils Steven. >



Aller voir les dindons tous les jours pour pouvoir s'assurer de leur bien-être est une priorité pour Steven et Mark.

Père et fils se ressemblent comme deux gouttes d'eau et leur vision de l'aviculture est toute aussi similaire. La ferme a été mise sur pied par Henry, le père de Mark, en 1967. Originaire de la Suisse allemande, on explique ainsi la sonorité très européenne de leur nom de famille. Steven, qui a trois frères et sœurs, est le seul des Handschin à poursuivre la tradition avicole transmise depuis plus de 50 ans dans leur rang de

Saint-Sébastien. Veiller au bien-être des animaux est l'un des préceptes que Mark enseigne à son fils. « Les études sont importantes, on apprend beaucoup, mais c'est sur le terrain qu'on apprend le plus. Il faut être là, être présent, aller voir ses dindons tous les jours pour pouvoir les comprendre, les lire, et assurer leur bonheur, explique Steven. J'adore m'occuper de mes dindons et les voir grandir. Quel sentiment! »



Steven est bien entouré et peut compter sur l'expérience de son père et de son grand-père.

Toute une équipe

Si ses parents ont laissé à leurs quatre enfants le choix de leur voie professionnelle, Steven a toujours adoré accompagner son père aux champs et aux dindonniers. Mark qui emmenait Steven, alors tout jeune, dans leurs champs de grandes cultures et dans le dindonnier, se rappelle qu'avant de pouvoir dire papa, maman, son fils prononçait le mot tracteur. Steven a choisi le métier de producteur agricole, car il se réjouit du côté diversifié et touche à tout qu'il lui apporte, mais il affectionne particulièrement l'élevage de dindons, car il ressent une fierté absolue à savoir qu'il nourrit les gens, et qu'il les nourrit bien.

Le transfert d'information entre les générations est primordial à la croissance et l'évolution de la ferme. « Nous sommes des

forces complémentaires », explique Mark qui apprécie beaucoup le travail d'équipe qu'ils accomplissent, sans autres employés qu'eux-mêmes, et les défis que cette nouvelle génération lui pose. « On fonctionne bien ensemble, je suis fier de travailler avec mon fils. Même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur tout, je suis très content des améliorations apportées suite à nos conversations. Il faut être ouvert aux changements », explique Mark en faisant référence aux transformations et aux progrès réalisés en aviculture depuis l'époque de son père Henry, et depuis ses propres débuts. Cette collaboration s'est concrétisée puisque Mark a vendu cette année 20 % des parts de la Ferme Handschin à Steven, faisant de lui un propriétaire officiel. >



Investir dans ses oiseaux.

L'entreprise qui s'est construite sur trois générations a vu de nombreuses améliorations depuis ses débuts. La collaboration entre Mark et Steven contribue grandement aux améliorations technologiques implantées sur le site. Le tout, dans le but toujours constant de progresser en tant qu'aviculteur, et de pouvoir ainsi améliorer le confort, la santé et le bien-être des oiseaux.

La ferme compte deux dindonniers d'une capacité de 17 000 et 10 000 oiseaux, l'un construit au temps d'Henry Handschin, puis agrandi en 1972, et l'autre construit en 1982. Il est presque surprenant de savoir que ces bâtisses datent de l'époque du démarrage de l'entreprise, tant leur état est excellent. Outre ce côté vintage, on est ici à la fine

pointe de la technologie : nouveaux échangeurs d'airs, nouveau système de pompage et de distribution d'eau pour les dindonniers, contrôles automatisés... les Handschin père et fils ont investi environ 200 000 \$ depuis les quatre dernières années pour optimiser les bâtisses qui accueillent près de 90 000 dindons chaque année.

« Auparavant, chacune des bâtisses possédait son propre puits, mais en 2018 nous en avons construit un troisième, et canalisé l'ensemble de nos trois points d'approvisionnement hydrauliques au sein d'un système qui permet la centralisation, et donc l'optimisation des contrôles de qualité d'eau et de sa distribution », explique Steven alors qu'il fait le tour de ses installations lors de sa vérification



quotidienne. Le tout est agrémenté au sein des dindonniers de nouvelles lignes d'eau amovibles qui comprennent des tétines adaptées aux besoins spécifiques des oiseaux et de leur croissance. « C'est tellement important d'investir dans ses oiseaux, on se doit d'être perfectionnistes », explique Mark, une doctrine mise à l'œuvre alors que père et fils étudiaient différentes options afin d'améliorer leurs installations. Mark est allé visiter différentes fermes, accompagné de techniciens en santé animale, pour avoir leur opinion et étudier les choix d'équipements avant de modifier les abreuvoirs, tandis que Steven, fort de ses études en gestion d'exploitation agricole du Campus Macdonald de l'Université

McGill, s'est penché sur les défis hydrauliques de la ferme dès son arrivée à temps plein sur celle-ci en 2015. L'air est aussi un facteur important dans ces bâtisses, et lors de notre visite par une chaude journée ensoleillée, les échangeurs d'airs tout nouvellement installés nous ont gardé confortablement au frais. « Nous en avons déjà installé quatre, qui nous permettent de rafraîchir l'été, et de réchauffer l'hiver. C'est un investissement, mais qui est au final un système économique et environnemental puisqu'il recycle et transforme l'air ambiant », se félicite Steven. Au total, c'est 20 échangeurs d'air qui seront installés d'ici la fin de l'été 2021 et qui viendront compléter ce nouveau système d'aération. >



Les Handschin veillent à améliorer l'architecture de leur système.

Essais, erreurs et suivis

Les recherches accrues effectuées par les Handschin pour améliorer l'architecture de leur système sont le fruit d'un long travail et de tests ayant donné les meilleurs résultats dans le respect du bien-être des oiseaux. « On est bien servi par notre technicienne en production de volaille. On fait affaire avec elle depuis très longtemps ce qui nous permet de suivre le bien-être au maximum. Elle se promène, elle est capable de nous rapporter différentes pratiques », se réjouit Mark. Ces informations permettent aux Handschin de tester différentes techniques dans leur

propre élevage pour ne conserver que les meilleures. Bien qu'ils ne fassent pas d'agriculture biologique, Mark et Steven ont travaillé de pair avec leur meunier pour tester l'ajout d'huiles essentielles dans la moulée et palier au retrait des antibiotiques. « Certaines formules ne fonctionnaient pas. On trouvait qu'ils buvaient beaucoup. On a donc ajusté la recette de moulée pour la calibrer, peaufiner l'alimentation afin de trouver des alternatives intéressantes et agréables pour la flore intestinale des oiseaux. »

Ils apprécient d'ailleurs tous les deux les programmes de suivis de qualité animale, mis en place de façon pancanadienne, qui standardisent l'ensemble des élevages de volailles d'un océan à l'autre et qui assurent les normes les plus impeccables en matière de santé et bien-être animal. « On croit cependant pertinemment qu'au Québec, on fait le meilleur produit, et on se doit de continuer à travailler fort pour pouvoir garder nos dindons en santé. C'est synonyme d'une bonne viande, oui, mais ça veut aussi dire protéger et conserver notre économie locale, et notre agriculture en santé. Ça, c'est extrêmement important. » Des valeurs des aviculteurs d'ici! 🍃



FERME HANDSCHIN INC.



» **Propriétaires :**

Mark, Evelyne
et Steven Handschin

» **Lieu de production :**

Saint-Sébastien,
MRC du Haut-Richelieu
en Montérégie

» **Nombre d'hectares :**

320

» **Type de production :**

dindons lourds et légers

» **Volume de production
annuel :**

90 000 têtes
ou 500 000 kg

» **Culture :**

blé, seigle, soya, maïs-grain



LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA

SUR LE CHEMIN D'UN RETOUR À LA NORMALE



TEXTE CALVIN McBAIN, DÉLÉGUÉ DES EVQ AUPRÈS DES EDC

Dans un contexte qui continue d'être fortement impacté par la COVID-19, les Éleveurs de dindon du Canada (EDC) espèrent pouvoir constater avec l'augmentation des taux de vaccination un retour à la normale. Déjà, les niveaux de production augmenteront en 2021/22 par rapport à 2020/21. D'ailleurs, le conseil d'administration des EDC a pris la décision d'augmenter l'allocation de 6,3 %. Toutefois, les fluctuations du marché sont surveillées tous les mois, car les circonstances liées à la COVID ne cessent de changer.

Par ailleurs, la révision de la politique nationale d'allocation s'est poursuivie tout au long de 2020 et jusqu'en 2021. Compte tenu des complications de la pandémie et des pressions du marché, cet examen a été plus difficile que par le passé. La politique d'allocation actuelle a été suspendue et l'examen complet se poursuivra jusqu'en 2021. De nombreuses réunions virtuelles ont eu lieu au cours de la dernière année avec les conseils provinciaux pour obtenir leurs commentaires et position afin de garantir une nouvelle politique qui profite à tous les éleveurs de dindons du Canada.

Le rapport annuel 2020 est disponible en ligne et contient des mises à jour importantes sur plusieurs dossiers. Consultez le site des Éleveurs de dindon du Canada sous la rubrique médias.

Soulignons aussi qu'en mars dernier, l'Office a organisé de façon virtuelle la 265^e réunion d'affaires et la 47^e assemblée générale annuelle (AGA). Le mandat du comité exécutif composé de Darren Ference à la présidence, de Calvin McBain comme vice-président et Brian Ricker comme membre du comité exécutif a été renouvelé pour la quatrième fois.





Lobbying

Le 13 avril 2021, les EDC ont été heureux d'accueillir l'annonce faite par le ministre Bibeau concernant le *Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs* et le *Programme de financement pour la commercialisation de la dinde et du poulet*. Créés par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour atténuer les effets sur le marché causés par l'Accord de Partenariat transpacifique global (PTPGP), ils auront cours pendant les 10 prochaines années. Les EDC ont participé au processus de consultation mis en place par AAC pour déterminer les détails de ces programmes.

Au moment d'écrire ces lignes, l'organisation surveille également deux projets de loi qui ont passé l'étape de la deuxième lecture. Le projet de loi C-205 vise à modifier la Loi sur la santé des animaux pour ériger en infraction l'entrée illégale dans une ferme en raison d'une violation des protocoles de biosécurité. Ce projet de loi est parrainé par le député John Barlow et aurait un effet dissuasif sur les intrusions dans les fermes. Au moment d'écrire ces lignes, ce projet de loi avait été renvoyé au Comité de l'agriculture de la Chambre des communes et était à l'étude.

Le deuxième projet, la loi C-216, modifierait la Loi du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement afin que lors de la signature de nouveaux accords commerciaux, le Canada ne puisse pas octroyer de nouveaux accès au marché canadien pour les produits sous gestion de l'offre. Ce projet de loi est parrainé par le député Louis Plamondon et a été renvoyé au Comité du commerce de la Chambre des communes. >

BOIRIEZ-VOUS DE L'EAU CONTAMINÉE ? EUX NON PLUS.

GRÂCE À NOS SERVICES D'ASSAINISSEMENT DES CONDUITES D'EAU,
OBTENEZ DE L'EAU PURE ET UN ÉLEVAGE EN SANTÉ.



438 622-6971 | info@agrisum.ca | 



206798



Alliance sur le carbone d'origine agricole (ACA)

Les EDC font partie d'une grande coalition d'organisations à l'échelle nationale qui travaillent pour s'assurer que le secteur agricole ait une voix à la table de discussion sur les politiques de tarification du carbone. L'ACA mise sur une approche collaborative afin d'assurer la rentabilité des exploitations agricoles, de préserver la compétitivité mondiale et nationale, et de reconnaître les agriculteurs en tant que garants du développement durable du secteur en marge des récentes annonces fédérales en matière d'environnement. Le travail avec l'alliance suit son cours et vous pouvez consulter ses principales priorités sur le lien suivant: www.agcarbonalliance.ca

Accords commerciaux

La prochaine conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ou cycle de négociations commerciales, aura lieu dans la semaine du 29 novembre 2021 à Genève, en Suisse. La conférence ministérielle, qui se tient généralement tous les deux ans, réunit les ministres du Commerce, les négociateurs et les chefs de délégation des membres de l'OMC en poste à Genève. L'objectif de la ministérielle est normalement de convenir de nouveaux accords commerciaux, de résoudre les impasses politiques et de fournir des orientations à l'OMC. Les sujets de négociation envisagés pour le MC12 incluent : les subventions à la pêche, visant à freiner la surpêche, le règlement des différends (plus précisément la réforme de l'organe d'appel), et l'agriculture.

Dans le cas de l'agriculture, les domaines de négociation possibles comprennent : le soutien interne, l'accès au marché et la concurrence à l'exportation, la détention de stocks publics (PSH) et le mécanisme de sauvegarde spéciale (SSM) pour les pays en développement. En ce qui concerne l'accès au marché dans le domaine de l'agriculture, les domaines spécifiques qui seront soumis aux ministres ne sont pas encore arrêtés. Les discussions récentes se sont concentrées sur les questions de transparence (par exemple, les marchandises en route, lorsqu'un pays ajuste ses tarifs pendant que les marchandises soumises aux tarifs sont en transit et les équivalents ad valorem ou en pourcentage des taux de droits fixes) plutôt que sur les règles de réduction des tarifs. Des précisions supplémentaires sur les négociations agricoles seront révélées au cours des prochaines semaines, au fur et à mesure que les discussions se dérouleront à Genève.

Le Chili, seul pays signataire qui serait en mesure d'exporter du dindon au Canada, n'a pas encore ratifié le traité.

L'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)

Les EDC suivent de près l'évolution du PTPGP. Le Chili, seul pays signataire qui serait en mesure d'exporter du dindon au Canada, n'a pas encore ratifié le traité. Les autres pays en attente de ratification incluent la Malaisie, le Brunei et le Pérou. Pour les autres signataires, le PTPGP entrera en vigueur 60 jours après la ratification de l'accord par le pays concerné. Les pays qui ont ratifié l'accord sont le Canada, l'Australie, le Japon, le Singapour, le Vietnam, la Nouvelle-Zélande et le Mexique.

Audits de tierce partie du Programme de soin des troupeaux des EDC

En raison de la pandémie, le début des audits réalisés par des tiers dans le cadre du Programme de soin des troupeaux a été retardé en 2020. Quelques audits sont encore en cours. Une fois les vérifications terminées, les EDC communiqueront les résultats.

Les Offices provinciaux communiqueront avec les producteurs sélectionnés afin de planifier les vérifications pour la ronde de 2021. En raison des restrictions dues à la COVID-19 et en fonction de la préférence des producteurs et de la situation dans les différentes provinces, les audits pourront également être effectués à distance cette année. L'approche technologique utilisée sera flexible et comprendra une combinaison : une plateforme de partage d'ordinateur/vidéoconférence pour la documentation, un chat vidéo dans les poulaillers ou une vidéo estampillée envoyée par courriel à l'auditeur pour les évaluations sur place.

Nous saluons le travail des agriculteurs sélectionnés et des Offices provinciaux pour la planification et l'exécution des audits par des tiers. 🐔

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE, COMPÉTENTE ET ACCESSIBLE!



Le meilleur coffre à outils de l'industrie pour les **AVICULTEURS**

Cash@comax.qc.ca
1 800 363-1005



101268



DINDON

FAIBLE PRODUCTION, FAIBLES INVENTAIRES

TEXTE DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Au cours de la période réglementaire 2020-2021, la production québécoise de dindon a atteint 30,8 millions de kilogrammes (Mkg) éviscérés, une diminution de 12,4 % (-4,4 Mkg) par rapport à la période 2019-2020. Cela représente 21,7 % de la production canadienne, qui a atteint 148,6 Mkg éviscérés.

Le détail de l'abattage par catégorie, mais excluant les dindons adultes, montre que la production de dindons légers (oiseaux de moins de 9 kg en poids éviscéré, ou moins de 10,8 kg vifs) totalise 13,0 Mkg, en baisse de 2,1 % (-285 000 kg) au Québec. De son côté, la production de dindons lourds, à 17,3 Mkg, a diminué de 18,9 % (-4,0 Mkg), toujours par rapport à la période précédente. Rappelons qu'au Québec, 93 % de la baisse de l'allocation de la période 2020-2021 a été attribuée à la production de dindons lourds, une diminution expliquée principalement par la fermeture des restaurants et des comptoirs à charcuterie suite à la pandémie de la COVID-19.

Au Canada, la production de dindons légers s'est chiffrée à 61,3 Mkg, une baisse de 11,0 % (-7,5 Mkg), par rapport à la période 2019-2020, tandis que la production de dindons lourds a diminué de 11,5 % (-10,6 Mkg) pour s'établir à 81,6 Mkg.

Pour la période réglementaire 2021-2022 qui a débuté le 25 avril, l'allocation canadienne a été augmentée à deux reprises pour un total de 13 Mkg éviscérés. Cela permettra de récupérer la coupure de 10 Mkg imposée au secteur à cause de la pandémie de la COVID-19, et d'avoir une croissance de 2,2 %. Rappelons qu'avant la COVID-19, l'allocation dindon avait été corrigée à la baisse à 136 Mkg, comme illustrée dans le tableau suivant.

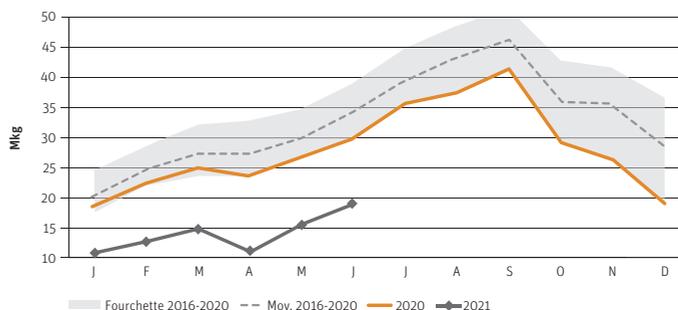
Inventaires

Cette 2^e augmentation de l'allocation est justifiée, car depuis maintenant 11 mois, les inventaires de dindon sont à leur plus bas niveau historique. Au 1^{er} juin, les inventaires de dindon s'élevaient à 19,1 Mkg, en baisse de 36 % (-10,8 Mkg) par rapport à la même date en 2020. Encore une fois, la baisse la plus importante s'observe pour les dindons entiers de moins de 9 kg, qui à 9,7 Mkg se maintiennent à un niveau moitié moins élevé qu'un an auparavant. Toujours au 1^{er} juin, les inventaires des entrepôts frigorifiques au Canada étaient constitués principalement de dindons entiers de moins de 9 kg (51 %), de poitrines désossées sans peau (11 %), de morceaux (15 %), et de dindon entier de plus de 9 kg (8 %). L'an dernier, ces proportions étaient de 58 %, 12 %, 10 %, et 11 % respectivement.

ÉVOLUTION DE L'ALLOCATION NATIONALE DE DINDON (MKG)

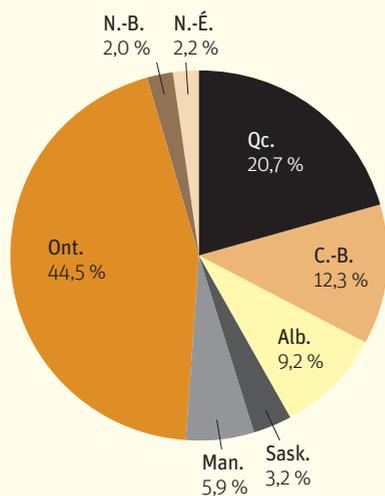
	2019 2020	2020 2021	2020- 2021	2021- 2022	2021- 2022
		(avril 2020)	(mai 2020- covid)	(janvier 2021)	(juillet 2021)
Allocation et variation p/r à la précédente	146,6 Mkg	136 Mkg (-10,6)	126 Mkg (-10)	134 Mkg (+8)	139 Mkg (+5)

INVENTAIRES CANADIENS DE DINDON, EN MKG



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

PRODUCTION CANADIENNE DE DINDON PAR PROVINCE, PÉRIODE 2020-2021



PROVINCES	EN MILLIERS DE KG
Québec	30 822
Colombie-Britannique	18 307
Alberta	13 632
Saskatchewan	4 801
Manitoba	8 707
Ontario	66 217
Nouveau-Brunswick	2 933
Nouvelle-Écosse	3 221
Total	148 640

Source : Les Éleveurs de dindon de Canada

La **coupure de la production** se reflète dans la **baisse des ventes** et dans la **hausse du prix au détail**.

Ventes de détail

L'approvisionnement serré se répercute aussi sur les ventes au détail. Au cours des vingt premières semaines de l'année en cours, allant du 3 janvier au 22 mai 2021, le volume des ventes de dindon en supermarché au Canada s'est établi à 10,3 Mkg, une baisse de 18 % (-2,3 Mkg) par rapport aux semaines équivalentes de 2020. Rappelons que les ventes de Pâques en 2020 ont été nettement supérieures aux années précédentes, propulsées par les Canadiens confinés retrouvant le goût de cuisiner et par des promotions agressives visant à réduire les inventaires.

Ainsi donc, le volume des ventes au détail relevé par Nielsen a diminué dans toutes les provinces. Au Québec, le volume des ventes atteint 730 000 kg, soit une baisse de 52 % (-802 000 kg), toujours par rapport aux semaines équivalentes en 2020. Pour cette même période, le prix moyen du dindon par kilogramme a augmenté de 0,71 \$/kg au pays et de 4,27 \$/kg dans la Belle Province pour s'établir à 7,10 \$/kg et 10,85\$/kg respectivement, pendant les vingt semaines allant du 3 janvier au 22 mai 2021.

Importations

Cette année, la viande de dindon provenant des autres pays entre plus lentement qu'en 2019 et 2020. Au 26 juin, les importations sous contingent tarifaire ont atteint un total de 1,8 Mkg. Ce volume est 60 % (-2,6 Mkg) plus bas que les importations en 2020 à pareille date et 46 % (-1,5 Mkg) inférieur à celui de 2019. Ces importations sont aussi 37 % plus basses que le prorata, que l'on calcule en répartissant le contingent total sur toute l'année.

Les importations étaient constituées de parties désossées (95 %) et transformées (4 %) en provenance des États-Unis (89 %) et du Chili (11 %). Le volume du contingent disponible pour les 26 semaines qui restent de l'année est de 3,8 Mkg soit une moyenne de 147 000 kg par semaine au lieu de 107 000 kg au prorata. Ce volume exclut 2,33 Mkg accordés aux signataires du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Ce volume pourrait entrer au pays au cours de la période 2021-2022 si le Chili, le seul véritable exportateur potentiel vers le Canada, décide de ratifier l'accord. 🦋



LA CAMPAGNE PENSEZ DINDON 2021 BAT SON PLEIN!

TEXTE DIRECTION DU MARKETING
ET DES COMMUNICATIONS

Maintenant dans sa troisième année, la campagne Pensez Dindon/Think Turkey poursuit sa mission qui est de faire connaître la polyvalence et les bienfaits du dindon ainsi que de stimuler la demande et d'augmenter la consommation de cette volaille à l'année.



La campagne a débuté l'année en force avec le lancement du concours national, *On gagne avec le dindon* qui offrait à deux amateurs de dindon la chance de remporter un vélo stationnaire Bowflex. Ce concours tenu en janvier et février alors que la santé et la remise en forme étaient au cœur des préoccupations des Canadiens a donné l'occasion de rejoindre les personnes actives à la recherche d'une protéine maigre et saine. Il s'agit du concours qui a obtenu le plus de succès à ce jour, en plus d'attirer 4000 nouveaux abonnés sur les réseaux sociaux. Une des deux gagnantes est d'ailleurs du Québec.

Une campagne télé, mettant en vedette quatre publicités **Pensez Dindon**, dont deux nouvelles versions proposant un burger alléchant et un club sandwich a ensuite été diffusée durant des émissions à succès, telles *Star Académie* et *District 31*.



Simultanément, la campagne a établi un partenariat avec TVA, incluant quatre intégrations dans l'émission *Salut Bonjour Week-end*, dans le but de partager des façons simples et délicieuses de cuisiner le dindon. Le chef Hugo Saint-Jacques a préparé un dindon entier lors du premier épisode du 27 mars, puis des tacos des plus originaux lors du deuxième segment télé, le 24 avril. Hugo reviendra en septembre et novembre avec deux nouvelles intégrations, où il présentera d'autres savoureuses recettes à base de dindon, question d'inspirer les téléspectateurs. De plus, la populaire chaîne de télévision gastronomique québécoise, *Zeste*, a présenté un message de 15 secondes annonçant, en début d'émissions, l'association de **Pensez Dindon** avec les *Rendez-vous québécois* sur *Zeste*. >



En 2021, une campagne de marketing numérique a aussi été lancée pour la toute première fois dans le but de stimuler les ventes au détail et de joindre les consommateurs alors qu'ils planifient leur menu de la semaine. La première offensive a été lancée deux semaines avant

Pâques avec Flipp, une application de planification des achats d'épicerie et de couponnage, puis le site d'achats en ligne de Loblaws a pris le relais juste après cette fête clé. Deux autres offensives auront lieu dans l'année avec différents partenaires.



La stratégie numérique a été festive à Pâques avec une intégration sur le site *Le Coup de grâce* qui nous avait concocté un dindon en crapaudine sur le barbecue. Une recette simple, et savoureuse à souhait incitant les consommateurs à mettre le dindon au menu. La youtubeuse Ève Martel avait, pour sa part, créé une poutine au dindon rôti maison à partir des restes de dindon de Pâques.

La dernière initiative du premier trimestre pour rejoindre les consommateurs de dindon était en collaboration avec Subway pour le lancement de leurs sandwichs Régalos. Au Québec, le message a été diffusé à l'aide d'influenceurs comme Katrina Tioseco (@katrinatioseco) et Le Brunch Squad (@lebrunchsquad) qui ont créé du contenu pour mettre en vedette le Régalo à la dinde Ranch. Au total de janvier à avril, c'est plus de 32 millions de personnes qui ont vu le dindon au quotidien. Nous sommes à préparer le mois du dindon qui se déroulera en juin avec une présence numérique accrue, des concours et de beaux partenariats. Restez à l'affût! 



▼
Leadership

Motiver, influencer et rallier les éleveurs et les partenaires pour le succès des éleveurs et du secteur.

▼
Intégrité

Agir avec honnêteté pour l'intérêt collectif, de manière conforme et sans mauvaise intention.

▼
Équité

Être attentif aux besoins des éleveurs et œuvrer pour le bien collectif du secteur, de manière juste et équitable.

▼
Excellence

Appliquer les meilleures pratiques, repousser ses limites et devenir meilleurs.

▼
Innovation

Agir de manière créative et se renouveler pour l'avancement de l'organisation, de ses membres et du secteur.



LE DINDON
DU QUÉBEC,
À L'ASSAUT DE
L'ASSIETTE

TEXTE DIRECTION DU MARKETING
ET DES COMMUNICATIONS

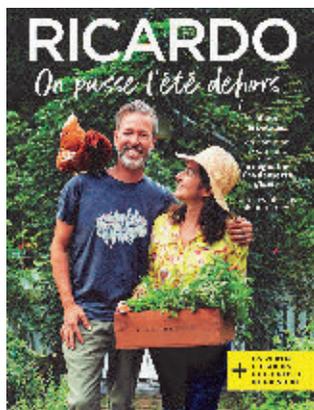


Le Dindon du Québec a bien commencé l'année en allant chercher des alliés dans toutes les sphères de l'écosystème de la volaille. Certaines de ces initiatives sont déjà terminées, d'autres sont en cours d'exécution.



RICARDO : le dindon sur le BBQ

Le magazine *RICARDO*, un favori des Québécois, propose une toute nouvelle recette à base de poitrine de dindon dans sa publication no 2 de l'été 2021, en kiosque le 18 juin. La recette coup de cœur de cette édition propose le dindon pour le repas de la fête des Pères. C'est tout un honneur, puisque cette chronique met de l'avant un plat qui fait l'unanimité parmi les membres de l'équipe de *RICARDO*... un incontournable à cuisiner et déguster. La recette développée est une *guédille au dindon effiloché sauce barbecue crémeuse aux épices à steak de Montréal*. Ce casse-croûte à la fois simple et décadent se cuisine sur le barbecue et deviendra sans l'ombre d'un doute un classique de la belle saison. Vous verrez aussi dans ce numéro notre toute dernière publicité qui démontre l'éventail de possibilités que procure le dindon. C'est un numéro à consulter sans délai.



Promotion croisée chez Metro avec HAIKU

Nous vous avons présenté lors de la dernière édition le filet de dindon. Ce dernier a fait l'objet d'une promotion

croisée chez Metro, dans la semaine du 3 au 9 juin.

Le partenariat, une collaboration entre Olymel et l'entreprise HAIKU vise à stimuler l'achat de dindon et à encourager l'essai d'une découpe idéale pour le barbecue. À l'achat d'un filet de poitrine de dindon du Québec, les clients recevaient gratuitement un emballage de vermicelles de riz de 300 g.

La recette proposée « *Savoureuses brochettes de dindon à la thaïe sur salade de vermicelles de riz HAIKU* » a été diffusée sur nos différentes plateformes, dont le site du Dindon du Québec, la page Facebook du Dindon du Québec, en infolettre, etc., et la promotion a aussi été mise en valeur dans la circulaire papier Metro. Elle a aussi bénéficié d'une belle visibilité en magasin puisqu'une affiche-tablette a été installée dans le comptoir libre-service et sur la tablette de la section de l'épicerie où se retrouvaient les vermicelles. Cette recette a aussi été intégrée dans la banque de recettes de Metro sur le Web. Un arrangement avantageux qui permet aux consommateurs d'ajouter tous les ingrédients facilement à leur panier d'achats.

Le dindon mise sur les futurs bouchers au détail – Un partenariat qui donne des résultats

Dans le cadre du programme de boucherie au détail, en collaboration avec l'ADA-ATE*, la formation sur le dindon de 5 jours a été très bien reçue. Offert dans quatre centres de formation professionnelle à plus de 40 élèves, l'enseignement a donné de bons résultats. Plus de 90 % des élèves inscrits ont réussi leur formation complète et ont trouvé un emploi, devenant du même coup de nouveaux porte-parole du dindon au sein de leur entreprise.



Ils ont pu découvrir de nombreuses manières d'apprêter le dindon, en travaillant sur plus d'une trentaine de

découpes, allant des plus tra-

ditionnelles aux plus innovantes. C'est ainsi que les consommateurs ont pu trouver dans le comptoir du IGA Coop de Plessisville de la viande fumée (smoked meat) de dindon, une réalisation d'un des élèves du programme.

« Tous les élèves ont vraiment apprécié de faire ce module et ils ont découvert plusieurs nouvelles coupes », confie André Cadoret, enseignant au CFP de Rivière-du-Loup.

Les EVQ misent sur la sensibilisation de certains gérants de boucherie pour les convaincre que le dindon peut se vendre à l'année, d'ailleurs plus d'un a été surpris par la variété des coupes qui sont enseignées dans le volet dindon et qui peuvent être commercialisées.

Si les futurs bouchers peuvent bénéficier de ce nouveau volet amélioré sur le dindon, ils seront ainsi mieux informés pour promouvoir cette protéine à leurs clients. >

* Voir le texte publié dans le NOUVAiles d'avril 2021, dans la section marketing.

Le dindon et le numérique

Le dindon a eu un bon début d'année sur les plateformes numériques. Sur le site Web, les quatre premiers mois de l'année ont attiré moins de visiteurs qu'à la même période l'année dernière. Cependant, malgré une baisse significative de visiteurs de près de 25 %, ces derniers semblent avoir trouvé le site plus pertinent (baisse du taux de rebond*, hausse du nombre de sessions par utilisateurs, de temps passé par session et de pages par session). Pâques ne semble pas avoir été une période aussi profitable du côté du dindon cette année, malgré le grand nombre de messages Facebook et d'envois de l'infolettre. L'achalandage a connu une baisse de 61 % comparativement à l'année dernière pour la période de trois semaines entourant la célébration.

Malgré un taux d'ouverture stable à près de 25 %, nos infolettres incitent moins les gens à cliquer. Cependant, ces infolettres contribuent à des pics notables dans le nombre de visiteurs du site.



Web janvier à avril 2021 :

- Utilisateurs : **37 704 (-24%)**
- Pages vues : **126 580 (-13% versus 2020)**
- Infolettres : **5**
- Billets de blogue : **6**

Facebook :

- Fans Facebook : **51 769**
- Personnes rejointes : **165 170**
- Engagement : **4700**

* Taux de rebond : nombre de personnes qui se rendent sur le site Web et qui le quittent immédiatement. Ce taux a une répercussion sur l'évaluation de notre site par Google et nous pénalise sur ce moteur de recherche.

COUVOIR



UNIK INC.

DEPUIS 40 ANS À VOTRE SERVICE



Pour nous joindre : Téléphone : 450 347-0126 Courriel : j.coutu@robi.ca

Spécialité : Dinde de race lourde et orlopp bronze



« Les gens devraient apprendre à le cuisiner et à le transformer. Je pense que plusieurs seraient surpris des résultats s'ils prenaient la peine de l'essayer. Il faut réussir à faire entrer dans la tête des gens que le dindon n'est pas sec, que tout dépend de la façon de le cuisiner. L'enseignement peut tout changer. À l'école, les étudiants ont goûté à chaque partie et ils ont aimé le produit. En aimant le produit, ça permet de le vendre en entreprise et aux clients. On ne voit pas assez de dindon sur les tablettes et ça prend quelqu'un qui suggère cette viande. » L'argumentaire est de taille et laisse présager que le dindon trouvera la place qui lui revient dans les comptoirs des détaillants que ce soit avec des coupes traditionnelles ou des approches plus innovantes. La collaboration entre les EVQ et le CFP Bel Avenir a porté fruit et la semaine consacrée au dindon a connu un succès foudroyant. Parlez-en à ces étudiants qui en deux heures ont vendu l'équivalent de 35 dindons coupés et apprêtés à des clients curieux d'en apprendre un peu plus sur cette volaille. 🦋

Le dindon fait ses classes Entrevue avec Étienne Lafond du CFP Bel Avenir

En 2021, le Dindon du Québec est devenu officiellement partenaire du programme pilote d'alternance travail-études en boucherie de détail du Centre de formation professionnelle (CFP) Bel Avenir, en Mauricie. Alors que la deuxième cohorte d'étudiants de ce programme intègre le marché du travail, nous avons demandé à Étienne Lafond, enseignant en boucherie et responsable de ce projet, de nous parler du rayonnement de cette formation et de la valeur ajoutée du dindon.

Ce programme alternance travail-études assure aux détaillants une main-d'œuvre qualifiée dont ils peuvent parfaire la formation pour répondre spécifiquement aux besoins de leur entreprise. « Avec l'aide du gouvernement et de l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ), nos étudiants sont financés pour être sur les bancs d'école », explique-t-il. Pas étonnant qu'on y retrouve des étudiants de 16 à 60 ans. Même durant la pandémie, le programme n'a pas flanché. Le calendrier des cours a été ajusté afin de travailler plus de protéines et les étudiants munis de tablettes numériques pouvaient poursuivre leur apprentissage et accéder à des capsules vidéo aussi bien à l'école qu'en industrie. Quand les écoles ont fermé, ils ont travaillé en entreprise tout en étant supervisés par les enseignants. Service essentiel oblige.

Et le dindon dans tout cela? Alors que le temps alloué au dindon n'occupait que deux jours au début du programme, ce sont maintenant cinq jours qui lui sont consacrés. « Avec les Éleveurs de volailles du Québec qui nous ont offert des dindons de plus, nous avons pu allouer plus de temps à cette volaille, sans couper la formation sur le poulet. Nous avons pris le temps de faire des choses que nous n'avions jamais faites auparavant avec les étudiants. Nous avons développé quatre sortes de saucisses avec le dindon, de la viande fumée (*smoked meat*) de dindon, de la viande séchée (*jerky*) de dindon, des œufs écossais avec de la chair de dindon. »



De nouveaux outils de communications : suite

Nous poursuivons la série amorcée dans les dernières publications par une fiche explicative sur le bilan de mise en marché pour le poulet et le dindon. Dans un souci de toujours mieux outiller ses membres, les Éleveurs de volailles du Québec se sont donné le mandat d'innover dans leurs interventions avec la mise en place d'outils de communication et d'accompagnement en lien avec la réglementation.



Si j'ai des questions concernant le bilan de mise en marché pour le poulet et le dindon, à qui puis-je m'adresser?

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service des opérations par téléphone au 450 679-0540, poste 8799 ou par courriel à l'adresse evqcontingement@upa.qc.ca



7. Bilan de mise en marché – Poulet et Dindon



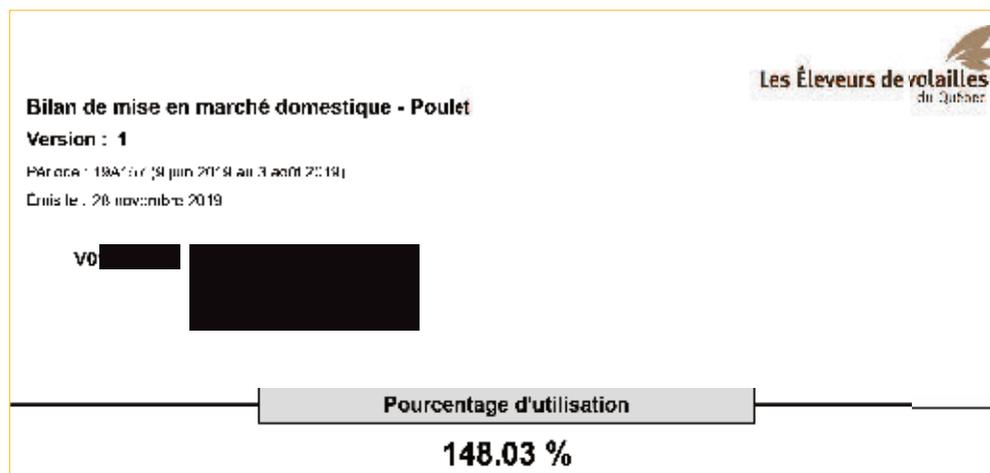
Si j'ai des questions concernant le Bilan de mise en marché, à qui puis-je m'adresser?

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service des opérations par téléphone au 450 679-0540, poste 8799 ou par courriel à l'adresse evqcontingentement@upa.qc.ca

Qu'est-ce que le Bilan de mise en marché et à quoi me sert-il?

Ce document officiel périodique est publié pour les productions de poulet et de dindon. Il vous parvient quelques semaines après la fin de chacune des périodes de production. Le Bilan de mise en marché vous permet d'avoir une vue d'ensemble de votre production de la période. Il contient toutes les informations qui étaient présentes sur votre Guide de mise en marché¹ en plus de vous informer de votre performance de la période, de votre production domestique ou d'exportation, de vos différents ajustements ainsi que des pénalités encourues, le cas échéant.

À la réception de votre Bilan de mise en marché, si vous êtes un titulaire de quota de **poulet**, vous avez 60 jours pour procéder à sa vérification (réf. Règlement sur la production et la mise en marché du poulet [RPMMP] art. 94) et 30 jours si vous êtes un titulaire de quota de **dindon** (réf. Règlement sur la production et la mise en marché du dindon [RPMMD] art. 85). Une fois ce délai écoulé, les EVQ procéderont à une nouvelle version du bilan pour les titulaires étant passibles d'une pénalité. Chaque nouvelle version reçue remplace tout bilan émis précédemment pour cette période.



La 1^{re} page d'un document officiel périodique vous indique de quel type de document il s'agit, le type de production relié, la période concernée par ce dernier, ainsi que le numéro de version de ce document pour cette période. Vous y trouvez également le pourcentage d'utilisation applicable. Si vous détenez du quota de dindon léger ET du quota de dindon lourd, vous aurez un Bilan de mise en marché pour chacun.

The screenshot shows a 'Message' section with the following text: 'Art. 92 Surproduction, Art. 5/94.1 Production dans poulaillers propriétaires et Art. 58.6 Production sans entente. Vous devez vérifier les renseignements inscrits sur ce bilan et nous communiquer par écrit toute correction avant 60 jours. Passé ce délai, votre bilan de mise en marché sera analysé afin de déterminer si vous avez produit au-delà de votre contingent et/ou si vous n'avez pas respecté l'obligation de produire au moins 75% de votre quota dans une exploitation propriétaire ou locataire à long terme et/ou si vous avez produit sans entente d'approvisionnement approuvée. Le cas échéant, une facture de pénalité vous sera acheminée.'

La section Message permet aux EVQ de communiquer de l'information générale à tous les titulaires. Lors de l'émission de la 1^{re} version du bilan, le nombre de jours mis à votre disposition pour valider les informations figurant sur le document sera mentionné. Passé ce délai, des factures de pénalité seront émises, le cas échéant.

¹ Consulter la fiche Guide de mise en marché – Poulet et Dindon pour obtenir plus de détails sur ce type de document.





Calcul de votre performance de la période

*** Voir les sections respectives pour le détail des transactions

QDP période précédente	9 339 m ²	Quota effectif	7 286 m ²
QDP courant	9 339 m ²	Facteur de conversion	20,00 kg/m ²
Quota détenu	9 339 m ²	Pourcentage d'utilisation	148,03 %
Locations court terme	-2 053 m ²	Contingent individuel	215 709 kg
Quota effectif	7 286 m ²	Ajustements présents au Guide	0 kg
		Ajustements après l'émission du Guide	23 416 kg
		Total des ajustements	23 416 kg
		Contingent individuel ajusté	239 127 kg
		Livraisons domestiques	239 127 kg
		Écart	0 kg
		Ajustement de fin de période automatique	0 kg
		Kg dans la marge	0 kg
		Production pénalisée	0 kg

Votre CI ajusté lors de l'émission de votre dernier Guide était de 215 709 kg

Lors d'un bilan, la section Calcul de votre contingent, qui est présente sur le guide, est remplacée par la section Calcul de votre performance de la période². Cette section, qui diffère légèrement selon qu'il s'agit d'un bilan poulet ou dindon, permet de connaître votre contingent de la période, les ajustements l'affectant, la production domestique réelle effectuée et ainsi définir si vous êtes en sous-production ou en surproduction.

Votre contingent individuel, qui correspond à la quantité maximale de poulets ou de dindons que vous pouvez produire, est calculé lors de l'émission de votre dernier guide et réajusté, à la baisse ou à la hausse, en fonction de certains ajustements ayant eu lieu après l'émission de ce dernier.

Votre performance périodique correspond à la différence entre votre contingent individuel ajusté et vos livraisons. Si vous avez livré moins de volailles que prévu, vous êtes en **sous-production**. Le total de votre contingent individuel ajusté moins le total de vos livraisons donnant un nombre positif. Au contraire, si vous avez livré plus d'oiseaux que ce que votre contingent individuel ajusté vous permettait, vous êtes en **surproduction**. Dans ce cas, la différence entre le total de votre contingent individuel ajusté et le total de vos livraisons donnera un nombre négatif puisque votre droit de produire est insuffisant par rapport à la production que vous avez réellement effectuée.

Poulet. À quoi correspondent les kilos dans la marge?

Une fois que les ajustements de fin de période (AFP ou AFPA) sont effectués, soit de manière manuelle par votre regroupement ou de manière automatique par les EVQ, une marge représentant 2 % du total des contingents individuels de l'ensemble des titulaires du regroupement est calculée pour chaque regroupement (réf. RPMMP art. 72). Par la suite, les EVQ attribuent les kilos de cette marge proportionnellement à chaque contingent individuel des titulaires du regroupement qui ont livré une quantité supérieure à leur contingent individuel, donc qui sont en surproduction après l'application des ajustements de fin de période (AFP ou AFPA).

Cette distribution de kilos dans la marge d'un regroupement a une influence sur les pénalités monétaires qui seront émises pour surproduction domestique. En effet, c'est après l'application de cette marge que les pénalités monétaires seront émises s'il reste de la surproduction dans le regroupement.

² Consulter la fiche Calcul du contingent individuel et calcul de la performance de la période pour plus de détails sur cette section.



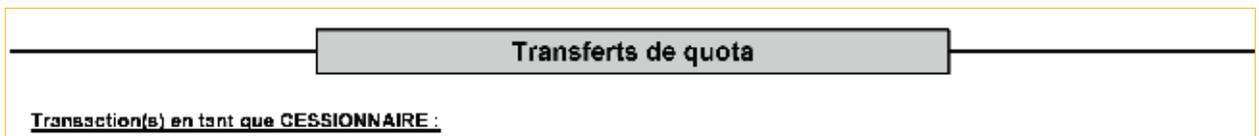
Dindon. À quoi correspondent les livraisons d'export non confirmées?

1^{re} version du bilan. Cette mention sera présente seulement pour ceux qui effectuent des livraisons en vertu de l'article 2 du Programme d'exportation. Le total des kilos des livraisons effectuées dans ce cadre y sera indiqué. Les kilos reliés à ces livraisons sont isolés afin d'être déduits de vos livraisons domestiques lorsque votre performance est calculée.

2^e version du bilan. Si ces livraisons ne sont pas confirmées comme étant conformes avec les différents critères du programme, elles demeureront sous « Livraisons domestiques » et vous pourriez recevoir une pénalité pour surproduction. Si elles sont conformes, la mention « Livraisons d'export non confirmées » disparaîtra de cette section. Vos livraisons deviendront des livraisons d'exportation qui ne seront pas considérées pour le calcul de votre performance.



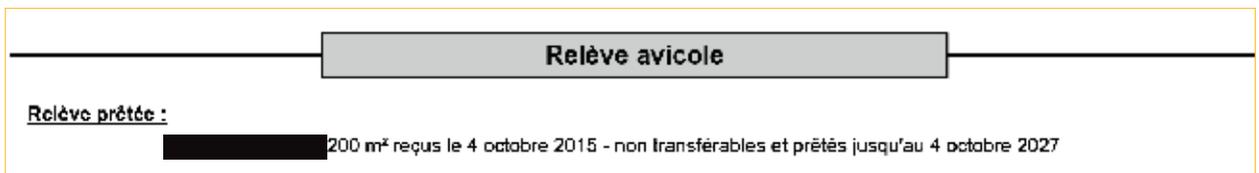
La section Rappel permet aux EVQ de rappeler de l'information générale à tous les titulaires.



Si vous avez fait l'acquisition ou la vente de quota à l'aide du système centralisé de vente de quota (SCVQ) ou que vous avez fait l'achat ou la vente d'une ferme complète, vous remarquerez une section Transferts de quota³ dans votre bilan de la période où cet achat/vente prend effet. Deux sous-sections existent :

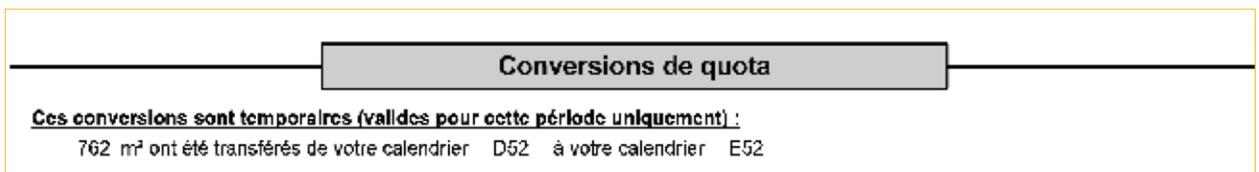
- **Cédant.** Si vous avez vendu du quota.
- **Cessionnaire.** Si vous avez acheté du quota.

Le nom du titulaire avec lequel vous avez transigé et le nombre de m² y apparaîtront.



Poulet. La section Relève avicole apparaît si vous bénéficiez de m² provenant d'un des programmes d'aide au démarrage ou d'aide à la relève. On y indique le nom du candidat ayant bénéficié du programme, le nombre de m² obtenus, la date à laquelle le prêt a débuté et la date jusqu'à laquelle les m² sont prêtés.⁴

Dindon. Cette section est absente du Bilan de mise en marché, car aucun programme de relève avicole n'est disponible actuellement.



La section Conversions de quota renseigne sur la quantité de m² qui a été transférée d'un calendrier à l'autre.

³ Consulter la fiche Transferts de quota pour plus de détails.

⁴ Consulter la fiche Programme de relève avicole pour plus de détails.



Poulet. Seuls les titulaires convertissant leur quota du calendrier de 8 semaines (P08) à un calendrier de 40 semaines (P40*) (réf. RPPMP art. 55), ou vice versa, ont cette section. Ce type de conversion est permanent.

Dindon. Selon certaines conditions, les titulaires peuvent convertir leur quota de la catégorie dindon léger à la catégorie dindon lourd ou vice versa. Le cas échéant, vous y trouverez le nombre de m² ayant fait l'objet d'une conversion et le type de conversion utilisé, soit temporaire ou permanent.

- **Temporaire.** Cela signifie qu'elle est en vigueur seulement pour la période courante et que son effet sera annulé à la prochaine période.
- **Permanent.** Cela signifie que le quota est définitivement transféré à l'autre calendrier à partir de la période pour laquelle votre bilan est émis.

Locations de quota

Vous trouverez dans la section Locations de quota⁵ le détail des locations que vous ou votre mandataire avez signées et qui touchent cette période. Si vous avez fait une demande d'exemption pour production de gros poulet (réf. RPPMP art. 5) et que celle-ci vous a été accordée, une mention sera présente dans le haut de la section.

Deux sous-sections peuvent apparaître en fonction de la durée de vos locations : court terme et long terme.

Si vous avez loué du quota à d'autres titulaires, les locations seront regroupées sous le terme « En tant que locateur ». Si vous avez loué du quota provenant d'autres titulaires, les locations apparaîtront sous le terme « En tant que locataire ». Les sections seront présentes seulement si la situation s'applique.

Ajustements

Ajustements effectués APRÈS l'émission du Guide

Ajustements de fin de période

Quantité (kg)

267
21 452
758
345
596

23 418

Sommaire

Total des ajustements considérés sur le Guide .	0 kg
Total des ajustements effectués APRÈS l'émission du Guide .	23 418 kg
Total des ajustements de la période :	<u>23 418 kg</u>

* Consulter la fiche Calendrier de période pour plus d'informations sur ce calendrier.

⁵ Consulter la fiche Guide de mise en marché – Poulet et Dindon pour en apprendre davantage sur le concept de location de quota.



Vous trouverez dans la section Ajustements⁶ tous les ajustements ayant eu un impact sur votre contingent individuel de la période. Elle est subdivisée en 3 sous-sections :

1. **Total des ajustements considérés sur le guide.** Contient les ajustements, regroupés par type, utilisés pour calculer votre contingent individuel apparaissant sur votre Guide de mise en marché. Un total de tous les types d'ajustements y est également présent.
2. **Ajustements effectués APRÈS l'émission du guide.** Contient les ajustements, regroupés par type, effectués après l'émission de votre Guide de mise en marché.
Si vous faites partie d'un regroupement⁷, tout dépendamment si vous êtes en surproduction ou en sous-production, votre responsable de regroupement aura effectué des ajustements de fin de période (AFP) dans votre dossier. Vous les verrez dans la catégorie « Ajustements de fin de période ». Celle-ci contient le détail des ajustements, soit la quantité et le nom de chaque titulaire avec lequel vous avez échangé du contingent.
3. **Sommaire.** Définit la valeur complète des ajustements venant impacter votre contingent de la période en totalisant les ajustements considérés à votre guide et ceux effectués après.

Qu'est-ce qu'un ajustement de fin de période (AFP)?

Un ajustement de fin de période représente un transfert de contingent, effectué pour une période seulement, d'un titulaire en sous-production à un titulaire en surproduction.

- Si vous avez **produit une quantité de kilos inférieure** à celle prévue à votre contingent individuel ajusté, vous pouvez transférer la portion sous-produit, en totalité ou en partie, à un autre producteur qui est en surproduction et qui fait partie d'un regroupement (réf. RPMMD art. 62 et 62.1 - RPMMP art. 68).
- Si vous avez **produit une quantité de kilos supérieure** à celle prévue à votre contingent individuel ajusté, vous pouvez recevoir du contingent d'un autre producteur qui est en sous-production et qui fait partie d'un regroupement⁷ (réf. RPMMD art. 62 - RPMMP art. 69). Bien sûr, la quantité de kilos que vous pouvez recevoir dépend également de la quantité de kilos disponible dans les regroupements. Par exemple, si la majorité des titulaires de la province sont en surproduction pour une période, il y aura peu de kilos disponibles provenant de titulaire en sous-production.

Je suis en SOUS-PRODUCTION. Combien de kilos de contingent puis-je passer à d'autres titulaires?

Poulet. Si vous avez produit une quantité de kilos inférieure à celle prévue à votre contingent individuel, vous pouvez passer à un autre titulaire faisant partie d'un regroupement la plus petite quantité de kilos obtenue après avoir effectué les calculs suivants (réf. RPMMP art. 68) :

1. La quantité réelle du contingent inutilisé, soit le nombre de kilos correspondant à l'écart entre le contingent individuel ajusté et la production réelle.
2. La quantité de kilos correspondant à 25 % de votre quota détenu exprimé en kilos.
3. Si vous êtes locateur d'une location de quota familial pour cette période (RPMMP art. 41) ou si vous avez une exemption pour production de gros poulet à cette période (RPMMP 3^e alinéa art. 5) :
 - la quantité correspondant à 5 % de votre quota détenu exprimé en kilos;
 - ou, si vous n'êtes pas dans une de ces 2 situations :
la quantité de kilos correspondant à votre contingent individuel MOINS 75 % de votre quota détenu exprimé en kilos PLUS 5 % de votre quota détenu exprimé en kilos.

Attention. Si une partie de votre contingent n'a pas fait l'objet d'une entente d'approvisionnement approuvée par les EVQ, ce nombre de kilos ne peut être passé en AFP. Par conséquent, le maximum calculé sera réduit de ce nombre de kilos et du nombre de kilos de relève n'ayant pas été produits, le cas échéant.

⁶ Consulter la fiche Calcul du contingent individuel et calcul de la performance de la période pour connaître tous les types d'ajustements.

⁷ Consulter la fiche Rôle du représentant de groupe pour en apprendre davantage sur ce concept.



Exemple : Calcul du maximum d'AFP pouvant être transféré

<table border="1"> <tr><td>Surface totale d'habitation</td><td>111,411 m²</td></tr> <tr><td>Quota détenant</td><td>4 351 m²</td></tr> <tr><td>Contingent individuel ajusté</td><td>113 035 kg</td></tr> <tr><td>Total des livraisons domestiques</td><td>49 019 kg</td></tr> <tr><td>Contingent individuel de la zone 3b</td><td></td></tr> <tr><td>Locataire d'une LQCT effective ?</td><td>OUI</td></tr> <tr><td>Remise de production en remise ?</td><td>NON</td></tr> </table>	Surface totale d'habitation	111,411 m ²	Quota détenant	4 351 m ²	Contingent individuel ajusté	113 035 kg	Total des livraisons domestiques	49 019 kg	Contingent individuel de la zone 3b		Locataire d'une LQCT effective ?	OUI	Remise de production en remise ?	NON	<table border="1"> <tr><td colspan="2">Allée 1 (sans production)</td></tr> <tr><td>Contingent individuel ajusté</td><td>111 015 kg</td></tr> <tr><td>Quota des livraisons domestiques</td><td>50 000 kg</td></tr> <tr><td>Facteur de conversion</td><td>11 875 kg</td></tr> <tr><td>Proportion de la production</td><td>2 545 kg</td></tr> <tr><td>Total non produit en a-relève</td><td>500 kg</td></tr> <tr><td>Kg non signés</td><td>1 015 kg</td></tr> <tr><td>Maximum AFP selon allée 1</td><td>20 020 kg</td></tr> </table>	Allée 1 (sans production)		Contingent individuel ajusté	111 015 kg	Quota des livraisons domestiques	50 000 kg	Facteur de conversion	11 875 kg	Proportion de la production	2 545 kg	Total non produit en a-relève	500 kg	Kg non signés	1 015 kg	Maximum AFP selon allée 1	20 020 kg	<table border="1"> <tr><td colspan="2">Allée 2 (si locataire LQCT ou exemption de production minimale)</td></tr> <tr><td>Quota détenant en m²</td><td>4 351 m²</td></tr> <tr><td>Facteur de conversion</td><td>X 20</td></tr> <tr><td>Remise de production</td><td>X 251,40 kg</td></tr> <tr><td>Quota détenant ajusté</td><td>114 167 kg</td></tr> <tr><td>Multiplié par 5 %</td><td>X 5 kg</td></tr> <tr><td>5 % du quota détenant</td><td>5 708 kg</td></tr> <tr><td>Facteur de conversion en kg</td><td>353 kg</td></tr> <tr><td>Kg non signés</td><td>3 035 kg</td></tr> <tr><td>Maximum AFP selon allée 2b</td><td>4 419 kg</td></tr> </table>	Allée 2 (si locataire LQCT ou exemption de production minimale)		Quota détenant en m ²	4 351 m ²	Facteur de conversion	X 20	Remise de production	X 251,40 kg	Quota détenant ajusté	114 167 kg	Multiplié par 5 %	X 5 kg	5 % du quota détenant	5 708 kg	Facteur de conversion en kg	353 kg	Kg non signés	3 035 kg	Maximum AFP selon allée 2b	4 419 kg						
Surface totale d'habitation	111,411 m ²																																																									
Quota détenant	4 351 m ²																																																									
Contingent individuel ajusté	113 035 kg																																																									
Total des livraisons domestiques	49 019 kg																																																									
Contingent individuel de la zone 3b																																																										
Locataire d'une LQCT effective ?	OUI																																																									
Remise de production en remise ?	NON																																																									
Allée 1 (sans production)																																																										
Contingent individuel ajusté	111 015 kg																																																									
Quota des livraisons domestiques	50 000 kg																																																									
Facteur de conversion	11 875 kg																																																									
Proportion de la production	2 545 kg																																																									
Total non produit en a-relève	500 kg																																																									
Kg non signés	1 015 kg																																																									
Maximum AFP selon allée 1	20 020 kg																																																									
Allée 2 (si locataire LQCT ou exemption de production minimale)																																																										
Quota détenant en m ²	4 351 m ²																																																									
Facteur de conversion	X 20																																																									
Remise de production	X 251,40 kg																																																									
Quota détenant ajusté	114 167 kg																																																									
Multiplié par 5 %	X 5 kg																																																									
5 % du quota détenant	5 708 kg																																																									
Facteur de conversion en kg	353 kg																																																									
Kg non signés	3 035 kg																																																									
Maximum AFP selon allée 2b	4 419 kg																																																									
<table border="1"> <tr><td>Proportion de la production</td><td>85,2573%</td></tr> <tr><td>Quota détenant en m²</td><td>100 m²</td></tr> <tr><td>Surface produite en kg</td><td>2 528 kg</td></tr> <tr><td>Surface produite</td><td>2 141 kg</td></tr> <tr><td>Écart non produit de la zone</td><td>258 kg</td></tr> </table>	Proportion de la production	85,2573%	Quota détenant en m ²	100 m ²	Surface produite en kg	2 528 kg	Surface produite	2 141 kg	Écart non produit de la zone	258 kg	<table border="1"> <tr><td colspan="2">Allée 2</td></tr> <tr><td>Quota détenant en m²</td><td>4 351 m²</td></tr> <tr><td>Facteur de conversion</td><td>X 20</td></tr> <tr><td>Remise de production</td><td>X 251,40 kg</td></tr> <tr><td>Quota détenant ajusté</td><td>114 167 kg</td></tr> <tr><td>Multiplié par 25 %</td><td>X 28 542 kg</td></tr> <tr><td>25 % du quota détenant</td><td>28 585 kg</td></tr> <tr><td>Total non produit en a-relève</td><td>500 kg</td></tr> <tr><td>Kg non signés</td><td>1 015 kg</td></tr> <tr><td>Maximum AFP selon allée 2</td><td>27 280 kg</td></tr> </table>	Allée 2		Quota détenant en m ²	4 351 m ²	Facteur de conversion	X 20	Remise de production	X 251,40 kg	Quota détenant ajusté	114 167 kg	Multiplié par 25 %	X 28 542 kg	25 % du quota détenant	28 585 kg	Total non produit en a-relève	500 kg	Kg non signés	1 015 kg	Maximum AFP selon allée 2	27 280 kg	<table border="1"> <tr><td colspan="2">Allée 3</td></tr> <tr><td>Quota détenant en m²</td><td>4 351 m²</td></tr> <tr><td>Facteur de conversion</td><td>X 20</td></tr> <tr><td>Remise de production</td><td>X 251,40 kg</td></tr> <tr><td>Quota détenant ajusté</td><td>114 167 kg</td></tr> <tr><td>Multiplié par 25 %</td><td>X 28 542 kg</td></tr> <tr><td>25 % du quota détenant ajusté</td><td>28 585 kg</td></tr> <tr><td>Contingent individuel ajusté</td><td>113 035 kg</td></tr> <tr><td>75 % du quota détenant ajusté</td><td>85 625 kg</td></tr> <tr><td>Écart de production en kg</td><td>27 410 kg</td></tr> <tr><td>Remise de production en kg</td><td>251,40 kg</td></tr> <tr><td>Kg non signés</td><td>1 015 kg</td></tr> <tr><td>Maximum AFP selon allée 3a</td><td>22 676 kg</td></tr> </table>	Allée 3		Quota détenant en m ²	4 351 m ²	Facteur de conversion	X 20	Remise de production	X 251,40 kg	Quota détenant ajusté	114 167 kg	Multiplié par 25 %	X 28 542 kg	25 % du quota détenant ajusté	28 585 kg	Contingent individuel ajusté	113 035 kg	75 % du quota détenant ajusté	85 625 kg	Écart de production en kg	27 410 kg	Remise de production en kg	251,40 kg	Kg non signés	1 015 kg	Maximum AFP selon allée 3a	22 676 kg
Proportion de la production	85,2573%																																																									
Quota détenant en m ²	100 m ²																																																									
Surface produite en kg	2 528 kg																																																									
Surface produite	2 141 kg																																																									
Écart non produit de la zone	258 kg																																																									
Allée 2																																																										
Quota détenant en m ²	4 351 m ²																																																									
Facteur de conversion	X 20																																																									
Remise de production	X 251,40 kg																																																									
Quota détenant ajusté	114 167 kg																																																									
Multiplié par 25 %	X 28 542 kg																																																									
25 % du quota détenant	28 585 kg																																																									
Total non produit en a-relève	500 kg																																																									
Kg non signés	1 015 kg																																																									
Maximum AFP selon allée 2	27 280 kg																																																									
Allée 3																																																										
Quota détenant en m ²	4 351 m ²																																																									
Facteur de conversion	X 20																																																									
Remise de production	X 251,40 kg																																																									
Quota détenant ajusté	114 167 kg																																																									
Multiplié par 25 %	X 28 542 kg																																																									
25 % du quota détenant ajusté	28 585 kg																																																									
Contingent individuel ajusté	113 035 kg																																																									
75 % du quota détenant ajusté	85 625 kg																																																									
Écart de production en kg	27 410 kg																																																									
Remise de production en kg	251,40 kg																																																									
Kg non signés	1 015 kg																																																									
Maximum AFP selon allée 3a	22 676 kg																																																									
<table border="1"> <tr><td colspan="2">Le plus petit des trois est le résultat à retenir</td></tr> <tr><td>Maximum AFP selon allée 3b</td><td>4 419 kg</td></tr> </table>	Le plus petit des trois est le résultat à retenir		Maximum AFP selon allée 3b	4 419 kg																																																						
Le plus petit des trois est le résultat à retenir																																																										
Maximum AFP selon allée 3b	4 419 kg																																																									

Dindon. Si vous avez produit une quantité de kilos inférieure à celle prévue à votre contingent individuel, vous pouvez transférer le nombre de kilos correspondant à votre sous-production. Cependant, si vous êtes visé par les articles 5.1 ou 5.2, c'est-à-dire que vous avez fait l'acquisition d'une entreprise complète d'un autre titulaire il y a moins de 10 périodes, la quantité de kilos que vous pouvez transférer est limitée à 5 % du contingent non utilisé (réf. RPMMD art. 62.1).

Je suis en SURPRODUCTION. Combien de kilos de contingent puis-je recevoir d'autres titulaires?

Poulet. Si vous avez produit une quantité de kilos supérieure à celle prévue à votre contingent individuel, vous pouvez recevoir la plus petite quantité entre votre surproduction réellement effectuée et l'équivalent de 25 % de votre quota détenant exprimé en kilos (réf. RPMMP art. 69).

Exemple :

Quota détenant (QD)	1 930 m ²	
Location de quota à court terme (LQCT)	-483 m ²	
Quota effectif (QE)	1 447 m ²	
Ratio de kg au m ² (art. 54)	20	
Pourcentage d'utilisation	131.40 %	
Contingent individuel (CI)	38 027 kg	(QE x Ratio x %)
Ajustements présents lors du Guide	-2 150 kg	(ex. remise de surproduction d'une période précédente)
Contingent individuel ajusté	35 877 kg	(CI + total des ajustements)
Livraisons domestiques	49 019 kg	
Surproduction	13 142 kg	(CI ajusté - Livraisons domestiques)
Définition du maximum de kg pouvant être reçu (art. 69)		
Quota détenant en kg	50 720 kg	(QD x Ratio x %)
25 % du Quota détenant en kg	12 680 kg	(QD kg x 25 %)
Écart réel de surproduction	13 142 kg	
Maximum de kg pouvant être reçu	12 680 kg	(plus petit entre 25 % du QD et écart réel)



Dindon. Si vous avez produit une quantité de kilos supérieure à celle prévue à votre contingent individuel, vous pouvez recevoir le nombre de kilos correspondant à votre surproduction. La quantité de kilos que vous pouvez recevoir dépend également de la quantité de kilos de sous-production disponible dans votre regroupement.

Qu'est-ce qu'un crédit d'exportation périodique?

Poulet. Ce type d'ajustement n'existe pas pour cette production.

Dindon. Si un acheteur vous a demandé de mettre en élevage plus de dindons que votre contingent ne le permet dans le but de faire de l'exportation en vertu de l'article 1 du Programme d'exportation, vous recevrez des crédits d'exportation de la part de l'acheteur à la fin de la période. Ces derniers viendront augmenter votre contingent individuel afin de compenser la production effectuée pour l'exportation. Vous verrez le nombre de crédits alloué dans la section Ajustements.

Ententes d'approvisionnements

Poulet. La section Ententes d'approvisionnements fournit les informations concernant les ententes domestiques et d'expansion que vous ou votre mandataire avez signées. Si vous avez signé des ententes d'expansion des marchés, elles serviront à répartir votre production entre de la production domestique et de la production d'expansion.

Dindon. La section Cédules de production fournit les informations concernant les cédules que vous ou votre mandataire avez signées.

Pour des détails sur cette section, consultez la fiche Guide de mise en marché - Poulet et Dindon.

Poulaillers

Vous trouverez dans la section Poulaillers différentes sous-sections permettant d'identifier les poulaillers dont vous êtes le propriétaire ainsi que les locations, à court ou long terme, que vous ou votre mandataire avez effectuées et étant reliés à cette période. Pour en savoir davantage sur les particularités de cette section, consultez la fiche Guide de mise en marché - Poulet et Dindon.

Si les adresses ou les superficies des poulaillers sont erronées, vous devez contacter l'équipe des responsables des transferts pour une mise à jour des informations de votre dossier (réf. RPMMD art. 67 - RPMMP art. 76). Pour ce faire, vous pouvez téléphoner au 450 679-0540, poste 8251, ou envoyer un courriel à l'adresse transfert.evq@upa.qc.ca.





Livraisons domestiques

P08 - Poulet

55 252 kg livrés à l'acheteur

Date	# Poulailier	Nb de tête net	Nb de kg net	Poids moyen brut	# Formulaire	# Transaction
11-06-2019		7 370	15 882	2.17	E002021250	656 077
11-06-2019		8 921	19 439	2.19	F002021250	656 076
11-06-2019		8 905	19 931	2.25	F002021250	656 075

163 876 kg livrés à l'acheteur

Date	# Poulailier	Nb de tête net	Nb de kg net	Poids moyen brut	# Formulaire	# Transaction
25-06-2019		877	2 498	2.86	E002021345	658 084
25-06-2019		7 205	21 296	2.97	E002021345	658 083
25-06-2019		7 204	21 002	2.93	F002021344	658 078
25-06-2019		7 227	20 749	2.89	F002021344	658 079
25-06-2019		7 232	20 434	2.84	E002021345	658 081
25-06-2019		7 191	20 137	2.81	E002021345	658 082
25-07-2019		6 887	15 590	2.35	E002021314	671 028
25-07-2019		7 744	18 325	2.38	F002021326	671 123
25-07-2019		6 892	15 638	2.28	E002021328	671 124
25-07-2019		6 881	14 873	2.17	E002021328	671 125
25-07-2019		5 780	13 333	2.32	E002021328	671 126

Total des livraisons de la période : **86 073 têtes** **239 127 kg**

Livraisons domestiques provenant des poulaillers propriétaires : 239 127 kg

Livraisons domestiques des poulaillers propriétaires vs quota détenu : 86%

La section Livraisons domestiques informe des déclarations d'achats effectuées par les acheteurs dans votre dossier. Vous y verrez les dates d'abattage, les numéros du poulailler où la production a eu lieu, le nombre de têtes net, le nombre de kilos net, le poids moyen brut et les numéros de formulaire. Les livraisons domestiques sont regroupées par acheteur avec le nombre de kilos totaux livrés à chacun. Les livraisons de poulets de Cornouailles sont également regroupées, le cas échéant, car leur ratio de conversion est différent des autres livraisons de poulets. Le total du nombre de têtes et le total du nombre de kilos pour vos livraisons domestiques de la période y sont également présents.

Poulet. À la fin de cette section, vous trouverez le total, exprimé en kilos, des livraisons domestiques provenant des poulaillers dont vous êtes propriétaire ou dont vous êtes locataire à long terme ainsi que le pourcentage correspondant à cette quantité livrée par rapport à votre quota détenu, exprimé en kilos. Selon le Règlement, vous devez produire au minimum 75 % de votre quota dans les poulaillers qui vous appartiennent ou dont vous êtes locataire à long terme (réf. RPMMP art. 5).

Exemple :

- Quota détenu : 4 351 m², soit 114 344 kg (m² x Ratio de 20 x % de la période);
- Total des livraisons domestiques : 116 896 kg;
- Production provenant des poulaillers dont vous êtes propriétaire ou dont vous êtes locataire à long terme : 86 476 kg;
- Production provenant de poulailler loué à court terme : 30 420 kg.

Dans l'exemple, pour respecter le seuil minimal de production, vous devez produire 85 758 kg (114 344 kg x 75 %). Vous respectez le seuil minimal puisque vous avez produit 75.63 % dans les poulaillers qui vous appartiennent ou dont vous êtes locataire à long terme (86 476 kg / 114 344 kg).



Dindon. Si vous avez effectué des élevages en vertu de l'article 2 du Programme d'exportation, votre Bilan de mise en marché sera légèrement différent.

1^{re} version du bilan. L'ensemble des livraisons effectuées se trouvera dans la section Livraisons domestiques. Une autre section nommée Livraisons d'exportation non confirmées incluses dans votre production domestique sera également présente. Celle-ci listera l'ensemble des livraisons qui devraient devenir des livraisons d'exportation lorsque les données seront confirmées par les Éleveurs de dindon du Canada.

2^e version du bilan. Vous recevrez une nouvelle version de votre bilan environ 30 jours après la 1^{re} version. Dans cette nouvelle version, les livraisons qui seront confirmées comme étant officiellement des livraisons effectuées sous l'article 2 du Programme d'exportation seront retirées de la section Livraisons domestiques et déplacées dans une section nommée Livraisons d'exportation confirmées. De cette manière, ces dernières ne seront pas imputées à votre quota.

Pour que les livraisons soient confirmées comme étant des livraisons d'exportation, il faut que le transformateur, à qui vous les avez livrées, ait respecté toutes les conditions et que toutes les quantités nécessaires de découpes aient été exportées dans les temps prévus au programme. Advenant une non-conformité, les livraisons resteront domestiques et vous pourriez recevoir une pénalité pour surproduction domestique.

N'oubliez pas que selon le Règlement, vous devez produire au minimum 60 % de votre quota (réf. RPMMD art. 5). Si vous êtes détenteur de quota de dindon léger ET de dindon lourd, le seuil doit être respecté pour chacun des types.

Pénalités	
- AVERTISSEMENT -	
Votre dossier est en cours d'analyse et nous constatons que vous pourriez être passible de :	
Non respect de la production minimale .	5 890 kg

Lors de la réception de votre 1^{re} version du bilan, la section Pénalités indique si vous êtes à risque de recevoir une facture des EVQ une fois votre délai de vérification terminé. Le type de pénalité et le nombre de kilos possiblement pénalisable y sont également présents.

Pénalités	
La Fédération vous informe qu'aucune pénalité n'a été appliquée sur votre production de la période courante.	

Si votre production est conforme, nous vous confirmerons que votre dossier n'est pas sujet à pénalité.

Pénalités				
Des pénalités ont été inscrites à votre dossier. Par conséquent, vous trouverez ci-joint une facture pour les pénalités suivantes :				
	Nb de kg pénalisés	Coût par kg	Montant de la pénalité	Facture ou note de crédit
Non respect de la production minimale	5 890 kg	0.35 \$/kg	2 061.50 \$	
			2 061.50 \$	



Lors de l'émission de la 2^e version du bilan, vous trouverez dans cette section un résumé des pénalités qui vous sont imposées, avec le détail sur le type, le nombre de kilos pénalisé, le numéro et le montant de la facture. Vous recevrez au même moment la facture de pénalité correspondante. Si vous êtes en pénalité pour plus d'un type de pénalité, vous recevrez une facture par type. Si après l'émission de la 1^{re} version de votre bilan, vous nous avez soumis des documents ou des informations venant influencer la pénalité, c'est à cet endroit que nous vous confirmerons qu'il n'y a finalement pas de pénalité qui sera émise à votre dossier.

Il existe différents types de pénalité selon les différents règlements. Le détail de chacun d'eux se trouve dans d'autres fiches explicatives.

Expansion des marchés							
1 entente pour 28 253 kg						Numéro de l'entente : [REDACTED]	
						(Numéro de transaction : [REDACTED])	
Ententes acceptées				Production pour l'expansion			
# Poulailier	Quantité	Nb de kg	Sortie	# Formulaire - # Transaction	Date	Nb de tête net	Nb de kg net
[REDACTED]	12 230	28 253	28 01 2020	[REDACTED]	28 01 2020	5 631	12 711
				[REDACTED]	28-01-2020	6 092	14 158
	12 230	28 253			Livraisons totales :	11 723	26 869
Total des ententes acceptées							28 253
Total des livraisons à l'expansion							26 869
Écart							1 384
Ajustements de crédits à l'expansion (ACE)							0
Ajustements de crédits à l'expansion automatique (ACFA)							-1 373
Écart après ACE et ACEA							11
Kg dans la marge							0
Production pénalisée							0
Total de la production pénalisée :							0 kg

Poulet : La section Expansion des marchés donne un aperçu des déclarations d'achats fournis par les acheteurs et qui ont été associés à vos ententes d'expansion. Seuls les acheteurs qui détiennent un volume d'engagement à l'expansion pour cette période peuvent signer ce type d'entente (réf. RPPMP art. 62.2).

Vous y verrez le détail de vos ententes d'expansion, les dates d'abattage réelles, le numéro des poulaillers où les productions ont eu lieu, le nombre de têtes net, le nombre de kilos net et les numéros de formulaire, le tout regroupé par acheteur. Il y a aussi un sommaire par acheteur avec le total de vos ententes d'expansion acceptées, le total de vos livraisons à l'expansion ainsi que vos ajustements de crédits à l'expansion (ACE ou ACEA) et vos kilos dans la marge, le cas échéant.

C'est votre total d'ententes d'expansion approuvé qui définit les crédits d'exportation qui vous sont attribués. Ces derniers correspondent en quelque sorte à un contingent d'exportation (réf. RPMMP art. 62.6). C'est à ce chiffre que sera comparée votre production d'expansion pour définir si vous êtes en sous-production ou en surproduction⁸ pour l'expansion. Si vous livrez à plus d'un acheteur, vous aurez une performance par acheteur.

Dindon. Section non présente pour ce type de production.

⁸ Le calcul de la pénalité pour surproduction d'expansion est expliqué dans une autre fiche.



Comment est déclarée ma production pour l'expansion des marchés?

Au moment de la signature des ententes, vous ou votre mandataire signez des ententes domestiques et des ententes pour l'expansion. Sur chacune d'elle, le détail de la planification des élevages est présent.

Lorsque les EVQ reçoivent une déclaration d'achat de la part de l'entité avec laquelle vous avez transigé, le numéro du poulailler d'où proviennent les oiseaux et la date de l'abattage y sont indiqués. Nous comparons alors les informations apparaissant sur ces déclarations d'achats aux informations apparaissant sur les ententes d'approvisionnement. Pour relier une entente avec une déclaration d'achat, les informations suivantes doivent être identiques : acheteur, titulaire ayant produit, poulailler d'où provient l'élevage. De plus, la date de fin d'élevage prévue à l'entente doit être similaire à la date d'abattage réelle.

Si pour ce même acheteur, ce même poulailler et cette date d'abattage, nous avons une entente à votre dossier de type **expansion** uniquement, alors nous allons déclarer cette production comme étant de la production pour l'expansion des marchés.

Si la seule entente qui correspond aux critères est une entente **domestique** ou que nous ne trouvons aucune entente, cette production sera imputée à votre quota. Dans le cas où pour un même poulailler et un même élevage il y a dans votre dossier une entente domestique ET une entente pour l'expansion des marchés, nous répartirons la production déclarée au prorata des volumes signés en domestique ou en expansion.

Exemple :

Nous recevons une déclaration de l'acheteur X nous indiquant vous avoir acheté 158 425 kg provenant du poulailler 1001 en date du 2021-02-01.

Vous avez à votre dossier ces ententes avec l'acheteur X pour le poulailler 1001 :

	Domestique	Expansion	Total
Date de sortie	2021-02-02	2021-01-31	
Nombre de kg prévu	101 453 kg	50 000 kg	151 453 kg
Proportion	66.99 % (101 453 / 151 453)	33.01% (50 000 / 151 453)	100 %

La production déclarée sera répartie comme suit :

	Domestique	Expansion	Total
Livraison	106 129 kg (158 425 x 66.99%)	52 296 kg (158 425 x 33.01%)	158 425 kg

Qu'est-ce qu'un ajustement de crédit à l'expansion?

Un ajustement de crédit à l'expansion (ACE) est un échange de crédits d'exportation effectué entre titulaires ayant fait affaire avec le même acheteur pour leur entente d'expansion. Ce sont les titulaires en sous-production qui passent des crédits à ceux en surproduction. Ces échanges de crédits peuvent seulement se faire entre titulaires qui font affaire avec le même acheteur.

Si l'acheteur ne fait pas parvenir aux EVQ la liste de ces échanges, les EVQ peuvent procéder par eux-mêmes en distribuant les crédits inutilisés à chacun des titulaires ayant livré à cet acheteur en proportion de leur entente pour l'expansion des marchés (réf. RPPMP art. 62.7). Lorsque vous recevez ou donnez des crédits en recourant à cette façon de faire, une quantité est inscrite à côté du terme Ajustements de crédits à l'expansion automatique (ACEA).



À quoi correspondent les kilos dans la marge?

Une fois les ajustements de crédits à l'expansion effectués, soit de manière manuelle par l'acheteur ou de manière automatique par les EVQ, une marge représentant 2 % du total des ententes pour expansion de l'acheteur est calculée (réf. RPMMP art. 62.7). Par la suite, les EVQ attribuent les kilos de cette marge proportionnellement à chaque entente des titulaires qui ont livré une quantité supérieure à leur entente d'expansion, donc qui sont en surproduction après l'application des ajustements de crédits (ACE ou ACEA).

Cette distribution de la marge a une influence sur les pénalités monétaires pour surproduction d'exportation, car c'est après l'application de cette dernière que les pénalités monétaires seront émises.

Informations supplémentaires

Selon nos dossiers, en date du traitement de ce document :

Votre fondé de pouvoir est : [REDACTED]

Vos mandataires sont :

- locations de quota : [REDACTED]

locations de poulaillers : [REDACTED]

ententes d'approvisionnements : [REDACTED]

Groupe dont vous faites partie pour vos ajustements de fin de période : [REDACTED]

Vous êtes situé dans la zone 3.

Dans la section Informations supplémentaires, vous trouverez le nom de votre fondé de pouvoir ainsi que les entités que vous avez nommées comme mandataires⁹. Vous y trouverez également le nom du regroupement¹⁰ auquel vous avez adhéré pour cette période, le cas échéant, ainsi que la zone dans laquelle votre quota est situé.

Notes

Pour tout autre renseignement, contacter le service du contingentement au 450 679-0540 poste 8799.

Si vous désirez recevoir vos documents de la prochaine période par le biais de votre télécopieur ou via votre courriel, vous pouvez nous en faire la demande. Il suffit de nous indiquer par écrit, votre nom, le numéro du quota, votre choix de transmission et le numéro du télécopieur ou l'adresse courriel à utiliser. N'oubliez pas de signer votre demande. Vous pouvez nous signifier votre choix par l'un des moyens suivants :

Par la poste en utilisant notre adresse habituelle

Par télécopieur au 450 679-5375

Par courriel à l'adresse suivante : evqcontingentement@upa.qc.ca

La dernière section du Bilan de mise en marché se nomme Notes. Elle indique la procédure à suivre si vous voulez vos guides et bilans par courriel au lieu de les recevoir par la poste.

Si vous constatez qu'une information est erronée ou manquante dans votre bilan, veuillez contacter rapidement le service des opérations, car cela pourrait avoir des impacts sur l'émission de pénalités. Vous pouvez les joindre par téléphone au 450 679-0540, poste 8799, ou par courriel à l'adresse evqcontingentement@upa.qc.ca. ●

⁹ Consulter la fiche Rôle d'un fondé de pouvoir et d'un mandataire pour en apprendre davantage sur ces concepts.

¹⁰ Consulter la fiche Rôle du représentant de groupe pour comprendre la notion de regroupement.

NOUVAiles

VERSION PAPIER

Le magazine *NOUVAiles* est publié quatre fois par année.

Le magazine *NOUVAiles* est envoyé gratuitement* par la poste aux éleveurs de volailles du Québec ainsi qu'aux partenaires de la filière avicole.

*Un exemplaire gratuit par adresse postale.

Pour tout changement de coordonnées, écrivez à volailles@upa.qc.ca.

Pour des exemplaires supplémentaires ou pour toute autre personne désirant recevoir le magazine papier, contactez *La Terre de chez nous* :
Tél. : 1 800 528-3773
Courriel : abonnement@laterre.ca

Tarifs d'abonnement :

Un an | 20 \$; deux ans | 30 \$;
trois ans | 40 \$

VERSION ÉLECTRONIQUE

Le magazine *NOUVAiles* est également envoyé par courriel aux éleveurs de volailles du Québec et aux partenaires de l'industrie avicole.

Veillez noter qu'une adresse courriel par numéro de quota (celle fournie au Service du contingentement des EVQ) et par organisation (partenaires de la filière avicole) est utilisée. Pour tout changement de coordonnées, écrivez à volailles@upa.qc.ca.

Le magazine est également disponible sur le site web des [Éleveurs de volailles du Québec](http://www.levoleursdevolaillesduquebec.com), dans la section Publications et médiathèque.

NOUVAiles

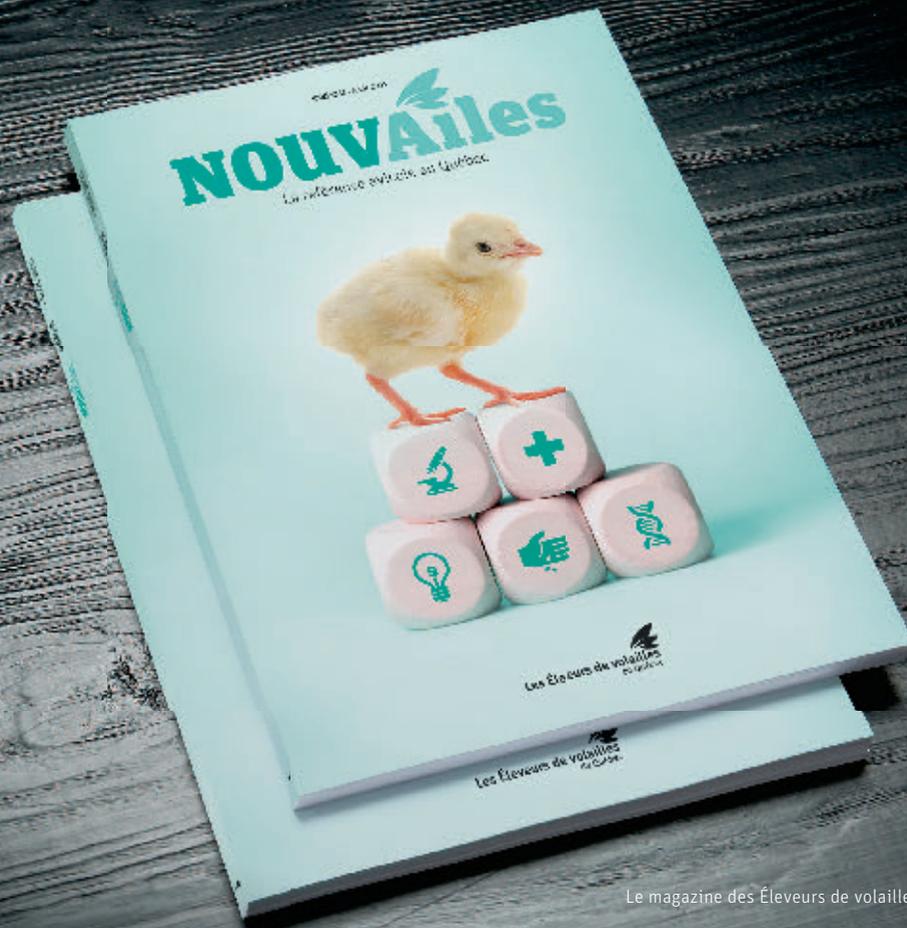
ÉDITION EXPRESS

L'infolettre *NOUVAiles Express* est publiée par les Éleveurs de volailles du Québec. Elle est envoyée aux titulaires de quotas de poulet et de dindon ainsi qu'aux partenaires et collaborateurs des EVQ.

Veillez noter qu'une adresse courriel par numéro de quota est utilisée (celle fournie au Service du contingentement des EVQ).

Pour tout changement d'adresse courriel, écrivez à volailles@upa.qc.ca.

Vous avez des commentaires, des suggestions d'articles, de reportages, des questions? N'hésitez pas et écrivez-nous à volailles@upa.qc.ca. C'est votre magazine!





NOTE

Vous pouvez aussi cuire le dindon à chaleur indirecte en allongeant le temps de cuisson. Utilisez un thermomètre pour assurer une cuisson optimale. Vous obtiendrez un dindon ultra juteux!



DINDON EN CRAPAUDINE GRILLÉ AVEC MARINADE SÈCHE À L'ÉRABLE

PORTIONS : 8 - TEMPS DE PRÉPARATION : 25 MIN. - TEMPS DE CUISSON : DE 45 MIN À 1 H.

Ingrédients

- 1 dindon du Québec de 5 à 6 kg (11 à 13 lb), les abats retirés
- 60 ml (1/4 tasse) de sucre d'érable
- 30 ml (2 c. à soupe) de paprika fumé
- 22 ml (1 1/2 c. à soupe) de sel
- 15 ml (1 c. à soupe) d'origan séché
- 15 ml (1 c. à soupe) de persil séché
- 15 ml (1 c. à soupe) d'épices italiennes
- 15 ml (1 c. à soupe) de poudre d'ail
- 15 ml (1 c. à soupe) de poudre d'oignon
- 15 ml (1 c. à soupe) de chili en poudre
- 15 ml (1 c. à soupe) de poivre fraîchement moulu
- Huile d'olive

Préparation

1. Préchauffer le barbecue à feu moyen, soit environ 175 °C (375 °F).
2. Sur un grand plan de travail, déposer le dindon sur la poitrine, la colonne vertébrale vers le haut. À l'aide d'un couteau aiguisé ou d'une paire de ciseaux à volaille, couper soigneusement les os de chaque côté de la colonne vertébrale afin de la retirer complètement. Conserver la colonne pour en faire du bouillon. Ôter le surplus de peau.
3. Retourner le dindon et le déposer sur une planche à découper ou une grande plaque de cuisson. Réserver.
4. Dans un grand bol, mettre tous les autres ingrédients à l'exception de l'huile et mélanger.
5. Arroser le dindon d'un mince filet d'huile d'olive et bien enrober. Saupoudrer la marinade sèche sur tout le dindon, y compris sous les cuisses.
6. Badigeonner les grilles d'un peu d'huile. Déposer le dindon côté chair sur les grilles et cuire pendant 45 minutes à 1 heure ou jusqu'à ce que la température interne atteigne 82 °C (180 °F) dans la partie la plus épaisse de la cuisse (sans toucher l'os). Couvrir le dindon de papier d'aluminium s'il grille trop rapidement.
7. Retirer le dindon du feu et laisser reposer 15 à 20 minutes avant de découper et de servir.

Cette recette est une gracieuseté des Éleveurs de dindon du Canada.



NOTE

Pour 4 portions, doubler la marinade et faire macérer 4 demi-poitrines de poulet.



POITRINES DE POULET GRILLÉES À LA TOSCANE

Vive le barbecue!

PORTIONS : 2 - TEMPS DE PRÉPARATION : 10 MIN. - MACÉRATION : 2 H - TEMPS DE CUISSON : 15 MIN.

Ingrédients

- 2 demi-poitrines de poulet du Québec sans peau et désossées
- Huile pour la cuisson

Marinade

- 250 ml (1 tasse) d'huile d'olive
- 30 ml (2 c. à soupe) de vinaigre balsamique, vieilli
- 30 ml (2 c. à soupe) de persil italien, haché
- 15 ml (1 c. à soupe) de zeste de citron
- 10 ml (2 c. à thé) de romarin frais, haché
- 5 ml (1 c. à thé) de thym frais, haché
- 1 petit bulbe de fenouil, coupé en quartiers
- 1 oignon blanc, coupé en gros morceaux

Préparation

1. Dans un bol, bien mélanger tous les ingrédients de la marinade.
2. Placer le poulet dans un plat de cuisson peu profond (ou un grand sac de type Ziploc) et bien le recouvrir de la marinade. Laisser macérer 2 heures au réfrigérateur.
3. Retirer les poitrines et les légumes de la marinade. À l'aide d'un tamis, les égoutter. Jeter le reste de la marinade.
4. Réchauffer le barbecue à feu moyen, soit environ 175 °C (375 °F). Badigeonner les grilles d'un peu d'huile. Placer le poulet sur le gril chaud et cuire pendant 5 à 8 minutes de chaque côté ou jusqu'à ce que la température interne atteigne 74 °C (165 °F).
5. Servir avec des épis de maïs grillés et accompagner d'une salade verte.

Cette recette est une gracieuseté des Producteurs de poulet du Canada

RÉUNIONS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

AGENDA

– AOÛT –

10 Établissement des allocations A173

– SEPTEMBRE –

28 Établissement des allocations A174



DES NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION



Sabrina Plourde, analyste aux opérations et à la mise en marché

Nous tenons à souligner la récente promotion de Sabrina Plourde au poste d'analyste aux opérations et à la mise en marché. Ses 11 années de travail assidu et rigoureux, son sens du service à la clientèle, son esprit d'équipe et ses connaissances réglementaires et des systèmes sont des atouts importants pour l'équipe. Ses nouvelles tâches sont une belle continuité pour assurer le bon fonctionnement de la Direction des opérations et de la mise en marché. Félicitations! 🐦



Laurie Labonté, auditrice/inspectrice

Laurie Labonté a obtenu tout récemment sa permanence au poste d'auditrice/inspectrice. Cette permanence est amplement méritée et repose sur le travail assidu et dévoué de Laurie quotidiennement. Son implication au sein de l'équipe est grandement appréciée au département des Audits et programmes. 🐦

BABILLARD



Bravo pour cette promotion et cette permanence!

VENTRAC



Lame + Épandeur de copeaux/paille

Ventrac est votre solution de tracteur unique pour un entretien efficace de votre poulailler.

- Puissant et compacte
- Très maniable
- Plus de 30 accessoires disponibles



RÉSERVEZ VOTRE DÉMO AUJOURD'HUI

Nick.Therrien@turfcare.ca
418-928-4006

Pour plus d'information :
turfcare.ca ou ventrac.com

Votre distributeur exclusif d'équipements Ventrac



TURF CARE

210785



PRODUCTEUR EN TÊTE. RENDEMENT À CŒUR.

constance × intégrité × efficacité
proactivité × rentabilité

Nos experts en volaille sont plus que des conseillers. Ils possèdent des compétences variées, connaissent les enjeux du secteur et savent répondre aux attentes des producteurs pour favoriser la quête de performances et de rentabilité de leurs élevages.

Agri-Marché possède également un service de livraison flexible, rapide et constant à la grandeur de la province. Vos besoins d'approvisionnement sont comblés et votre esprit, tranquille.

**AGRI
MARCHÉ**

Producteur en tête.
Rendement à cœur.

agri-marche.com